Rapport d'Activités

2013

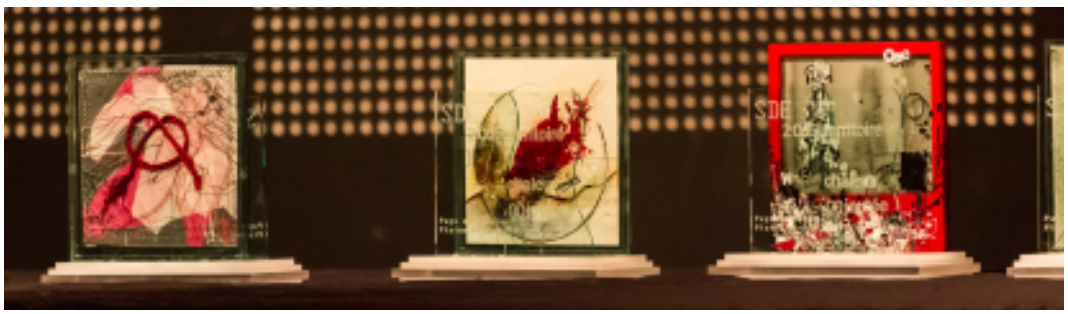

PAYS DE SAVERNE PLAINE ET PLATEAU

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE SAVERNE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA REGION DE SAVERNE

Initiative pays de saverne
Un réseau. Un esprit

www.paysdesaverne.fr

économie
de proximité

le territoire à
chaleur Ajoutée

création
d'entreprise

TRANSPORT ET
DEPLACEMENTS

aménagement
sanitaire

contactez-nous !

climat
et
énergie

développement de
l'emploi

TOURISME

bâtiment
performant

www.paysdesaverne.fr

Sommaire

Il est né le territoire à chaleur ajoutée 5

Un point sur le chantier 7

Notre territoire en bref 9

Notre action sur le territoire en 2013 25

2013 au fil de l'eau 28

Diagnostic Territorial 32

GPECT - Ingénierie Emploi-Formation 35

Accueil Information Orientation 39

Développement de l'Emploi 63

Création d'Entreprise 68

Appui aux entreprises 78

Économies d'Énergie 93

L'agriculture 104

Le Tourisme 109

L'animation des acteurs 113

Marketing Territorial 116

Gestion des Bâtiments 125

Nos Ressources 127

Il est né le territoire à chaleur ajoutée

Chaleur ajoutée n. f . (ʃa / lœʀ / a / ʒu / te) L'effet ressenti par quelqu'un qui visite le Pays de Saverne.

« La chaleur ajoutée est un élément qui caractérise le Pays de Saverne Plaine et Plateau. Cette notion se retrouve dans toutes les activités et dans tous les secteurs. La chaleur ajoutée ce n'est pas uniquement un ajout de convivialité dans la vie de tous les jours. C'est aussi la relation entre les gens, travailler ensemble sur un projet pour faire progresser le territoire, aller un peu plus loin pour satisfaire les clients. C'est aussi promouvoir une pensée locale et un travail qui donne une touche personnelle au territoire, encourager la singularité de chaque entreprise et de chaque personne dans le Pays de Saverne Plaine et Plateau. **La chaleur ajoutée c'est ce par quoi nous nous distinguons, mais avant tout, ce qui nous unit**. »

Lis Rincon Bravo (Vénézuela), Julianna Johnson (USA) et Nathalie Meyer (Saverne), stagiaires au Pays de Saverne, Plaine et Plateau.

Chaque année, la soirée des trophées du Pays de Saverne, Plaine et Plateau est le rendez-vous qui met en avant les acteurs économiques du territoire

Le thème de la soirée n'est jamais choisi au hasard. Après le chantier en 2012 (triple allusion aux travaux de la LGV Est, de rénovation de la MDEF et à la réorganisation des structures du territoire), le pitch de 2013 consacre le lancement d'une identité territoriale « le Territoire à chaleur ajoutée ».

Des dieux Grecs sont réveillés par un journal télévisé qui distille mauvaise nouvelle sur mauvaise nouvelle. Eclaircie dans un ciel chargé, un reportage met en avant des entrepreneurs du pays de Saverne qui partagent avec enthousiasme leur passion. Les dieux Grecs décident de se rendre sur le champ sur **le territoire à chaleur ajoutée** afin de découvrir ce qui anime ses habitants.

"Notre rôle est d'apporter de la chaleur ajoutée sur le territoire" Présentant Initiative Pays de Saverne devant les présidents des PFIL à Paris, c'est Francis Klein qui a utilisé le premier l'expression, vite reprise par les uns et les autres, au point de devenir aujourd'hui la marque de notre territoire

"depuis plus de 25 ans, une dynamique de développement local, intercommunale est en marche sur notre territoire [...].L'histoire, les règles administratives ont fait que des structures ont été créées, parfois bien malgré la volonté des acteurs locaux, pour gérer ces services.

Notre volonté n'est nullement de préserver des structures, mais de développer l'offre de services aux habitants, entreprises et collectivités avec une finalité évidente : l'attractivité du territoire et donc de l'emploi.

2013 doit nous permettre de franchir une nouvelle étape. Rendez-vous à la prochaine assemblée générale pour mesurer le chemin parcouru."

Extrait du rapport d'activités 2012.

Après les décisions prises en 2012, 2013 a été l'année de la mise en œuvre de la mutualisation des moyens entre structures et de la rationalisation de notre organisation.

Ce travail, souvent invisible au premier abord, a pour objectif de consolider les acquis de plus de 25 ans de coopération intercommunale au service du développement économique du grand territoire de Saverne.

Aujourd'hui plus que jamais, nos structures agissent de manière coordonnée autour d'un objectif partagé, aussi simple à formuler qu'ambitieux :

Développer l'attractivité du territoire à chaleur ajoutée

le territoire à chaleur Ajoutée

• Pour le Pays de Saverne, Plaine et Plateau, en animant une démarche de développement durable du territoire, pour et avec les intercommunalités, en articulation avec le SCoT de la Région de Saverne, le SCoT de l'Alsace Bossue et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord ;

• Pour la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne, en pilotant la démarche de GPECT autour des secteurs stratégiques du territoire, en association avec l'ensemble des acteurs de la relation orientation-emploi-formation et les entreprises ;

• Pour Initiative Pays de Saverne, en accompagnant la création, le développement et la reprise d'entreprises et en favorisant les relations entre les acteurs économiques du territoire.

Un objectif clair, une organisation rationnalisée, voilà nos principaux atouts pour préparer l'avenir du territoire dans un contexte général extrêmement mouvant :

• Baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales ;

• Baisse sans précédent de la subvention de l'Etat à la Maison de l'Emploi dans un contexte de chômage de masse;

• Évolutions législatives récentes ou à venir (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, redécoupage des cantons, décentralisation,...) ;

• Nouvelle programmation européenne pour la période 2014-2020

Le mois de mars 2014 marque enfin la fin d'une mandature qui impactera naturellement la gouvernance de nos outils territoriaux.

Un certain nombre de nos élus locaux ont décidé de mettre un terme à leur engagement politique, qu'ils soient ici remerciés de leur engagement pour le territoire.

D'autres personnes vont accéder aux responsabilités, gageons qu'ils auront autant d'intérêt pour la collaboration intercommunautaire à l'échelle de notre beau territoire.

Un point sur **le chantier**

Aussi incroyable que cela puisse paraître, alors que la situation économique se dégrade, le gouvernement a décidé de baisser de moitié le niveau de son soutien aux Maisons de l'Emploi pour 2014. Malgré une forte mobilisation des parlementaires parfaitement au fait de la plus-value d'une action territoriale et dépassant largement les clivages politiques habituels, le gouvernement maintient son cap. Résultat immédiat sur la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne : 3 licenciements secs ! Et encore, c'est le moindre mal puisque sans la mutualisation des moyens entre structures, ce sont 5 postes au service de nos concitoyens qui disparaissaient.

Au **niveau stratégique**

Développer l'attractivité du territoire à chaleur ajoutée : une phrase qui définit à la fois l'objectif et la méthode ; une feuille de route pour notre action territoriale commune.

Afin de ne pas se disperser dans des actions tous azimuts, le CA du Pays a décidé de concentrer notre énergie sur

- 4 secteurs d'activités sensibles
  - Industrie
  - Bâtiment
  - Tourisme
  - Agriculture
- 4 bouquets de services
  - Santé, vieillissement
  - Transports et déplacements
  - Orientation, formation, accès à l'emploi
  - Appui aux entreprises, création d'activités

Les articulations avec le SCoT de la région de Saverne et le SCoT de l'Alsace Bossue sont par ailleurs renforcées.

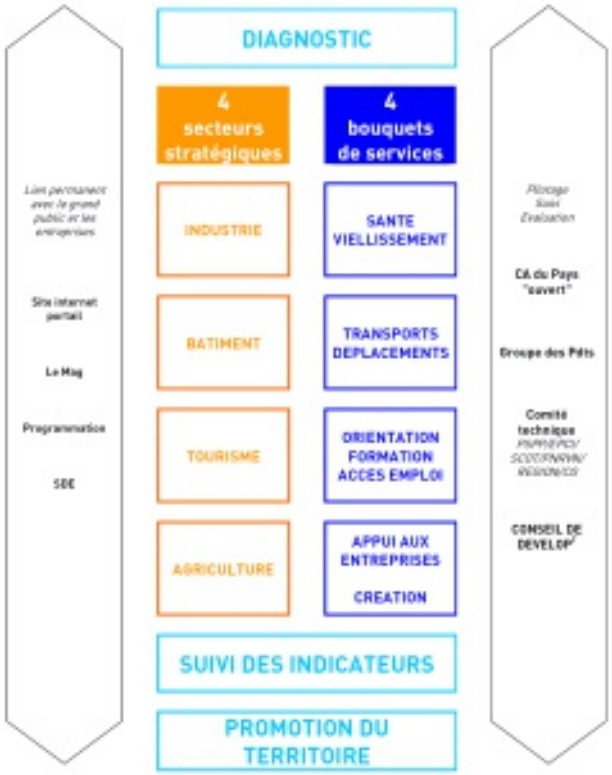

Au **niveau** des **structures**

Conformément aux décisions prises fin 2012, l'année 2013 permet d'intégrer progressivement le personnel et les missions de l'APERS au sein des autres structures.

La fusion d'associations n'étant pas prévue par les articles 21 à 79 du Code Civil local, il faut en passer par la cessation d'activité de l'APERS et le transfert de ses actifs au Pays de Saverne, Plaine et Plateau.

Merci à nos pères et à nos maires

Toutefois, ce que l'APERS nous lègue de plus précieux, c'est son âme ; l'esprit de collaboration intercommunale au service du développement économique du territoire. Une dynamique lancée par Adrien Zeller et un esprit perpétué depuis 1986 par des dizaines d'élus bénévoles qui ont donné naissance au club de l'économie (1993), à Pays de Saverne Initiative (1998), à la Maison de l'Emploi (1998), à la Mission Locale (2002), au Pays de Saverne, Plaine et Plateau (2002) ou à la Maison des Entrepreneurs (2007).

Que tous ces pères de nos outils territoriaux [NDLR : souvent des maires d'ailleurs] soient ici remerciés de leur action.

Au **niveau** du **personnel**

(cf. organigramme page 128)

L'équipe mutualisée a bien changé de physionomie au cours de l'année 2013, passant de 18 personnes (17.5 ETP) à 12 personnes (11.5 ETP).

Parmi les départs enregistrés, on compte :

- 1 licenciement pour cause réelle et sérieuse
- 3 licenciements pour motif économique
- 1 fin de CDD (contrat aidé)
- 1 rupture conventionnelle
- 1 démission

Les salariées de l'APERS ont rejoint le Pays de Saverne, Plaine et Plateau au 1er avril 2013 après un travail d'harmonisation des statuts des personnels des deux structures.

DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

les Dernières Nouvell

SAVERI

114, Grand-rue - Téléphone : 8891

L'APERS veut promouvoir le développement économique de la région

Le programme d'activités

Le président Horrecker avec Marc Meyer, chargée de mission de l'APERS. (Photos DNA)

L'APERS, article des DNA du 26 mars ... 1987 !

Notre **territoire** en **bref**

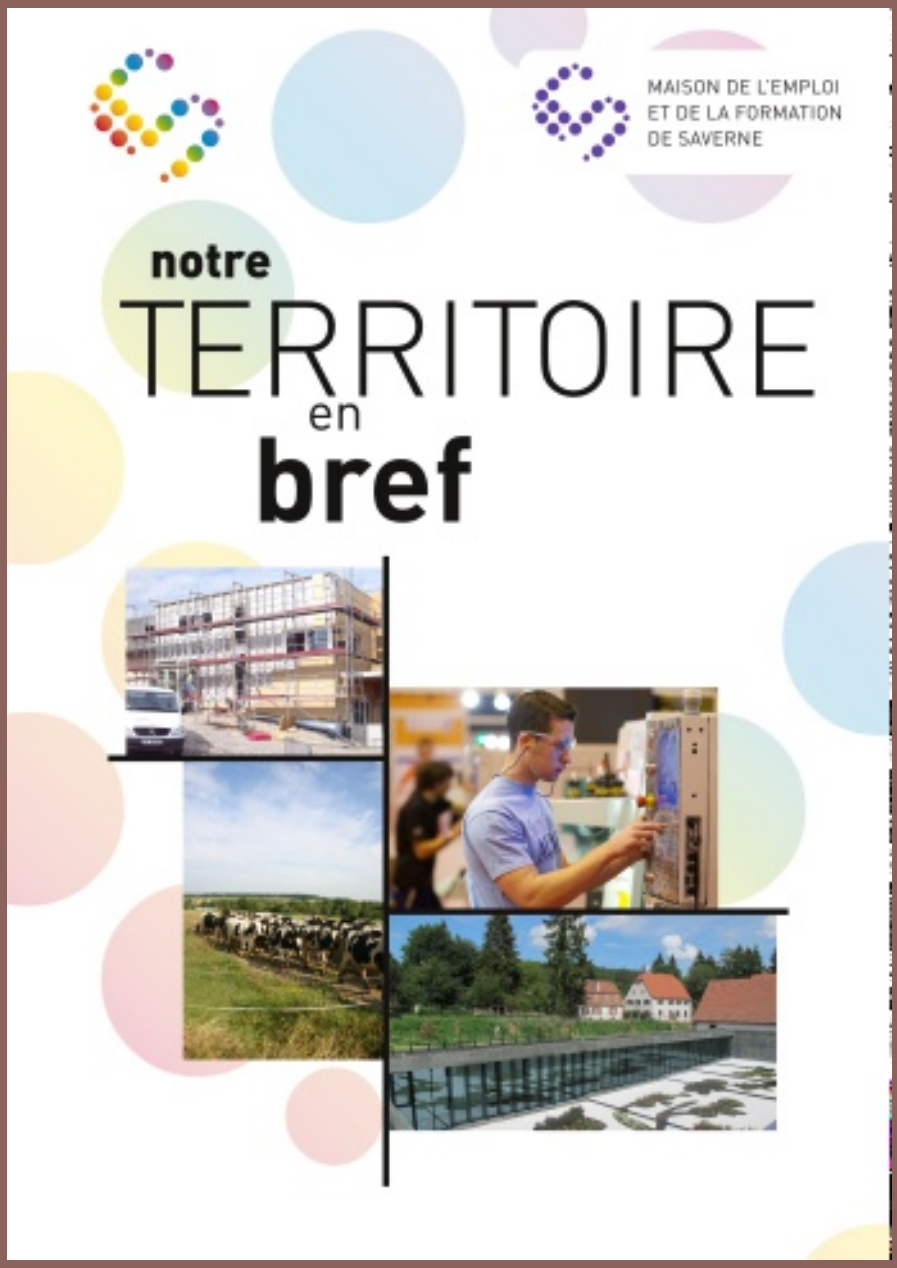

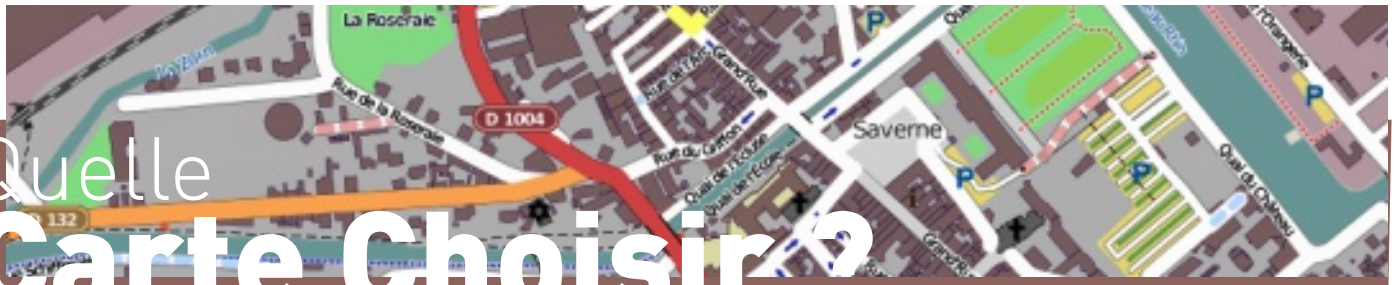

Quelle Carte Choisir ?

Jusqu'en 2010, les statistiques produites par l'INSEE au niveau des zones d'emploi donnaient une image fidèle de notre territoire.

Le redécoupage de ces zones d'emploi en 2010 ne nous permet plus de disposer de statistiques précises pour le territoire sur lequel nous menons nos actions. Principal exemple, nous ne pouvons plus connaître notre taux de chômage réel qui doit être estimé à partir des données de la nouvelle zone d'emploi et de celles de la zone d'emploi de Haguenau.

Autre échelle de production de statistiques souvent utilisée : l'échelle cantonale. Demain, si le projet de redécoupage des cantons va à son terme, nous ne pourrons plus analyser notre territoire par addition de statistiques cantonales.

Un territoire vécu, **un territoire de projets**

Le territoire observé est celui sur lequel sont nés et se sont développés un certain nombre d'outils territoriaux et de développement :

- l'Association pour la Promotion Economique de la Région de Saverne en 1987
- la plateforme d'initiative locale "Initiative Pays de Saverne" en 1998
- la PAIO devenue Mission Locale en 2002
- le Pays de Saverne, Plaine et Plateau en 2003
- la Maison de l'Emploi et de la Formation en 2006
- la Maison des Entrepreneurs en 2007

Toutes ces initiatives sont nées du constat des communes, plus tard des intercommunalités, qu'il était nécessaire de se coordonner, notamment sur les questions du développement économique, de l'emploi et de la formation.

Au fil des années, un périmètre de projet fédérant 7 intercommunalités (6 depuis la fusion au 1er janvier 2013 de la CC du Pays de Marmoutier avec la CC de la Sommerau) et composant 7 cantons s'est dessiné (même si ses contours peuvent parfois varier à la marge en fonction du sujet traité). Animateur de territoire, le Député a toujours joué un rôle essentiel dans la structuration des outils territoriaux et ce n'est sans doute pas un hasard si ce territoire de projet, in fine, correspond à la circonscription.

Ce périmètre s'est de fait imposé comme échelle d'intervention pour la déconcentration de services publics, voire pour des tentatives de territorialisation. C'est le cas de :

- L'Etat et le SPEL autour du Sous-préfet,
- Pôle Emploi
- la Région Alsace (dans la première version des antennes économie-emploi-formation)
- le Conseil Général du Bas-Rhin
- la Chambre de Métiers d'Alsace
- la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin

Un territoire vaste et rural...

Avec 14% de la superficie alsacienne, le territoire de Saverne / Sarre-Union est le plus vaste d'Alsace. 7ème sur 12 en termes de population, sa densité est la plus faible d'Alsace (95,5 hab/km²) bien que cette dernière soit très variable entre le canton de Saverne (190,5 hab/km²) et celui de La-Petite-Pierre (52,7 hab/km²).

A 40 kilomètres de Strasbourg, la ville de Saverne est le poumon économique du territoire, raccordé à l'autoroute A4 (Thal-Drulingen, Saverne et Schwindratzheim) et desservi par la ligne à grande vitesse Est (qui met Saverne à 2 heures de Paris). La problématique des transports reste toutefois très présente sur ce territoire :

- desserte interne très hétérogène (70km du Nord au Sud avec rupture de charge)
- seule portion autoroutière alsacienne payante
- barrière naturelle formée par le massig vosgien

La question de la mobilité doit donc être prise en compte dans tout projet de développement (emploi, formation, ...). Particulièrement, 1/3 des habitants résident sur la partie "Alsace Bossue" du territoire, avec de réelles difficultés d'accès aux services publics dont l'offre de formation.

109 937 habitants
5,9% de la pop alsacienne

1137km²
14 % de la superficie de l'Alsace

95.5 hab/km²
plus faible densité alsacienne

70km du Nord au Sud
peu de transports publics
autoroute à péage

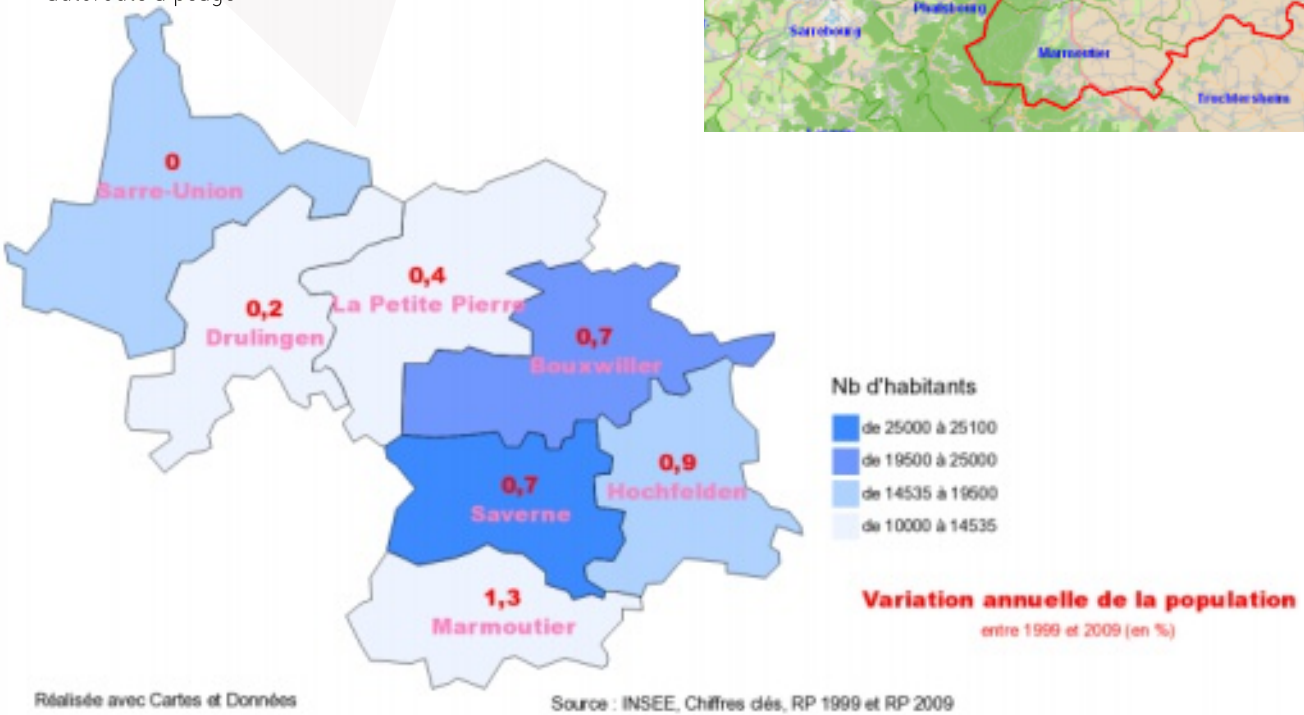

...en voie de **péri-urbanisation...**

A l'exception du canton de Saverne, globalement, le territoire doit sa croissance démographique au solde migratoire des populations (+0,6% par an en moyenne dont les 2/3 proviennent du solde migratoire). Face à une pression foncière importante sur et autour de la Communauté Urbaine de Strasbourg, les ménages cherchent à se loger (souvent à bâtir une maison) de plus en plus loin. La croissance démographique des cantons de Marmoutier, Bouxwiller illustre parfaitement ce phénomène. L'augmentation de la population active ne s'accompagnant pas d'une augmentation au même niveau du nombre d'emplois proposés sur le territoire, l'indice de concentration d'emplois diminue (76,3% en 1999, 75,5% en 2007), phénomène caractéristique de la péri-urbanisation.

Variation annuelle de la population entre 1999 et 2009 (en %) par cantons

	Bouxwiller	Drulingen	Hochfelden	La Petite Pierre	Marmoutier	Sarre-Union	Saverne	TOTAL
Variation annuelle moyenne de la population	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,9	+ 0,4	+ 1,3	0	+ 0,7	+ 0,6
due au solde naturel	+ 0,2	0	+ 0,2	- 0,1	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,4	+ 0,2
due au solde migratoire	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,6	+ 0,5	+ 0,9	- 0,1	+ 0,3	+ 0,4

Source : INSEE, RP 1999 et RP 2009 exploitation principale

... mais qui **vieillit.**

Le territoire de Saverne est celui où la part des seniors est la plus importante d'Alsace (20.1% de la population a plus de 65 ans, 10,7% plus de 75 ans).

Alors que le taux d'emploi dans le territoire de Saverne est au-dessus de la moyenne régionale, il chute au dernier rang régional pour les seniors de plus de 55 ans : seulement 31,9% sont encore en activité contre 36,9% en moyenne régionale.

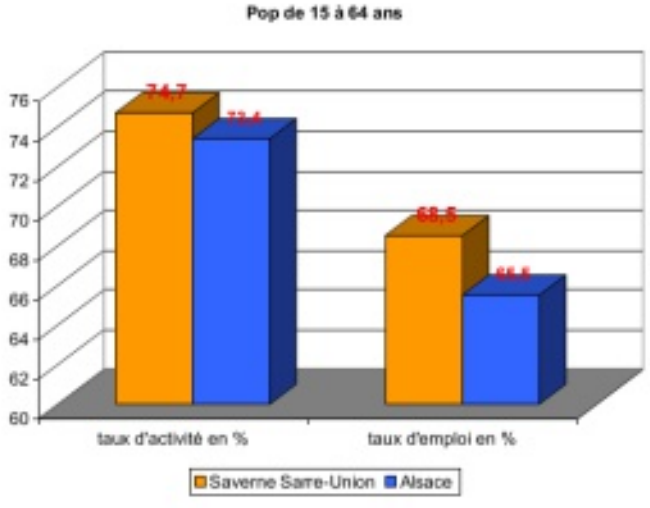

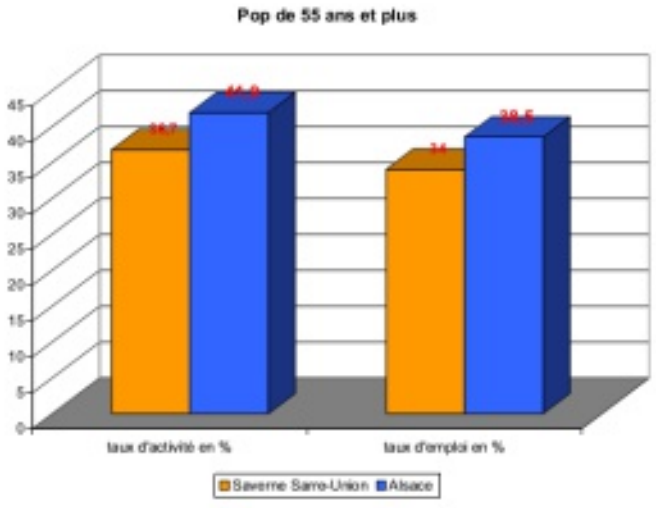

les Jeunes en Formation

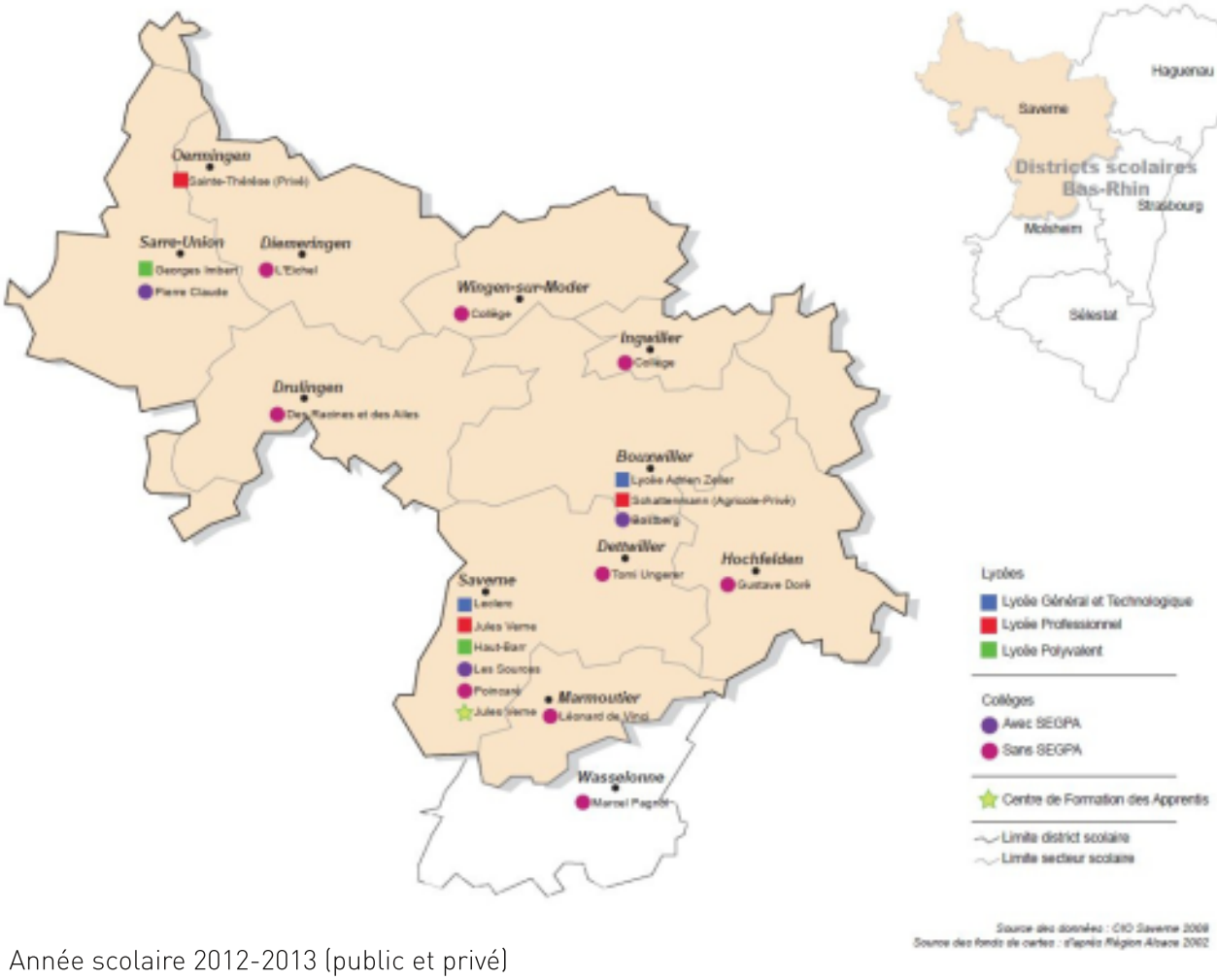

Année scolaire 2012-2013 (public et privé)

- 5 559 collégiens
- 2 250 lycéens en section générale ou technologique (dont 123 BTS sous statut scolaire)
- 1 001 lycéens en section professionnelle
- 411 apprentis au CFA de Saverne
- 29 apprentis BTS au CFA de la CCI sur le site Jules Verne à Saverne

9250 jeunes en formation dans les établissements du territoire

Les demandeurs d'EMPLOI

Taux de chômage au 3ème trimestre 2013

8%

+0,4 point en 12 mois

		fin dec 2013	Evol sur 12 mois	Evol Bas-Rhin
	DEFM Cat A	4 431	7%	6%
	DEFM Cat ABC	6 957	8%	7%
dont	*jeunes*	1 415	7%	2%
	CLD	3 024	13%	17%
	CTLD	1 553	22%	21%
	Seniors	1 590	10%	13%

La demande d'emploi progresse plus vite sur le territoire de Saverne qu'en moyenne départementale sauf pour les Chômeurs de Longue Durée et les seniors.

Les chômeurs de longue durée représentent plus de 43% des demandeurs d'emploi, plus de 22% sont des chômeurs de très longue durée.

Sur trois années, lorsque la demande d'emploi cat ABC progresse de 25%, le nombre de CLD (+94%) et de seniors (+77%) explose littéralement.

Le territoire de Saverne compte désormais plus de seniors que de jeunes demandeurs d'emploi. C'est une situation très inquiétante à mettre en parallèle d'une part avec un taux d'emploi des plus de 55 ans le plus faible d'Alsace (34%) et, d'autre part, l'allongement de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

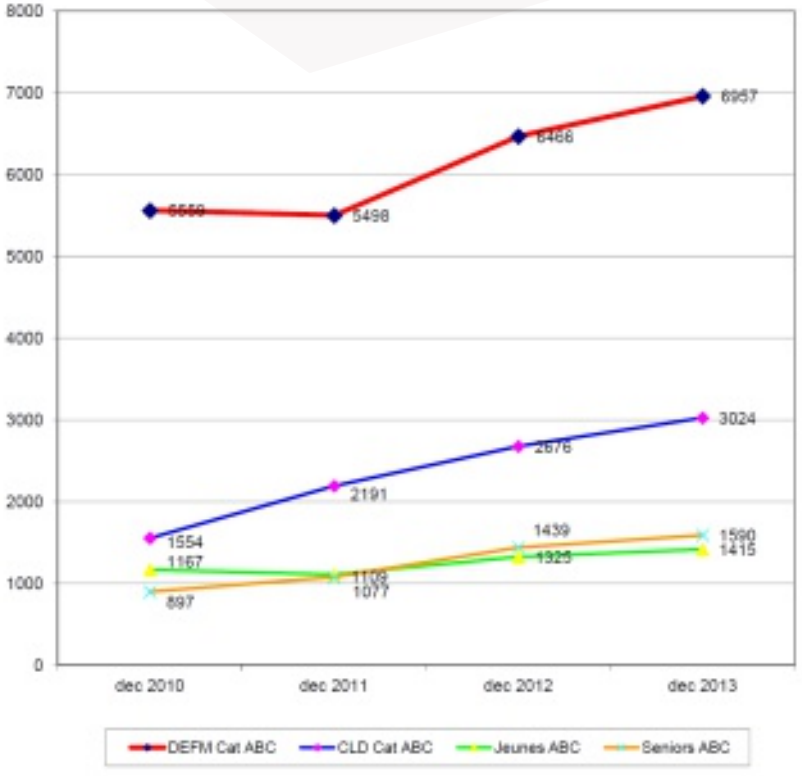

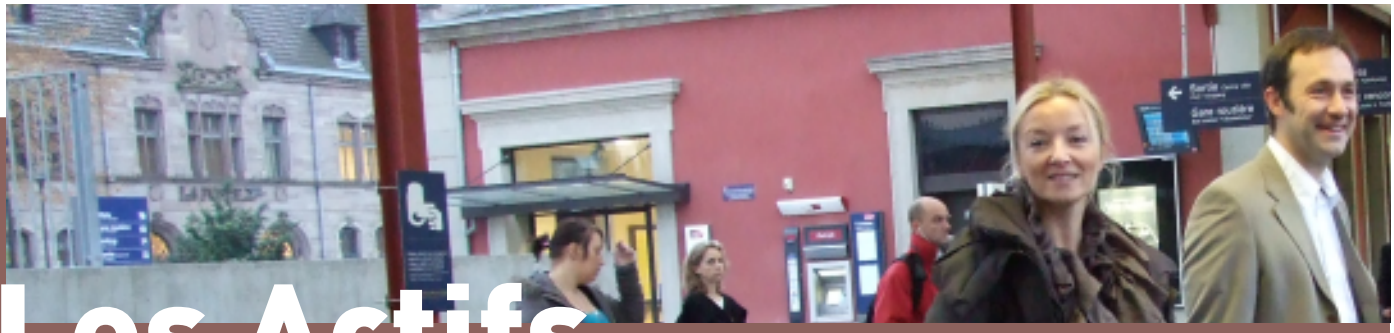

Les Actifs

Répartition de la population active de 15 à 64 ans par canton

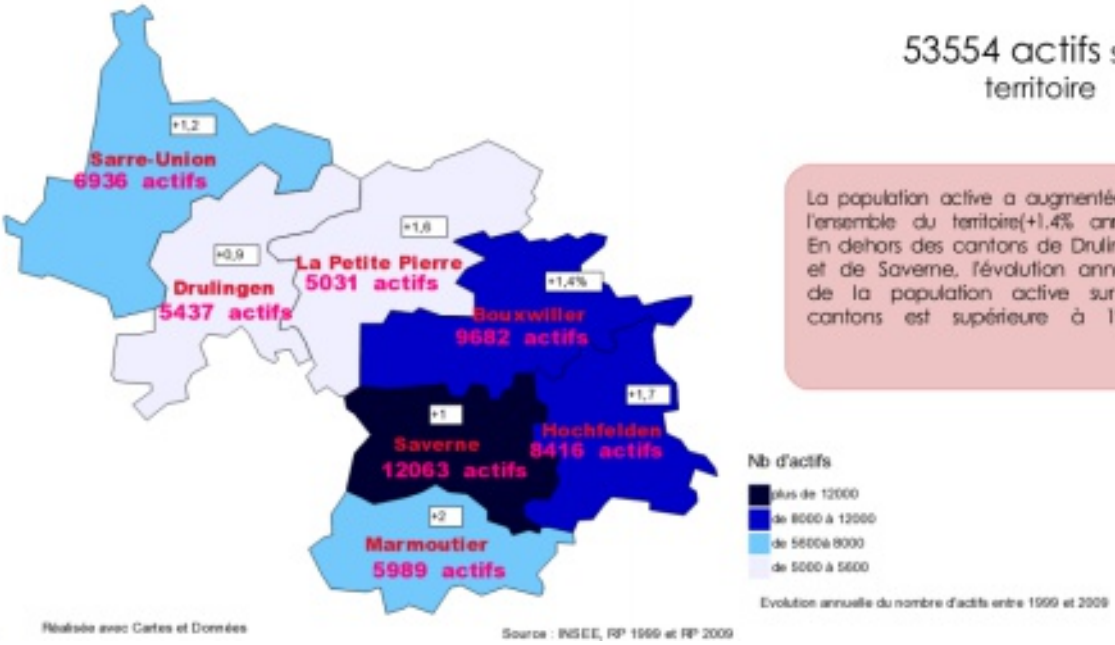

53554 actifs sur le territoire

La population active a augmentée sur l'ensemble du territoire(+1.4% annuel). En dehors des cantons de Drulingen et de Saverne, l'évolution annuelle de la population active sur les cantons est supérieure à 1%.

Sur 10 ans, le territoire a gagné plus d'actifs qu'en moyenne régionale. La progression de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est très significative (+54%), comme celle des professions intermédiaires (+31%) et des employés (+21%). La part des ouvriers diminue (-2%) mais trois fois moins qu'en moyenne régionale (-6%). Enfin, le territoire perd plus d'agriculteurs exploitants (-22%) que la moyenne alsacienne.

	Territoire Saverne		Alsace	
	Part 2009	Evolution 1999 2009	Part 2009	Evolution 1999 2009
Agriculteurs, exploitants	1%	-22%	1%	-20%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5%	4%	4%	1%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	10%	54%	13%	38%
Professions intermédiaires	22%	31%	24%	21%
Employés	28%	21%	28%	11%
Ouvriers	34%	-2%	30%	-6%
TOTAL	100%	14%	100%	10%

Répartition des actifs du territoire par CSP

1999

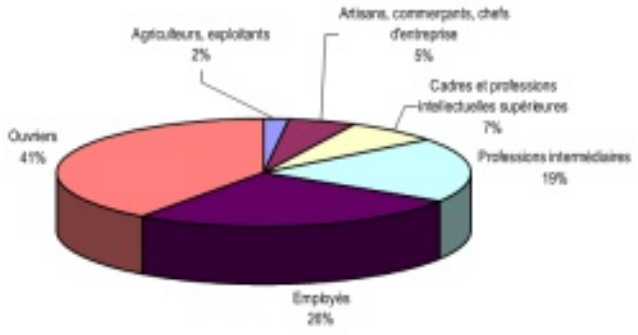

2009

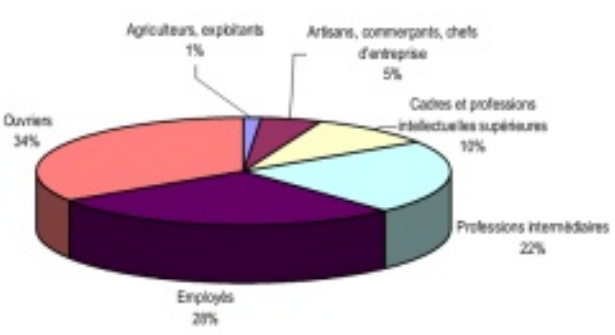

Les Emplois

	Saverne	Alsace	part
Agriculteurs, exploitants	2%	1%	10%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6%	5%	6%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	10%	14%	3%
Professions intermédiaires	21%	26%	4%
Employés	26%	28%	5%
Ouvriers	35%	27%	6%
TOTAL	*100%*	*100%*	*5%*

2009 - Répartition des emplois par CSP

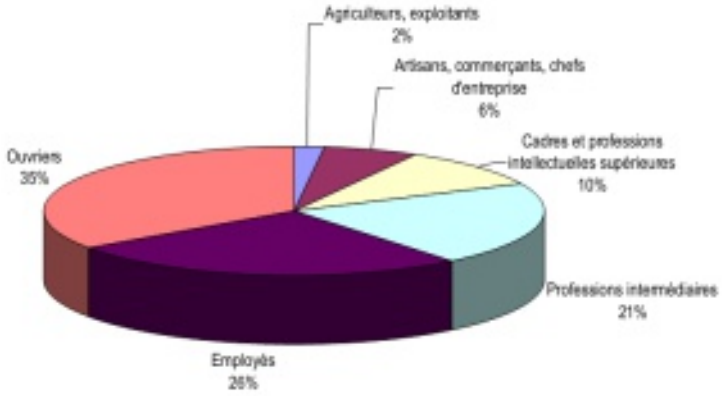

Le territoire, qui pèse pour 4,9% dans la population alsacienne, propose 5% des emplois de la région. La part des agriculteurs exploitants est deux fois plus importante qu'en moyenne régionale. Le territoire se caractérise également par une part d'emplois d'ouvriers supérieure à la moyenne de 8 points. Les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures enregistrent un retard de 4 points, 5 points pour les professions intermédiaires.

En pourcentage, la répartition des emplois sur le territoire est quasiment identique à celle des actifs. En valeur absolue, le territoire compte près de 12 000 actifs occupés de plus que d'emplois disponibles, soit un taux de dépendance de 76%.

	emplois	actifs	tx dépendance
Agriculteurs, exploitants	742	728	102%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2270	2415	94%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3752	5030	75%
Professions intermédiaires	7816	11392	69%
Employés	9832	13331	74%
Ouvriers	12917	16174	80%
TOTAL	37329	49070	76%

	Territoire Saverne			Alsace			2009
	1999	2009	var %	1999	2009	var %	Sav/Alsace
Agriculture	1372	1299	-5%	14290	13221	-7%	10%
Industrie	10878	10054	-8%	166985	144900	-13%	7%
Construction	3191	3600	13%	44216	51163	16%	7%
Commerce, transport, services divers	10627	13119	23%	282520	324802	15%	4%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	7147	9257	30%	179756	217939	21%	4%

Territoire Saverne - 2009

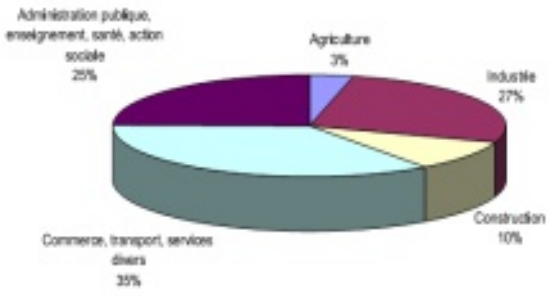

Alsace - 2009

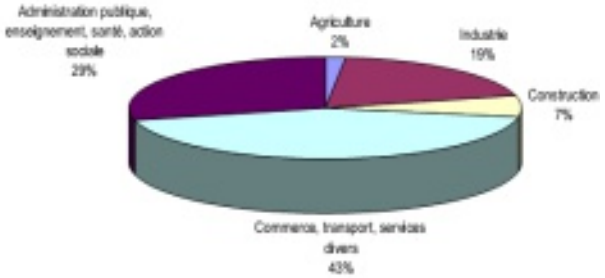

Les Etablissements

Un relatif équilibre est à noter entre les locomotives économiques du territoire (1,2% des établissements qui emploient plus de 50 salariés) et les PME de moins de 50 salariés. Alors que la répartition des établissements du territoire de Saverne par tranche d'effectifs est comparable à celle de l'Alsace, on note une plus forte concentration des emplois du territoire de Saverne dans les PME de moins de 50 salariés, notamment dans celles de moins de 10 salariés. Les TPE de moins de 10 salariés proposent 25,2% des emplois locaux contre 19,7% en moyenne régionale.

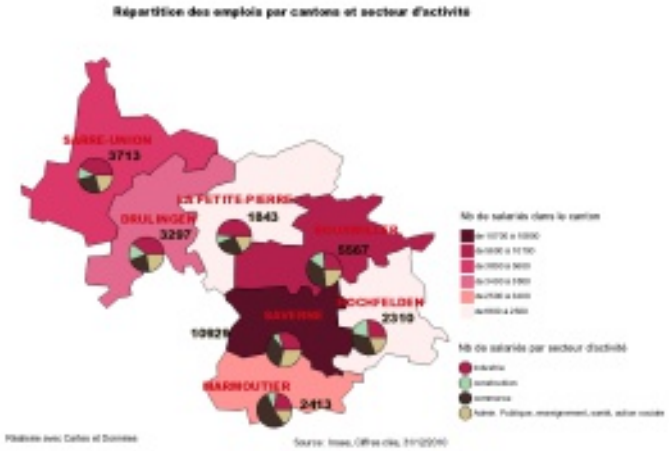

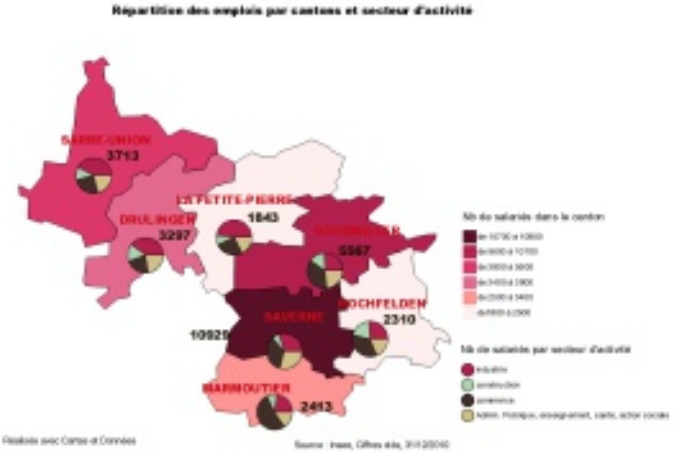

Répartition des établissements par canton et taille

cantons	0 salariés	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés et plus	Effectif inconnu	Total
BOUXWILLER	1135	537	62	34	21	53	1842
DRULINGEN	576	316	28	18	13	43	994
HOCHFELDEN	1062	380	44	15	7	41	1549
LA-PETITE-PIERRE	549	217	14	8	3	23	814
MARMOUTIER	681	272	22	13	8	27	1023
SARRE-UNION	692	342	27	15	12	34	1122
SAVERNE	1326	719	103	47	36	67	2298
Communes du canton de Wasselonne	162	59	2	3		10	236
Total	**6183**	**2842**	**302**	**153**	**100**	**298**	**9878**

Source : INSEE, SIRENE juillet 2013

Une économie tirée par l'industrie...

Avec 9525 emplois salariés, l'industrie représente 38% de l'emploi salarié privé du territoire. C'est le principal secteur pourvoyeur d'emplois directs, plus qu'au niveau régional où l'industrie pèse pour 26% de l'ensemble des emplois salariés privés. Les femmes représentent 26% de l'emploi salarié industriel et 64% des salariés de l'industrie sont des ouvriers.

Les secteurs les plus représentés sur le territoire sont les équipements mécaniques (22,6% des effectifs industriels de la zone), l'agro-alimentaire (17,9%) et la chimie-caoutchouc-plastiques (11,8%).

Les 7 plus grandes entreprises industrielles du territoire proposent plus de 42% de l'ensemble des emplois industriels locaux. Elles sont toutefois globalement situées sur des marchés distincts ; du machinisme agricole à la fabrication de boissons en passant par les équipements électriques, la chaudronnerie ou le cristal de luxe.

Si les emplois industriels sont en diminution constante depuis 2000, cette diminution est moins marquée qu'en moyenne régionale. La baisse des emplois industriels doit être mise en parallèle à l'augmentation importante des emplois de service dont une partie correspond à de l'externalisation de fonctions non stratégiques.

Au niveau du système décisionnel, 60,1% des salariés dépendent d'un centre de décision situé en dehors du territoire (à l'étranger pour 39,7% des salariés). Même si ce taux est inférieur à la moyenne régionale (66,9%), il représente sans doute le talon d'Achille de ce secteur.

Souligons enfin que la crise économique de 2009, qui a impacté principalement l'emploi industriel, s'est faite ressentir moins fortement sur le territoire de Saverne qu'ailleurs en Alsace. Le territoire a perdu 1,7% de ses emplois salariés contre 4,5% pour l'Alsace du Nord ou encore 4,9% pour Sélestat-Molsheim.

...mais avec des secteurs de la **construction et de l'agriculture** bien représentés

La **Construction**

9,7% des emplois du territoire de Saverne sont dans le secteur de la construction, c'est une des plus fortes concentrations d'Alsace.

Le chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment du territoire se fait pour les 2/3 dans la rénovation et l'entretien. Ceci est à mettre en parallèle au parc de logements du territoire qui est l'un des plus typés d'Alsace : 59% des logements ont plus de 35 ans et 79% des logements sont individuels.

L'amélioration des performances énergétiques et la qualité environnementale des bâtiments présentent donc des perspectives intéressantes pour les entreprises du territoire. En ce qui concerne le chiffre d'affaires de la rénovation énergétique, il devrait augmenter de 32% de 2010 à 2014. En 2014, le chiffre d'affaires consacré à ces activités représentera 25% du chiffre d'affaires Bâtiment.

L'**Agriculture**

S'il est logique que la part des agriculteurs-exploitants soit plus importante sur le territoire de Saverne que sur celui de Strasbourg (5 fois plus), on note qu'elle est aussi trois fois supérieure à celle de Haguenau-Wissembourg et 50% plus importante que celle de Molsheim-Schirmeck.

900 exploitations agricoles, soit 20% des exploitations bas-rhinoises, exploitent 53 000 ha de terres (28% des surfaces agricoles du Bas-Rhin). La production est essentiellement orientée vers la filière bovine avec 52% des vaches allaitantes de l'ensemble du Bas-Rhin. Avec 88 millions de litres de lait par an – dont 8 millions de litres de lait Bio -, le territoire de Saverne apporte 50% de la production départementale.

dossier

SE NOURRIR DU TERRITOIRE

« C'est un métier qui nécessite qu'on aime les animaux, qu'on soit en conventionnel ou en bio »

"AB" des initiales prédestinées pour la production laitière d'Alsace Bossue

L'Alsace Bossue avec un tiers de ses producteurs de lait certifiés AB, fait figure de territoire agricole d'excellence.

Tout commence au début des années 90. Le directeur de la coopérative locale Unicoolait décide de développer une filière lait biologique afin de diversifier ses activités. 7 éleveurs* d'Alsace Bossue répondent favorablement. Un ingénieur de la coopérative assure des formations pour le petit groupe. Les agriculteurs constituent une CUMA (coopérative d'utilisation du matériel agricole) pour acheter de nouveaux équipements. Ils mènent des expérimentations techniques dans leurs fermes. Des références technico-économiques sur l'élevage laitier biologique sont produites collectivement.

L'herbe devient une ressource

La démarche rencontre un écho d'autant plus favorable que l'Alsace Bossue possède des terres peu productives au regard de la rationalisation agricole, amorcée en France en 70. Cette dernière conduit à intensifier les techniques de production (ensilage de maïs, traitements phyto sanitaires) pour augmenter les rendements. Mais ces techniques ont fini par être rejetées car mal adaptées (trop coûteuses) aux spécificités d'une région très herbagère. L'agriculture biologique ouvre des perspectives aux éleveurs car les techniques utilisées s'appuient davantage sur les ressources du milieu naturel.

Un mode de production qui mobilise la créativité et la technicité du paysan pour obtenir des rendements.

Les obligations réglementaires liées à la certification AB s'appuient sur des principes généraux comme le lien au sol ou le respect du bien-être des animaux. Elles interdisent certaines pratiques d'élevage et de culture mais ne disent pas ce que l'agriculteur doit mettre en œuvre pour avoir une production satisfaisante. Façonné conjointement par l'ingénieur de la coopérative et le groupe des éleveurs pionniers, le modèle de production répond à un objectif de réalisation du quota à partir des ressources fourragères disponibles sur l'exploitation. L'herbe est exploitée de façon intensive avec de nombreuses récoltes en ensilage et en enrubannage.

Source : Hellec Florence et Blouet André, « technique versus autonomie ». Deux exceptions de l'élevage laitier biologique dans l'est de la France. Terrains et travaux 2012.

*20 éleveurs en 2006- 33 éleveurs en 2012

Véronique Klein, exploitante de la ferme Klein à Ottwiller, avec Fanny, sa fille

TÉMOIGNAGE

Chez les Klein, on est bio de l'étable à la maison

Véronique Klein, 50 ans, et son mari Heini Klein élèvent 60 vaches laitières. Leur exploitation, convertie au bio depuis 1992, s'étend sur 100 hectares dont 80 en herbe. Qu'est-ce qui les a incités à se lancer ?

« Nous avons commencé notre conversion en 92 et sommes certifiés AB depuis 1994. La demande de la laiterie était croissante et c'était un mode de production qui nous plaisait. Le lait est vendu plus cher. En même temps, les charges sont un peu plus élevées car il y a plus de travail manuel. Il nous faut plus de surface pour nourrir l'animal. Au-delà de l'intérêt économique, c'est un mode de vie qui nous convient et que nous avons adopté dans notre vie familiale ».

dans le Mag'

dossier

LE BÂTIMENT EN MOUVEMENT

le chantier de la rénovation énergétique sera dans le vieux… ou ne sera pas

Une majorité de logements individuels et anciens

Si l'on devait réaliser un cliché instantané du logement sur notre territoire, on trouverait une maison, ancienne, voire construite avant 1948, occupée par un propriétaire retraité.

58% des logements de notre territoire ont été construits avant 1975 et peuvent être qualifiés d'anciens sur le plan thermique. En effet, c'est seulement après le premier choc pétrolier de 1974 que les pouvoirs publics s'engagent dans des démarches de réduction des consommations énergéti- ques, avec l'idée toute simple que « l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas, nous commençons alors à isoler nos logements».

58% des logements de notre territoire ont été construits avant 1975

De très vieilles bâtisses à restaurer

Près de 35% des logements de notre territoire ont été construits avant 1948, dans des matériaux traditionnels locaux (pierre, torchis, colombages), ce gisement d'habitat revêt un caractère patrimonial que l'on doit réhabiliter en se souciant de son comportement mécanique et de la préservation de son authenticité. Ce patrimoine réinvesti par les habitants d'aujourd'hui, et préservé pour les générations futures, constitue un formidable atout pour le tourisme dans notre région.

Pour réduire les gaz à effet de serre produits par les bâtiments et atteindre les engagements du Grenelle, tous, sur notre territoire, s'accordent sur la nécessité de concentrer les travaux d'amélioration énergétique sur le logement ancien…

Près de 35% des logements ont été construits avant 1948

Répartition du parc de résidences principales du territoire de la MDEF selon l'ancienneté du logement
Unité : Nbre de logements - Source : INSEE RP08

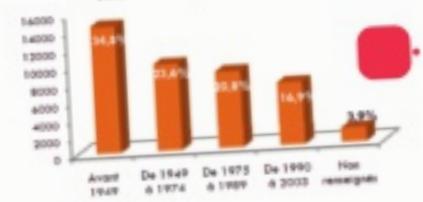

Evolution des chiffres d'affaires des différents marchés de la performance énergétique et de la qualité environnementale dans le Bâtiment en 2009 et 2014 sur le territoire de la MDEF
Source : Estimation CERTA Alliance

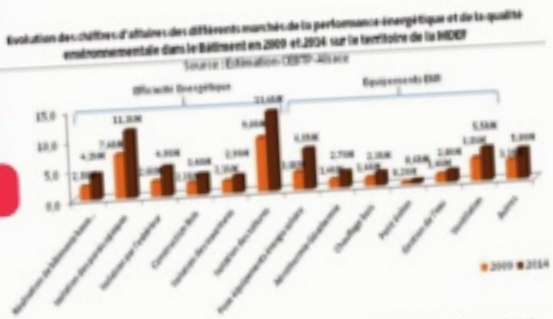

8 PAGE

dans le Mag'

on en parle

dans le Mag'

dossier

LE BÂTIMENT EN MOUVEMENT

Des retraités qui vivront plus longtemps dans leur maison

Les propriétaires sont à 37% des retraités. L'âge peut constituer un frein pour engager des travaux (remise en cause des habitudes, méconnaissance des apports des nouvelles technologies, etc.). Mais dégagé des charges familiales, du remboursement de son prêt d'acquisition, un retraité aura tout le loisir de concentrer ses dépenses sur des travaux. Et cela, d'autant plus que le maintien à domicile des personnes âgées, corrélé à l'allongement de la durée de la vie, milite en faveur de travaux d'amélioration de l'existant (isolation, accessibilité).

Ces propriétaires âgés confieront en priorité ces travaux à des entreprises.

71% des entreprises du bâtiment consacrent leur activité à la rénovation contre 52% en Alsace. Avec 2500 salariés, le bâtiment emploie 10 % des salariés de notre territoire (contre 7 % dans le reste de l'Alsace).

Le dynamisme des professionnels du bâtiment boosté par le marché de la performance énergétique

Nos entreprises justement semblent particulièrement prêtes à répondre à la demande des habitants du territoire.

71% des entreprises du bâtiment consacrent leur activité à la rénovation contre 52% en Alsace. Avec 2500 salariés, le bâtiment emploie 10% des salariés de notre territoire (contre 7% dans le reste de l'Alsace).

Ce sont essentiellement des TPE et artisans spécialisés par corps de métiers, reconnus pour leur maîtrise des techniques traditionnelles.

Nos professionnels sont plus jeunes et moins qualifiés (60% sont peu qualifiés contre 43% en Alsace).

Le marché du bâtiment, malgré la crise qui a freiné sa croissance depuis 2009, a su se maintenir notamment grâce à la progression de l'activité liée à la performance énergétique et à la qualité environnementale.

Pour parvenir aux objectifs définis par le Grenelle de l'environnement, les experts soulignent la nécessité d'une mise en œuvre qualitative et bien coordonnée. Pour cela, sur notre territoire, nous avons une main d'œuvre au professionnalisme incontestable, jeune et mobilisable qui possède déjà la culture du « travailler ensemble ».

des métiers ouverts aux jeunes via l'apprentissage

Des propriétaires qui habitent leur maison

Notre territoire concentre une forte majorité de logements individuels : 79% de nos logements sont des maisons contre 50% dans le reste de l'Alsace.

Ces maisons sont aux 2/3 des résidences principales, occupées par leur propriétaire.

les maisons sont aux 2/ 3 des résidences principales, occupées par leur propriétaire

Cette typologie d'habitat est favorable aux travaux d'amélioration énergétique.

En effet, un propriétaire occupant sera le premier bénéficiaire des économies d'énergie réalisées.

Dans un contexte de forte concurrence, les biens plus performants thermiquement seront avantagés à la vente car les consommateurs deviennent vigilants sur ce point.

Sources :

Données France : source built up skills janv 2013

Données locales : étude CERC 01/10/2013 De l'analyse des marchés de la Construction Durable au diagnostic de la montée en compétence des métiers du Bâtiment et des ENR à l'horizon 2014

LE MAG - N°4 / OCTOBRE 2013

PAGE 9

dans le Mag'

on en parle

Notre action sur le **territoire en 2013**

Actions transversales **Mag' et SDE**

La **Semaine** du **Développement Économique**

La Semaine du Développement Économique est l'occasion de nous concentrer sur les sujets socio-économiques qui font sens sur le territoire. Dans un environnement mondialisé, c'est un moment privilégié de rencontres entre professionnels pour réinvestir dans le lien local, et **bâtir « le territoire à chaleur ajoutée »**, qui devient notre slogan officiel .

La SDE illustre de façon très concrète le travail partenarial, local, qui est la raison d'être des Maisons de l'Emploi. Sa réalisation dont la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne est la garante, est le fruit du travail en commun des acteurs du territoire et au premier chef, des membres du Comité d'organisation 2013 (30 volontaires env.).

Fédérer sur un **territoire** les **acteurs économiques locaux**

Lors de cette 11ème édition, 16 rendez-vous ont été honorés par un millier de personnes, durant 5 jours (10 au 15 novembre 2013).

Visites d'entreprise, conférences, tables rondes, ateliers... Ces manifestations permettent de créer des synergies entre ceux qui travaillent au quotidien pour faire avancer leur vision du développement économique:

Leur diversité traduit l'ambition de la Maison de l'Emploi de fédérer sur un territoire les acteurs économiques locaux, quelque soit leur structure d' origine.

(On retrouve ainsi : Allo cadres, Alsace Active, Archimene, Brasserie Meteor, Cabinet Vix et associés, Cap Emploi, CCI Alsace, CCI Strasbourg et Bas-Rhin, Chambre de Métiers d'Alsace, Ciné Cubic, CIO Saverne, Club de l'Economie, Communauté de Communes de la Région de Saverne, Communauté de Communes de la Région de Saverne, Communauté de Communes du pays de Hanau, Communauté de Communes du pays de la Petite Pierre, Commune de Monswiller- espace culturel Le Zornhoff, Conseil Général du Bas –Rhin, Crapt-Carrli, Cres, Dirrecte, Groupe La Poste, hôtel restaurant La Clairière, Initiative Pays de Saverne, Jeune Chambre Economique de Saverne, Koralliance, Lycée des métiers Jules verne, Lycée polyvalent du Haut Barr, Maison des entrepreneurs et ses locataires, Mission Locale, Office du tourisme intercommunal du pays de la Petite Pierre, Opcalia Alsace, Parc naturel Régional des Vosges, Pôle Emploi, Région Alsace-agence territoriale Nord- Alsace, Ubifrance...)

Le **Mag**

Le Mag poursuit son aventure débutée en 2008 avec le premier numéro d'Avenirs. En 2013, deux nouveaux numéros sont venus enrichir la collection :

- Le Mag n° 5 avec son dossier consacré au circuits courts alimentaires, publié en avril 2013.

- Le Mag n° 6 avec son dossier consacré au bâtiment face au défi énergétique, publié en octobre 2013.

Conçu à l'origine pour « porter » l' information au plus près des foyers en matière d'emploi, de formation et d'orientation, Il s'est progressivement enrichi de pages à destination des professionnels – héritage de la lettre de l'APERS puis du Mag pro-.

Au delà de sa mission d'information , le Mag est la prolongation sous une forme illustrée de nos actions. Le dossier central de 9 pages consacré à un secteur économique clef et à ses emplois nourrit notre action GPECT. Si le Mag traite d'actualité, met en avant témoignages et photos pour le rapprocher de son lectorat, les articles sont travaillés sur le fond afin de garantir une pérennité, proche d'une étude.

Un **acteur non discriminant** de l'**information** en **matière d'emploi, formation, orientation**

Le Mag est imprimé en 47 000 exemplaires, envoyé à plus de 3000 chefs d'entreprise et à l'ensemble des habitants (41 000 boites aux lettres). Couvrant l'ensemble de la population, il permet à la Maison de l'Emploi de se positionner comme un acteur non discriminant de l'information en matière d'emploi, formation, orientation. Il s'adresse à tous les publics, même ceux les plus éloignés des pôles de services. Dans un territoire rural, il permet de lutter contre la «désertification économique».

Le format traditionnel papier est privilégié afin de le rendre intergénérationnel. Une version numérique est également téléchargeable sur le site du Pays, permettant de dépasser les frontière géographiques de notre territoire et d'en donner une image dynamique.

Mag et **SDE**, des **outils** de **promotion** du **territoire**

Car le Mag comme la SDE au-delà de leur vocation de service direct aux habitants de ce territoire, poursuivent un objectif de marketing territorial. Les entreprises les plus dynamiques sont mises en avant dans les portraits du Mag (entreprise à la Une, créateurs). Les trophées remis à l'issue de la SDE participent également de cette stratégie.

Aujourd'hui le Mag se postionne comme un outil incontournable de notre mission de développement économique du territoire, endogène et exogène. Il est devenu une publication connue et reconnue par les lecteurs, comme en atteste le soutien financier des annonceurs et la participation des entreprises à nos reportages

Pour mieux démontrer la cohérence entre les sujets développés dans le Mag et la SDE, et notre plan d'action global, vous les retrouverez, en illustration, tout au long de ce bilan

le livret programme de 32 pages en format poche conçu et réalisé en interne. Il est imprimé en 7000 exemplaires. Il est diffusé à partir de la mi-septembre dans les lieux accueillant du public, envoyé dans les mairies, aux partenaires de la MDEF... Il est également envoyé en octobre avec le Mag à + de 3000 chefs d'entreprise du territoire.

2013 au fil de l'eau...

Nos **dates clefs** | Les **structures** | L'**évènement**

03/01/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
09/01/13	pépinière	comité de sélection pépinière
12/01/13	PSPP	Balade thermique à Neuwiller
14/01/13	IPS	CA IPS au restaurant Le Lion d'Or à La Petite Pierre
17/01/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
18/01/13	PSPP	Salon de l'habitat à Sélestat
18/01/13	MDEF	réunion préparation manifestation Oriente Express Oermingen
22/01/13	pépinière	info collective CCI/CMA
24/01/13	MDEF	Présentation espace conseils documentation à la MDE de Redon
25/01/13	MDEF	Réunion comité national directeurs (Paris)
31/01/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
01/02/13	MDEF	réunion partenaires lancement Moissons de l'Emploi
01/02/13	MDEF	forum métiers du bâtiment performant (1 au 4)
01/02/13	MDEF	Forum des métiers du bâtiment performant
03/02/13	MDEF	Stand forum bâtiment performant
04/02/13	MDEF	Forum des métiers du bâtiment performant
05/02/13	PSPP	Comité territorial de l'Innovation
07/02/13	PSPP	Balade thermique à Haegen
12/02/13	PSPP	Balade thermique à Sparsbach
12/02/13	pépinière	info collective CCI/CMA
13/02/13	PSPP	Balade thermique à Berg
13/02/13	MDEF	Réunion de préfiguration du Comité Locale Ecole Entreprises (CLEE)
14/02/13	PSPP	Balade thermique à Eckartswiller
14/02/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
14/02/13	PSPP	Comité de pilotage Eco-médiateurs
15/02/13	MDEF	réunion préparation manifestation Oriente Express Oermingen
18/02/13	PSPP	Balade thermique à Monswiller
19/02/13	PSPP	Balade thermique à Singrist
19/02/13	MDEF	comité de pilotage RSA/auto-entrepreneurs
19/02/13	PSPP	Réunion OT Alsace Bossue
20/02/13	PSPP	Balade thermique à Dehlingen
21/02/13	PSPP	Balade thermique à Zittersheim
21/02/13	IPS	comité d'agrément Nacre
21/02/13	MDEF	Réunion comité national directeurs (Paris)
25/02/13	MDEF	Percement deuxième tube
28/02/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
28/02/13	PSPP	Comité de pilotage tourisme
01/03/13	PSPP	Réunion hôtel d'entreprises passif CCRS
04/03/13	PSPP	Balade thermique à Hirschland
04/03/13	MDEF	Infos coll' Moissons de l'Emploi (du 4 au 8)
05/03/13	PSPP	Balade thermique à Dossenheim sur Zinsel
06/03/13	PSPP	Balade thermique du CG à Saverne
06/03/13	tous	reunion 1er comité organisation sde 2013
07/03/13	PSPP	Balade thermique à Eschwiller
07/03/13	pépinière	accueil Mei France et Bee Automation
07/03/13	MDEF	Audition par le CESER sur la territorialisation des politiques emploi
08/03/13	PSPP	Réunion inter-Pays d'Alsace
11/03/13	PSPP	Balade thermique à Birkenwald
11/03/13	MDEF	Journées de formation Moissons de l'Emploi (11 au 15)
11/03/13	pépinière	comité de sélection pépinière
12/03/13	PSPP	Balade thermique à Siewiller
12/03/13	PSPP	Mise en place du CLEE

13/03/13	PSPP	Balade thermique à Lohr
13/03/13	PSPP	Jury sélection architecte hôtel d'entreprises passif
14/03/13	PSPP	Balade thermique à Drulingen
14/03/13	IPS	comité d'agrément IPS
14/03/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
18/03/13	PAYS	Journée d'accueil Pays Terres de Lorraine
18/03/13	MDEF	Salon accessibilité pour les personnes à mobilité réduite organisé par la CCI au « Vaisseau »
18/03/13	PSPP	Accueil du Pays Terres de Lorraine
19/03/13	PSPP	Balade thermique à Steinbourg
19/03/13	MDEF	Journées de prospection Moissons de l'Emploi (19 au 28)
20/03/13	IPS	bureau IPS
20/03/13	MDEF	Journée CCI à la rencontre des entreprises
21/03/13	PSPP	Balade thermique à Furchhausen
21/03/13	MDEF	Conseil d'Administration
23/03/13	PSPP	Conseil d'Administration
26/03/13	pépinière	info collective CCI/CMA
26/03/13	pépinière	rencontre des entrepreneurs
27/03/13	PSPP	Balade thermique à Bouxwiller
28/03/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
01/04/13	tous	pubication MAG 5
02/04/13	IPS	CA IPS à La Maison des Entrepreneurs à Saverne
03/04/13	PSPP	Balade thermique (semaine du DD) à Saverne
03/04/13	MDEF	Bilan à chaud Moissons de l'Emploi
05/04/13	PSPP	Réunion territoriale tourisme
05/04/13	PSPP	Réunion ADT Région
08/04/13	MDEF	Prospections tél Moissons (8 au 12)
08/04/13	PSPP	Accueil promotion de l'INET à Saverne
11/04/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
12/04/13	MDEF	Comité local de suivi
13/04/13	IPS	assemblée générale
13/04/13	MDEF	Les matinales, réunion collective d'information auto-entrepreneur
13/04/13	tous	AG communes
15/04/13	pépinière	rencontre des entrepreneurs
16/04/13	MDEF	Réunion du groupe formation Pôle Alsace Energivie
25/04/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
25/04/13	PSPP	Réunion sur le financement de l'hôtel d'entreprises passif
26/04/13	IPS	Comité de pilotage Entreprises et Territoire
29/04/13	pépinière	rencontre des entrepreneurs
06/05/13	PSPP	Salon Maison du printemps à Strasbourg
07/05/13	PSPP	Réunion à la Région : SCoT et développement économique
14/05/13	IPS	comité d'agrément IPS
14/05/13	IPS	réunion de coordination avec Pôle Emploi
14/05/13	pépinière	info collective CCI/CMA
14/05/13	PSPP	Comité territorial de l'Innovation
15/05/13	MDEF	Réunion lancement projet soudeurs édition 2013-2014
16/05/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
17/05/13	tous	réunion second comité organisation SDE 2013
21/05/13	PSPP	Réunion centre socioculturel à Diemeringen
21/05/13	PSPP	AG ADT
24/05/13	MDEF	Forum d'orientation emploi création d'entreprise au centre de détention d'Oermingen
25/05/13	pépinière	comité de sélection pépinière
27/05/13	pépinière	rencontre des entrepreneurs
28/05/13	PSPP	Comité technique déclinaison SRCAE
30/05/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
31/05/13	PSPP	Réunion inter-Pays d'Alsace
31/05/13	PSPP	Réunion ADEME Région
03/06/13	tous	reunion jury trophées 2013
03/06/13	PSPP	Réunion territoriale tourisme
04/06/13	IPS	comité d'agrément Nacre
04/06/13	IPS	réunion de coordination accueil créateurs avec CCI/CMA et Région Alsace
04/06/13	PSPP	Réunion territoriale tourisme
05/06/13	PSPP	Réunion territoriale tourisme
06/06/13	MDEF	Recrutement collectif LGV
07/06/13	pépinière	réunion préparation Portes Ouvertes
11/06/13	PSPP	Réunion publique CG à Haegen
11/06/13	IPS	comité d'agrément IPS
11/06/13	pépinière	info collective CCI/CMA
13/06/13	MDEF	Réunion du bureau
13/06/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
14/06/13	tous	réunion 3eme comité organisation SDE 2013
17/06/13	PSPP	Réunion coordination EV Sarreguemines Saverne
17/06/13	PSPP	Réunion thématique tourisme "bière"
19/06/13	pépinière	comité de pilotage pépinière
21/06/13	PSPP	Réunion territorialisation SRCAE

24/06/13	PSPP	Réunion publique CG à Sarre-Union
24/06/13	pépinière	rencontre des entrepreneurs
24/06/13	tous	clôture mini entreprise lycée du Haut-Barr
27/06/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
27/06/13	MDEF	Conférence Altedia loi sécurisation emploi
27/06/13	PSPP	Comité de pilotage tourisme
28/06/13	PSPP	réunion du bureau
01/07/13	IPS	CA IPS chez Est Réseaux à Phalsbourg
01/07/13	PSPP	Comité de pilotage éco-médiateurs
02/07/13	IPS	comité d'agrément IPS
02/07/13	IPS	comité d'agrément Nacre
03/07/13	MDEF	Journée Thématique GPECT AVE à Paris
03/07/13	MDEF	Comité de pilotage APP
11/07/13	PSPP	Marché à Saverne
11/07/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
12/07/13	PSPP	Comité technique déclinaison SRCAE
18/07/13	PSPP	Comité technique tourisme
25/07/13	MDEF	Signature PEO collective sécurité ferroviaire
25/07/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
31/07/13	MDEF	Réception des nouveaux locaux (salles, bureaux)
01/08/13	MDEF	Le lot 47 atteint les 150000 h de clause
07/08/13	MDEF	Déménagement des locataires dans locaux rénovés
22/08/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
29/08/13	PSPP	Comité technique tourisme
29/08/13	PSPP	réunion Région stations de recharge véhicules électriques
02/09/13	IPS	réunion de préparation Entreprises et territoire
05/09/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
05/09/13	PSPP	Réunion concertation fonds Européens
06/09/13	PSPP	Foire européenne à Strasbourg
07/09/13	PSPP	Foire européenne à Strasbourg
13/09/13	PSPP	Foire européenne à Strasbourg
16/09/13	PSPP	Présentation APD Hôtel d'entreprises passif
17/09/13	IPS	comité d'agrément IPS
19/09/13	IPS	comité d'agrément Nacre
19/09/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
19/09/13	PSPP	Comité pilotage Martelberg
20/09/13	tous	lancement de la campagne de communication SDE 2013
21/09/13	MDEF	Entreprises et territoires, JFA Sarre-Union
21/09/13	IPS	opération Entreprises & Territoire chez Jus de Fruits d'Alsace à Sarre-Union
21/09/13	IPS	Entreprises et territoires, JFA Sarre-Union
24/09/13	pépinière	comité de sélection pépinière
24/09/13	pépinière	info collective CCI/CMA
25/09/13	pépinière	accueil Holiday maker
26/09/13	PSPP	Journée régionale SRCAE
27/09/13	PSPP	groupe de travail déchets organiques ménagers
30/09/13	PSPP	Réunion publique CG à Dettwiller
01/10/13	tous	publication MAG 6
03/10/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
04/10/13	pépinière	réunion préparation Portes Ouvertes
06/10/13	PSPP	Salon BioWaldo à Waldowisheim
07/10/13	pépinière	rencontre des entrepreneurs
07/10/13	MDEF	Réunion à l'IMS pour le lancement du dispositif 100 chances pour 100 emplois en Alsace
07/10/13	pépinière	stage création d'entreprise CMA (7 au 22)
08/10/13	MDEF	Présentation Plateforme ACCENT aux chambres consulaires
10/10/13	PSPP	Réunion publique CG à Oermingen
10/10/13	tous	forum des métiers de l'économie verte Région Alsace
10/10/13	MDEF	Plan de dev des métiers Economie verte Région
10/10/13	MDEF	Comité de pilotage CLEE
11/10/13	PSPP	Balade thermique Eco-Médiateurs à Saverne
11/10/13	PSPP	Comité technique SRCAE
11/10/13	MDEF	Présentation Plateforme ACCENT
12/10/13	MDEF	Ateliers SCOT Saverne
14/10/13	PSPP	Réunion ADT boucles locales cyclo
14/10/13	PSPP	Réunion locale SRCAE
15/10/13	MDEF	Jury trophée diversité IMS
17/10/13	PSPP	Balade thermique Eco-Médiateurs à Dettwiller
17/10/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
18/10/13	MDEF	Forum de l'emploi au centre de détention d'Oermingen
18/10/13	PSPP	Réunion des Présidents des Pays d'Alsace
19/10/13	PSPP	Fête de l'énergie à Saverne
22/10/13	IPS	journée interplateformes alsaciennes à Sélestat
22/10/13	pépinière	info collective CCI/CMA
22/10/13	MDEF	Comité de pilotage programme Interreg Parc
24/10/13	PSPP	Réunion publique CG à Bettwiller

28/10/13	PSPP	réunion Scots Pays
29/10/13	PSPP	Réunion publique CG à Hinsbourg
31/10/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
02/11/13	PSPP	Salon Bio&Co à Strasbourg
04/11/13	PSPP	Réunion publique CG à Ingwiller
04/11/13	PSPP	Comité de pilotage éco-médiateurs
06/11/13	MDEF	Réunion ensemble partenaires ACCENT pour améliorations
08/11/13	PSPP	Comité technique tourisme
08/11/13	PSPP	CA PSPP
10/11/13	PSPP	Portes ouvertes à la MDE à Saverne
10/11/13	IPS	rencontre parrains/filleuls/administrateurs d'IPS
10/11/13	pépinière	Portes ouvertes
10/11/13	tous	SDE
11/11/13	tous	SDE
12/11/13	MDEF	SDE soirée parrainage avec ML
12/11/13	tous	SDE
13/11/13	MDEF	SDE ateliers Mind Mapping avec JCE
13/11/13	MDEF	1ère réunion de chantier Caritas
13/11/13	pépinière	rencontre des entrepreneurs
13/11/13	tous	SDE
14/11/13	MDEF	SDE présentation Plateforme formation à venir
14/11/13	IPS	comité d'agrément IPS
14/11/13	tous	SDE
14/11/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
15/11/13	MDEF	SDE Soirée des trophées
15/11/13	PSPP	SDE, remise des Trophées
18/11/13	PSPP	Réunion publique CG à Sarrewerden
18/11/13	pépinière	participation à la journée Créer sa boite en Alsace
18/11/13	MDEF	Participation au salon Créer sa boîte en Alsace
19/11/13	PSPP	Journée ETD sur le diagnostic territorial
20/11/13	PSPP	Balade thermique (Ambassadeurs de l'énergie) à Saverne
21/11/13	MDEF	réunion du CA
22/11/13	tous	émission radio spéciale Trohées
22/11/13	PSPP	Réunion des PPA Scot Alsace Bossue
22/11/13	PSPP	groupe de travail déchets organiques ménagers
25/11/13	PSPP	Copil commerce équitable Saverne
25/11/13	PSPP	Comité de pilotage Saverne Ville de commerce équitable
26/11/13	PSPP	Réunion publique CG à Wimmenau
26/11/13	MDEF	lancement CLEE
27/11/13	IPS	comité d'agrément Nacre
28/11/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
28/11/13	MDEF	Journées nationales des Maisons de l'Emploi (28 et 29)
29/11/13	MDEF	participation au groupe d etravail un panier pour l'emploi
02/12/13	PSPP	Réunion publique CG à Obersoultzbach
02/12/13	MDEF	Réunion du comité de pilotage de la plateforme de la charte de la Diversité de l'IMS
02/12/13	MDEF	Réunion charte langues Régionales
03/12/13	MDEF	Comité de pilotage clauses LGV
03/12/13	MDEF	CA du Lycée Jules Verne
05/12/13	IPS	réunion de coordination avec Pôle Emploi
06/12/13	PSPP	Copil circuits courts
06/12/13	PSPP	Lancement Diagnostic Local Santé en Alsace Bossue
06/12/13	PSPP	Comité de pilotage circuits courts
06/12/13	PSPP	Réunion de lancement DLS Santé Alsace Bossue
10/12/13	PSPP	Réunion publique CG à Dimbsthal
10/12/13	pépinière	info collective CCI/CMA
10/12/13	PSPP	Réunion réseau rural Région Alsace
11/12/13	PSPP	Balade thermique à Bettwiller
11/12/13	MDEF	réunion de préparation plateforme formation avec les OF
11/12/13	PSPP	porter à connaissance Etat SCOT Alsace Bossue
12/12/13	PSPP	Balade thermique à Bust
12/12/13	IPS	CA IPS à La Maison des Entrepreneurs à Saverne
12/12/13	IPS	comité d'agrément IPS
12/12/13	IPS	comité d'agrément Nacre
12/12/13	MDEF	Réunion collective d'information auto-entrepreneur
12/12/13	PSPP	Journée APFP Région Alsace
13/12/13	MDEF	Réunion comité national directeurs (Paris)
17/12/13	pépinière	accueil M2I
17/12/13	PSPP	Comité de pilotage MOVELO
18/12/13	MDEF	Réunion du CA
20/12/13	MDEF	Démarrage administratif du 1er groupe de formation caritas
31/12/13	MDEF	Lot 43a + 47 dépassent 300000h de clauses

Diagnostic territorial

L'objectif des outils proposés est de favoriser une connaissance du territoire partagée entre les acteurs.

Notre volonté n'est pas de créer un observatoire qui ferait doublon avec les productions de l'INSEE ou de l'OREF mais de donner aux partenaires des éléments de compréhension du territoire et d'aide à la décision.

Pour cela, il convient de :

• Collecter et faire largement circuler les informations disponibles,

• Approfondir les études sectorielles, nationales ou régionales par un éclairage local,

• Proposer des lieux de discussion pour définir les enjeux, priorités et actions à entreprendre.

Yves Koenig gérant des Orgues Koenig à Sarre-Union prépare sa transmission auprès de son plus jeune collaborateur.

Diagnostic local sur le **développement** des **compétences** et la **transmission d'entreprise des artisans de plus de 55 ans**

La Maison de l'Emploi et de la Formation a réalisé un diagnostic local afin de savoir comment les chefs d'entreprises, proches de la retraite sont enclins à faire évoluer leur offre (compétences) vers les « nouvelles technologies constructives», pour ne pas fragiliser les emplois, diminuer la valeur de cession et à terme, menacer la viabilité de l'entreprise.

L'enquête a été réalisée auprès de 68 artisans du bâtiment de plus de 55 ans à l'aide d'un questionnaire à remplir et à retourner à la Maison de l'Emploi.

Le bilan fait ressortir que peu d'artisans questionnés sont titulaires d'une qualification : Qualibat ENR, Qualifelec, Eco artisan, Quali'PV, etc..

La plupart des chefs d'entreprises n'anticipent la transmission de leur savoir faire qu'au moment où ils envisagent leur départ à la retraite.

Un chargé de mission de la Maison de l'Emploi et de la Formation a renseigné les personnes intéressées sur les formations à envisager et les démarches de transmission d'entreprise, en lien avec la CMA.

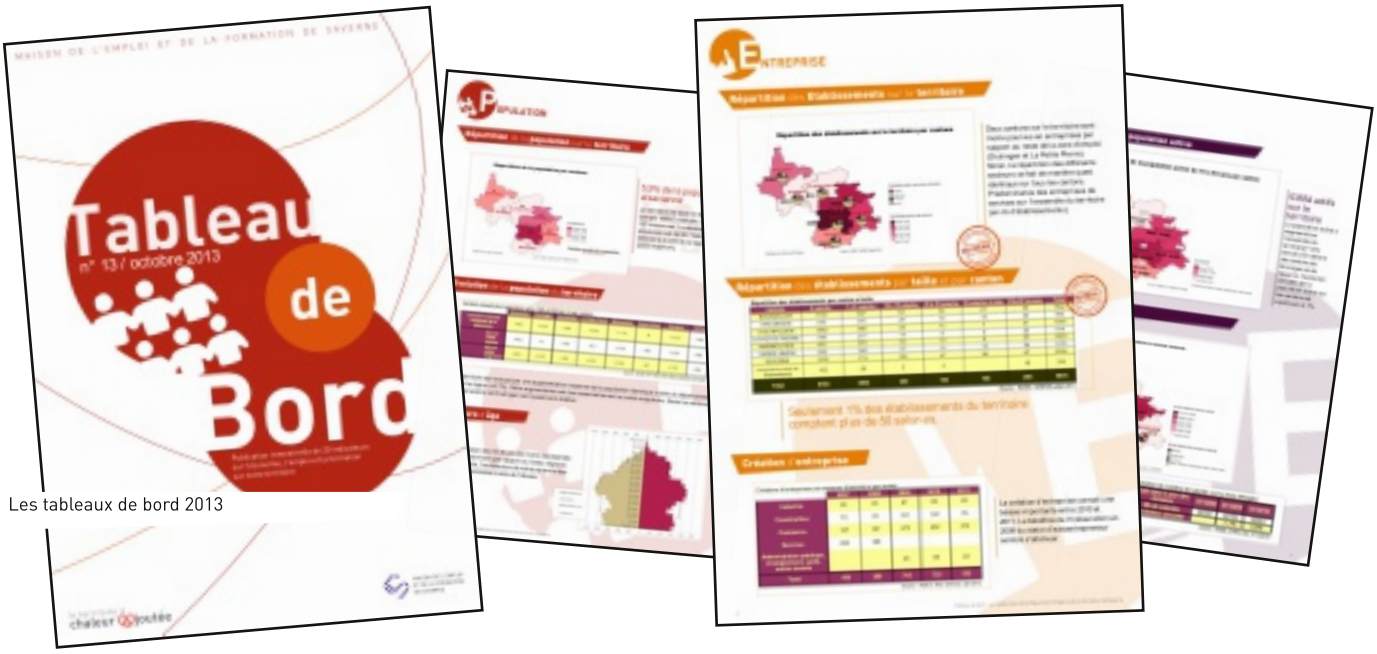

Les tableaux de bord 2013

Annuaire des **entreprises** du **territoire**

partager l'information sur les entreprises, capitaliser les différents contacts constituent une base précieuse pour une démarche de GPEC Territoriale.

La Maison de l'Emploi et de la Formation a fait développer une application web accessible depuis son site internet qui permet d'interroger la base des établissements du territoire.

La Maison de l'Emploi et de la Formation est abonnée au fichier SIRENE de l'INSEE. Cette base de données, actualisée deux fois par an, contient plus de 7500 enregistrements.

L'utilisateur peut se servir de la base pour trouver les coordonnées d'une entreprise ou pour faire du dénombrement (ex : combien d'entreprises comptent plus de 200 salariés sur la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union ?).

Après une procédure d'authentification, chaque entreprise peut compléter sa fiche avec quelques informations complémentaires.

Tableau de **Bord**

À partir des données existantes dans les différentes structures, en s'appuyant sur le travail de synthèse déjà réalisé par l'OREF, l'INSEE, la CCI ou l'ADIRA, les partenaires ont défini une série d'indicateurs volontairement limitée qui sera présentée dans un tableau de bord, mis à jour trimestriellement.

L'annuaire des Entreprises du territoire, en lign sur notre site Internet

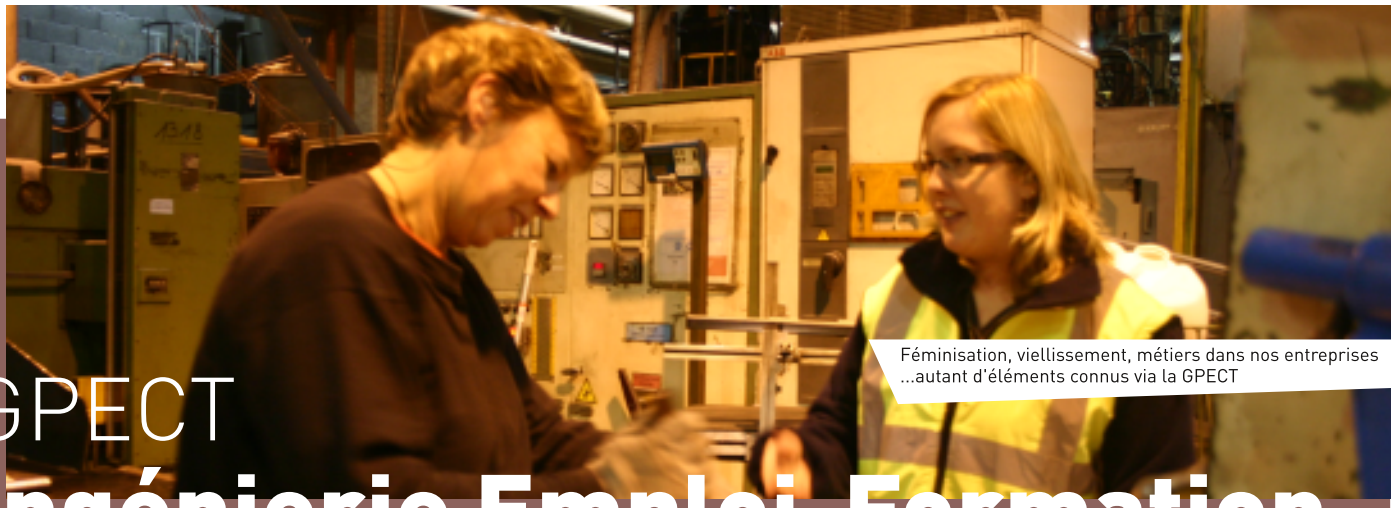

Féminisation, viellissement, métiers dans nos entreprises ...autant d'éléments connus via la GPECT

GPECT
Ingénierie Emploi-Formation

La **stratégie**

Faire de l'influence grandissante de la métropole strasbourgeoise sur les territoires voisins un atout et non une menace, voilà sans doute l'un des principaux enjeux pour notre territoire. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour la Maison de l'Emploi et de la Formation ; projet de territoire pour le Pays ; projet d'aménagement et de développement durable pour les SCoT... A chaque outil son lexique pour désigner la même ambition politique : **créer un écosystème favorable** au **développement économique et à l'emploi.**

Sur notre territoire à chaleur ajoutée, les projets naissent grâce à la proximité et au travail en réseau des acteurs.

Sans doute le diagnostic est-il souvent empirique mais n'est-ce pas là un luxe que nous avons de pouvoir nous affranchir des méthodes et principes soi-disant scientifiques grâce au partage d'observations de terrain ? Observer à une échelle trop grande un territoire, c'est accepter d'en gommer en grande partie le relief. Appliquer les mêmes méthodes partout, c'est nier la singularité des territoires. Or, l'action locale n'a de sens que si on considère au contraire que chaque territoire est singulier.

Nos actions pragmatiques naissent de rencontres, d'échanges, de partage d'informations au sein d'un véritable réseau de sentinelles du territoire (élus, techniciens, chefs d'entreprises,...) ; un réseau social au service d'un territoire 2.0.

Des **entretiens réalisés auprès** de **50 entreprises de + 50 salariés**

Pour mener à bien une démarche de GPECT, il faut commencer par faire un état des lieux de l'existant. La Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne a donc lancé un diagnostic des emplois et des compétences dans les entreprises du territoire. Si la zone d'emploi de Saverne / Sarre-Union est composée à 95% de TPE-PME de moins de 50 salariés, les 80 entreprises de plus de 50 salariés représentent 45% des salariés du territoire . Le diagnostic a donc été organisé auprès de 50 entreprises de plus de 50 salariés du territoire, soit 62% du panel. Des entretiens ont été réalisés pour analyser la constitution de leurs effectifs, répertorier les métiers et leurs pratiques RH.

Les informations relevées sur les pratiques RH et les indicateurs sociaux concernent 68% des salariés de notre panel (29% des salariés du territoire).

Quelques Données

32% des entreprises rencontrées ont une moyenne d'âge de plus de 45 ans... Des opportunités d'emploi à condition de s'y préparer.

- 36% ont un taux de féminisation de plus de 50%,
- 32% ont une moyenne d'âge de plus de 45 ans,
- 26% ont un taux d'emploi de TH de plus de 6%. 82% emploient au moins un salarié handicapé.
- 64% des entreprises disposent d'un service RH,
- 54% ont des fiches de poste, 56% ont une procédure d'accueil des nouveaux salariés
- 64% mettent en place des évaluations annuelles.

Les rencontres faites durant ce travail ont permis d'identifier quelques problématiques récurrentes : manque de soudeurs qualifiés (qui a donné lieu à un projet de formation soudeur Cf. page 38), difficulté à recruter des tourneurs fraiseurs.

Les projets **Emploi-Formation**

Le domaine Air et vie est un projet solidaire du territoire, ici la Visite du chantierpour les acteurs locaux organisée par Caritas, le 19 décembre 2013.

Air et Vie : un **chantier solidaire**

Après de multiples reports liés à des problèmes de permis de construire, le chantier de rénovation du site Air et Vie démarre en cette fin d'année 2013.

A terme, Air et Vie se destine à devenir un espace de vacances et de loisirs mais aussi de formation. L'ouverture du site est prévue pour novembre 2014.

Un chantier école pendant les travaux

Durant la rénovation du complexe, un bâtiment annexe, le pavillon, sera rénové par un chantier école. Un chantier école, c'est une formation grandeur nature de découverte des métiers du bâtiment où, en travaillant de ses mains, on apprend sur le terrain, avec un formateur et des entreprises.

Cette formation a pour objectif d'aider les personnes à s'orienter en découvrant concrètement les métiers du bâtiment en situation et donc le cas échéant à se diriger vers un métier en visant un diplôme.

Pour toute personne ayant une idée précise ou non du métier qui l'intéresse, c'est l'occasion de confronter son idée à la réalité et de confirmer ou non son choix.

Enfin, c'est un moyen de renforcer son projet professionnel et de faciliter l'obtention d'un financement de formation auprès des financeurs publics en apportant des preuves concrètes de son intérêt et de ses compétences.

Les premiers stagiaires ont démarré la formation le 20 décembre pour une durée de dix semaines.

Pour en savoir plus :
http://chantierecolesaverne.paysdesaverne.fr/

le chantier Air et Vie démarre fin 2013

Air et Vie - Vue de plein air et de la salle d'activité - SDE 2013

Caritas Alsace

cure de jouvence pour Air et Vie Marmoutier

Depuis 1957, le domaine "Air et Vie", sur les hauteurs de Marmoutier, offre aux accidentés de la vie un lieu d'accueil pour se reconstruire. A l'heure de se retirer, ses 4 fondatrices font le choix de léguer le domaine à une structure qui perpétuerait leur action d'accueil et d'ouverture aux autres. Après deux ans d'expérimentation, de rencontres des acteurs locaux, le projet prend forme. S'inscrivant dans la tradition qui donne depuis plus de 50 ans une véritable âme à ce site remarquable, Caritas Alsace décide d'investir 3 millions d'euros pour rénover - aux normes BBC - le domaine et en faire un lieu de vacances de 100 lits, pour des personnes seules, isolées, en situation de précarité. Pour autant, pas question de stigmatiser les publics. Le lieu, ouvert sur le tissu associatif et économique local, favorisera les échanges et les rencontres. Il offrira du travail pour des personnes en difficultés via les entreprises d'insertion du territoire et l'ESAT de Saverne, dans le domaine de la restauration ou des espaces verts. La population locale, les entreprises pourront également pleinement profiter des installations (restauration, hôtellerie, animations) et contribuer ainsi, à faire de ce site un lieu emblématique d'un territoire solidaire.

Le lieu offrira du travail pour des personnes en difficultés via les entreprises d'insertion du territoire et l'ESAT de Saverne, dans le domaine de la restauration ou des espaces verts

Malgré quelques aléas administratifs qui ont retardé les travaux, la nouvelle cité "Air et Vie" ouvrira ses portes début 2015.

Le père Monier, qui a choisi d'être inhumé sous les frondaisons du domaine "Air et Vie", peut continuer de reposer en paix. L'œuvre des "4 demoiselles", qu'il a soutenue sans relâche, jusqu'à sa mort en 1977, est entre de bonnes mains ■

durant la SDE on en parle

soudeur chez Diebolt- Marmoutier

Soudeurs

Les entretiens menés lors de l'enquête GPECT ont permis d'identifier parmi les problématiques récurrentes une pénurie de soudeurs qualifiés.

Du besoin des entreprises du territoire de recruter des soudeurs formés et qualifiés, un parcours de formation en alternance a été proposé.

7 candidats ont été recrutés sur une action de formation de 280h avant de pouvoir prétendre à un contrat de professionnalisation dans les entreprises partenaires (Carrosserie Industrielle Mathis, Etablissements Diebolt, Ziemex et Sotralentz). 6 d'entre eux ont signé un contrat de professionnalisation de 12 mois sanctionné par un CQPM .

Il s'agit là d'une action multipartenariale* plébicitée par les entreprises, la branche professionnelle et l'OPCA.

Sa reconduction auprès des entreprises , suspendue en 2013 suite à la mauvaise conjoncture dans ce secteur d'activité, sera à nouveau proposée en 2014 aux entreprises.

** Indibatp, ITC, Région Alsace, Ateliers de Pédagogie Personnalisée, Pôle Emploi, UIMM, ADEFIM*

Réunion de bilan POE soudure le 9 novembre 2012, à la Maison de l'Emploi et de la formation de Saverne avec Eric DALIGUET, UIMM, Frédéric MILLOT, ADEFIM 67, Bruno BATAILLE, APP, César ATZENI, ITC, Rachel DIETRICH, Sotralentz, Jean-Michel MATHIS, Carrosserie MATHIS, Manuela BAULDAUFF, GEIQ Industrie et INDIBATP, des formateurs d'ITC et les stagiaires

Accueil Information Orientation

Quelle pertinence pour un plan d'action de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale - visant à adapter les territoires aux mutations économiques - sans une place significative pour les actions d'orientation ?

Travailler de manière décloisonnée sur les questions d'orientation professionnelle des publics est une tradition bien ancrée sur notre territoire ; une spécificité qui nous est reconnue au-delà des frontières régionales.

La dynamique locale impulsée du temps du GIP Univers Métiers a porté ses fruits, ce qui ne fut pas toujours le cas sur tous les territoires alsaciens. Les facteurs de succès sont connus :

• Une volonté des acteurs

• Des moyens affectés à la coordination (la CMA avait détaché un collaborateur pour cette mission)

• Des moyens pour mener des actions en commun

La disparition du GIP Univers Métiers a laissé un vide, fort heureusement comblé par les crédits de l'Etat au titre de la labellisation "maison de l'emploi".

Dès 2007, les partenaires du territoire de Saverne ont ainsi expérimenté un fonctionnement décloisonné

Ainsi, le travail en commun a-t-il pu se renforcer avec la création de l'espace conseil- documentation. Un lieu de 200m² ouvert à tous les publics, sans distinction d'âge, de statut administratif, et animé par tous les partenaires. Dès 2007, les partenaires du territoire de Saverne ont ainsi expérimenté un fonctionnement décloisonné souhaité par la suite dans différents rapports (notamment un avis du CESER sur l'orientation) et même encouragé par la loi de 2009 sur la formation et l'orientation tout au long de la vie.

Notre fonctionnement empirique a trouvé une reconnaissance officielle par l'arrêté du Préfet de Région (08/10/2012) attribuant à notre groupement de partenaires (Maison de l'Emploi et de la Formation, Mission Locale, CIO, Fongecif, Pôle Emploi, Chambre de Métiers) le label "Orientation pour tous - Pôle information et orientation sur les formations et les métiers"

Retrouver au plus vite les moyens d'un fonctionnement qui a fait ses preuves.

Fin 2013, un arrêté restreint le champ d'intervention des Maisons de l'Emploi par rapport aux dispositions de la Loi ; les actions d'information et d'orientation ne sont plus éligibles au financement de l'Etat.

Nous perdons ainsi les moyens affectés à la coordination et une partie de nos moyens pour mener des actions en commun.

Néanmoins, convaincus que la voie sur laquelle nous nous sommes engagés est la bonne, confortés en cela par nos partenaires régionaux, nous nous appuierons sur notre détermination intacte pour retrouver au plus vite les moyens d'un fonctionnement qui a fait ses preuves.

Nous comptons pour ce faire nous inscrire dans le triple cadre de la programmation FSE 2014-2020, de la réforme de la formation professionnelle et de la loi de décentralisation à venir.

Et pourtant, la loi dit ...

Les maisons de l'emploi "contribuent à la coordination des actions du service public de l'emploi et participent en complémentarité avec l'institution mentionnée à l'article L. 5312-1, les réseaux spécialisés et les acteurs locaux dans le respect des compétences des régions et des départements :

• **à l'accueil, l'information, l'orientation** et l'accompagnement des personnes à la recherche d'une formation ou d'un emploi ;

• au maintien et au développement de l'activité et de l'emploi ainsi qu'à l'aide à la création et à la reprise d'entreprise."

Extrait de l'article L5313-1 du Code du Travail

L'armée de Terre comme la Marine Nationale assure des permanences dans l'Espace Conseil Documentation

L'Espace Conseil Documentation

L'Espace Conseils Documentation est ouvert à tous les publics, tous les après-midi ainsi que le mercredi matin.

C'est :

• Un centre de documentation avec la mise à disposition des visiteurs d'un important fonds documentaire de plus de 1000 références (périodiques, livres, articles, vidéos) à consulter sur place.

• Un Point'Cyb (ex-Cyberbase) équipé de 12 postes multimedia qui permet d'effectuer des recherches sur internet, de réaliser un CV, une lettre de motivation, d'utiliser des logiciels dédiés à l'orientation professionnelle et, bien entendu, d'améliorer le degré de maîtrise des technologies de l'information chez les personnes les plus vulnérables.

• Un lieu animé par des conseillers-experts, originaires des structures partenaires, qui accueillent et orientent le public sur le flux ou sur rendez-vous.

9 structures interviennent dans l'Espace au moins une fois par mois : CIO, Fongecif, Afij, CMA, CFTC, Gendarmerie, Armée de Terre, Marine Nationale, Espace Logement

Des ateliers ont également été proposés :

• L'atelier proposé par la CMA « L'artisanat, quels métiers ?" a accueilli 80 participants en 8 sessions.

• L'atelier "Accompagnement de groupes à l'utilisation des ressources de l'Espace" a accueilli 95 personnes tout au long de l'année.

• Les 57 ateliers du Point'Cyb qui ont accueilli 305 personnes (soit 6 personnes par atelier en moyenne)

Hors ateliers, 9981 personnes ont fréquenté l'espace sur l'année, dont :

• 1228 ont bénéficié d'un entretien individuel avec un conseiller

• 4201 ont utilisé les ressources du point'Cyb.

chiffres-clés 2013

9 structures
interviennent au moins une fois par mois au sein de l'Espace Conseils Documentation

8 ateliers « l'Artisanat, quels métiers »
pour 80 participants

9981 visiteurs
1 228 entretiens conseil
pour l'Espace Conseils Documentation

on en parle dans le Mag'

formation

Le DIF
droit individuel, droit singulier ?

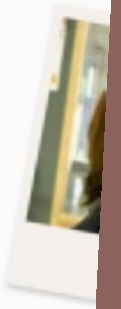

Depuis 2004, le droit individuel à la formation -DIF- permet à tout salarié de reprendre l'initiative en matière de formation. En 2012, comment les salariés utilisent-ils cette opportunité ?

Si l'on se réfère aux chiffres nationaux, il n'y pas eu de révolution. Une étude du Céreq* établit qu'en 2010, seuls 6,5% des salariés avaient utilisé leur DIF.

En l'absence d'analyses statistiques locales, les entreprises du territoire, -essentiellement des PME- ne semblent pas s'être emparées de ce dispositif et l'avoir mobilisé massivement pour leurs collaborateurs. Quant aux salariés, le DIF ; ça leur dit vaguement quelque chose. Le sujet a meilleure résonnance auprès des demandeurs d'emploi; ce sont eux, via la portabilité du DIF, qui le mobilisent le plus.

Le DIF, droit individuel pour tous deviendra-t-il droit singulier ? A la Maison de l'Emploi et de la Formation, nous nous mobilisons pour cette avancée; nous recevons quotidiennement des salariés qui veulent développer des compétences, des entreprises qui recherchent des collaborateurs qualifiés. Face à cette demande, il y a des réponses existantes qu'il faut mieux faire connaître et des solutions interentreprises à construire.

Le DIF, c'est :

Le droit individuel à la formation permet à tout salarié** de se constituer un crédit formation de 20 heures par an, cumulable sur six ans, dans la limite de 120 heures. L'initiative d'utiliser le DIF appartient au salarié, mais sa mise en œuvre requiert l'accord de l'employeur sur le choix de l'action de formation.

La formation a lieu hors du temps de travail, sauf accord contraire. Les actions de formation accessibles au titre du DIF sont les actions de promotion (celles permettant d'acquérir une qualification plus élevée) ou d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances. Les frais de formation, ainsi que l'allocation de formation, sont à la charge de l'employeur, ce dernier pouvant les imputer sur sa participation au développement de la formation continue.

Un crédit revolving plafonné

Toute action de formation effectuée dans le cadre du DIF vient s'imputer sur le capital acquis. Ainsi le salarié qui avait atteint le plafond de 120 heures tombe à 80 s'il entreprend une formation de 40 heures. Il peut ensuite de nouveau acquérir des droits dans la limite de 120 heures.

Plutôt tango que disco

La loi ne précise pas les modalités de la demande. On recommande de l'effectuer par écrit et le plus tôt possible, en indiquant la formation envisagée, sa durée, son lieu. L'employeur dispose d'un délai d'un mois pour répondre. L'absence de réponse dans ce délai vaut acceptation. En cas de refus, le salarié réitère sa demande. Si le désaccord persiste pendant deux exercices successifs, le salarié peut déposer sa demande dans le cadre du congé individuel de formation (CIF) auprès de l'organisme paritaire de gestion du CIF dont relève l'entreprise.

Un droit « portable »

Depuis 2009, le DIF est devenu « portable ». Le salarié qui perd son emploi ne perd plus son capital. Il va pouvoir l'utiliser soit pendant sa période de recherche d'emploi, soit chez son nouvel employeur.

Comment connaître ses droits ?

L'employeur a l'obligation d'informer chaque salarié, par écrit et annuellement, du total des droits qu'il a acquis au titre du DIF. Il doit également le mentionner sur le certificat de travail.

*Etude réalisée par le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) en 2009 et en 2010 à partir de bilans enregistrés en France.
** Sont exclus du DIF, les apprentis ainsi que les salariés en contrat de professionnalisation.
*** Organisme qui collecte les contributions financières des entreprises, dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue des salariés.

Pour aller plus loin

Tout savoir sur le DIF, les modalités de mise en œuvre, les formations éligibles. Rendez-vous dans votre espace Conseil-Documentation de la Maison de l'Emploi et de la formation.

Maison de l'emploi et de la Formation
16, rue du Zornhoff - 67700 Saverne
Tél. 03 88 02 13 13
www.mde-saverne.org

page 4

dans le Mag' on en parle

on en parle dans le Mag'

formation

interview

Ils témoignent...

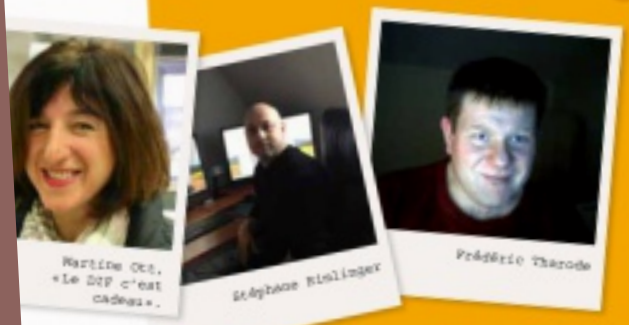

Martine Ott, assistante commerciale chez Servidis - Saverne : « *Chaque année, comme nous recevons le relevé de nos heures de DIF, c'est une notion qui m'était familière. Dans mon travail, mes déplacements, j'ai besoin d'utiliser l'allemand et l'anglais et je sentais que j'avais des lacunes et besoin de me former. Mais c'est d'abord pour moi-même que je voulais le faire. J'en ai parlé à mon responsable qui s'est montré immédiatement favorable. Trouver une formation a été plus difficile. La Maison de l'Emploi m'a orientée vers l'Atelier de Pédagogie Personnalisée. J'ai débuté une formation de 60 heures qui se déroulera de février à juillet. Je la réalise sur mon temps personnel, tous les mardis matins. Là aussi, mon employeur a été très souple et soutenant : j'utilise mes récup et mes RTT ; je me sens encouragée dans mon projet.*
Tout le monde est gagnant dans cette affaire».

Magali Caput, responsable d'équipe production-Pôle Emploi Saverne : « *Beaucoup de demandeurs d'emploi nous réclament une formation ; elle leur permettra de développer leurs compétences et de mieux défendre leur candidature. Nous mobilisons alors le DIF. Nous donnons notre accord dès lors que le projet de formation correspond au projet professionnel.*
*Nous constatons que tous ne connaissent pas ce droit ; nous les informons et les incitons à demander à leur employeur leur crédit d'heures ainsi que les coordonnées de l'OPCA*** *qui réglera les frais de formation».*

Stéphane Rimlinger, 41 ans, recherche un poste de gestionnaire de stock, magasinier - Nidermodern : « *Lorsque je me suis retrouvé au chômage, le DIF je connaissais de nom, mais sans plus. On n'en parlait pas dans mon entreprise. En parallèle à ma recherche d'emploi, je voulais me lancer en auto-entrepreneur dans le développement-dépannage informatique et j'avais besoin de me former sur le logiciel Dreamweaver. Mon conseiller Pôle Emploi m'a demandé de contacter mon employeur pour connaître mon crédit d'heures. J'avais seulement 10 heures, ça ne couvrait pas le coût total, Pôle Emploi a complété la différence. J'en profite pour lancer un message à de potentiels employeurs : je suis toujours à la recherche d'un emploi de responsable de stock, chef magasinier et maintenant, j'ai en plus de très bonnes compétences pour la création et maintenance de sites internet... contactez moi au 06 27 91 91 28».*

Frédéric Tharode, 43 ans, gérant de Technik-joints Hochfelden : « *Après avoir quitté mon employeur, je voulais créer mon entreprise. Pour réussir ce projet, je voulais me former à la gestion comptable et commerciale sur le logiciel EPB. Grâce à mes 120 heures de crédit, j'ai suivi une formation de 20 heures en gestion comptable et 35 heures en gestion commerciale. Je me sens mieux armé pour développer mon activité».*

Bruno Bataille, coordonnateur des APP du Greta Nord Alsace : « *Les bénéficiaires du DIF représentent moins de 10 dossiers sur les 450 que nous traitons chaque année.* **Pourtant, nous avons une offre qui se prête bien au DIF : des formations entièrement personnalisées en termes de contenus pédagogiques et de rythmes.** *Nous fonctionnons en entrée-sorties permanentes ; du 1er janvier au 31 décembre. Nous délivrons des formations jusqu'à BAC + 2 sur les compétences fondamentales : français, maths, sciences et également sur le numérique, les langues étrangères, apprendre à apprendre. Nos formations sont chacune spécifiques. Avec chaque stagiaire, nous définissons des objectifs, un contenu et des modalités de formation (calendrier, durée, rythme...). C'est très souple !».*

Tania Eckly, formatrice en anglais : « *Je reçois chacun pour comprendre son objectif. Les salariés ne cherchent pas seulement à acquérir des compétences pour occuper un emploi, progresser dans leur poste ; ils veulent aussi se former pour eux-mêmes, pour progresser, pour le plaisir d'apprendre».*

Pour aller plus loin

Atelier de Pédagogie Personnalisée de Saverne-Alsace-Bossue
16, rue du Zornhoff - 67700 Saverne
Tél. 03 88 91 36 10 - www.app-alsace.eu

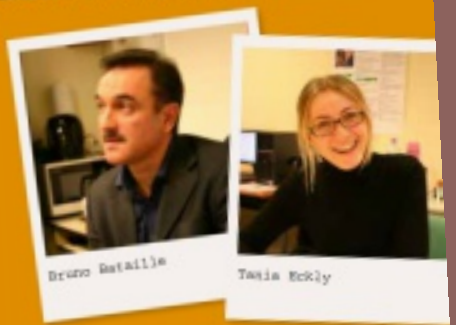

page 5

on en parle dans le Mag'

formation

LA FORMATION INDIVIDUALISÉE

La formation individualisée

la formation qui vient à vous !

Salarié, demandeur d'emploi vous avez un projet de formation ? Mais vous ne trouvez pas le stage qui répond à vos besoins ? Les dates ou les horaires ne « collent » pas, le groupe est complet ou le stage est annulé parce qu'il n'y pas assez d'inscrits ! Avec une formation individualisée, c'est la formation qui vient à vous. Tout y est sur mesure : contenu, rythme, calendrier, pédagogie. Et même le lieu, puisque ces solutions existent sur notre territoire !

L'Atelier de Pédagogie Personnalisée

L'APP de Saverne accueille des salariés et des demandeurs d'emploi qui souhaitent améliorer leurs connaissances générales de base (langue française, Langue étrangère, Mathématiques, Sciences et technologie, Compétence numérique, Apprendre à apprendre) pour accéder à une formation qualifiante, préparer un concours, se maintenir dans leur poste ou accéder à un emploi.

APP Saverne
www.app-alsace.eu
Antennes de Saverne et de Sarre-Union
tél : 03 88 91 36 10
app.saverne@greta-nordalsace.com

Interview

Bruno Bataille, responsable de l'APP de Saverne

Le Mag : Qu'est ce qui vous distingue d'un organisme de formation classique ?

BB : À l'APP, les formations se font en entrées-sorties permanentes car les parcours sont complètement individualisés, en termes de contenu, de déroulement et de calendrier. Ils répondent aux besoins et attentes de chacun. Nous étudions toutes les demandes.

Le Mag : Comment vous organisez-vous pour accueillir la diversité de demandes ?

BB : Nos formateurs sont polyvalents et travaillent autour d'un centre de ressources. Les stagiaires peuvent avoir plusieurs enseignants qui se succèdent sur une même formation. Leur progression est consignée dans un classeur de suivi. L'outil informatique, indispensable, permet à chacun d'avancer en autonomie, pendant que le formateur travaille avec d'autres stagiaires. Nous organisons également des séances de travail collective entre apprenants, lorsque les besoins sont identiques.

Bruno Bataille et Sylvie Papernot, formatrice

Témoignages de stagiaires de l'APP

On a beau être diplômée – **Camille** est titulaire du Bac ES et d'un diplôme d'animateur sportif (BPJEPS), il n'est pas rare de pâcher sur une compétence de base, clef d'entrée dans une école. «Après 3 ans d'enseignement sporté en club, j'ai décidé de me réorienter vers la kiné. Je souhaite intégrer une école en Allemagne, mais à condition de maîtriser l'allemand ! Et c'est là que ça se complique : Au lycée, je n'avais pas un très bon niveau. Après 6 semaines de stage intensif, j'ai opté pour 5 heures par semaine à l'APP (3 h le mardi matin, 2 heures le jeudi soir). Ça me convient mieux que l'intensif car ça me laisse le temps de digérer les apprentissages ».

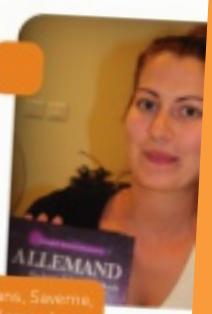

Camille Pfaff, 21 ans, Saverne, suit des cours d'allemand en vue d'intégrer une école de kinésithérapie en Allemagne

4 PAGE

LE MAG - N°V / OCTOBRE 2013

on en parle dans le Mag'

on en parle dans le Mag'

Élan, qualifiant et professionnalisant

Si Élan, à l'instar de l'APP, ne pratique que l'individualisation, ce dynamique organisme de formation certifié «NF services» se positionne sur le professionnel et le qualifiant. **Les domaines sont très larges : informatique, bureautique, infographie, vente, ...** Et là encore, pas de catalogue type puisqu'on va construire une offre de formation sur mesure.

Sandra Zaug

Elodie Leduc, Responsable de formation : « Ici se croisent durant toute l'année des stagiaires aux statuts et besoins variés. Chacun a un programme spécifique et c'est le formateur qui va s'adapter.

> « Le stagiaire n'est jamais livré à lui-même, il y a toujours un face à face pédagogique »

Des stagiaires se formeront, le même après midi, sur le même plateau de formation, à des titres professionnels équivalents au CAP, BAC et BTS dans le domaine de la vente ».

Sandra Zaug, formatrice en secrétariat : « nous donnons à chacun des exercices à réaliser, en autonomie, avec de nombreux échanges collectifs. Je passerai plus de temps avec une personne en difficulté. Ceux qui ont plus de facilités passent à l'exercice suivant. Mais le stagiaire n'est jamais livré à lui-même, il y a toujours un face à face pédagogique ».

Élan Formation
www.elan-formation.fr
tél : 03 88 30 78 30

“Élan m'a réconcilié avec l'apprentissage !!

Témoignage : Jean-Marcel Limeri - Hochfelden
Élan m'a réconcilié avec l'apprentissage !

Sans emploi, sans diplôme, c'est à la Réunion, où il vivait que Jean-Marcel souhaitait faire une formation : « je cherchais un stage court dans la vente. Mais le délai d'attente était trop long pour moi». Jean-Marcel pose ses valises dans sa famille en Alsace, et prend contact avec Élan. Il explique son projet et ses besoins. Et surprise, lui qui avait pas décroché son CAP cuisine, est positionné sur un titre professionnel vente de niveau IV, qu'il pourra préparer en 5 mois, au vu de ses acquis. « À 35 ans je vais passer le Bac ! J'étais fâché avec l'école, je le regrette car ma vie aurait été plus facile avec des diplômes. L'école, ça ne m'allait pas avec ce professeur en face. Aujourd'hui, j'ai soif d'apprendre et l'équipe d'Élan m'a réconcilié avec l'apprentissage parce que c'est orienté professionnel. Les formateurs veulent qu'on réussisse, ils sont avec nous. Cette équipe et le groupe m'ont donné la pêche. D'ailleurs lors de mon stage, chez Darty à Schweighouse, le directeur, qui connaissait mon projet de retour à la Réunion m'a retenu, je suis embauché à compter du 26 août et je vais acquérir une véritable expérience professionnelle »

Jean-Marcel et ses « collègue »s de formation : cette équipe et le groupe m'ont donné la pêche

Bernadette Tussing, 53 ans, Asswiller. Employée administrative. Suite à son licenciement économique, elle se forme en comptabilité pour intégrer une formation « assistante comptable » de niveau IV

Bernadette Tussing, 53 ans, Asswiller, employée administrative. Des tests préalables ont conclu à la nécessité de faire une remise à niveau. « Au départ, nous étions partis sur 88 heures en français et en mathématiques. Mais avec mes formateurs, nous constatons que j'ai besoin de plus. J'apprends lentement. J'ai souhaité intensifier ma préparation : 168 h, que je réalise de mai à juillet. On a enrichi le programme : compta, préparation aux tests psychotechniques avec lesquels je ne me sens pas à l'aise. Je viens trois fois par semaine, à raison de 28 heures par semaine et je travaille avec 3 formateurs différents».

on en parle dans le Mag'

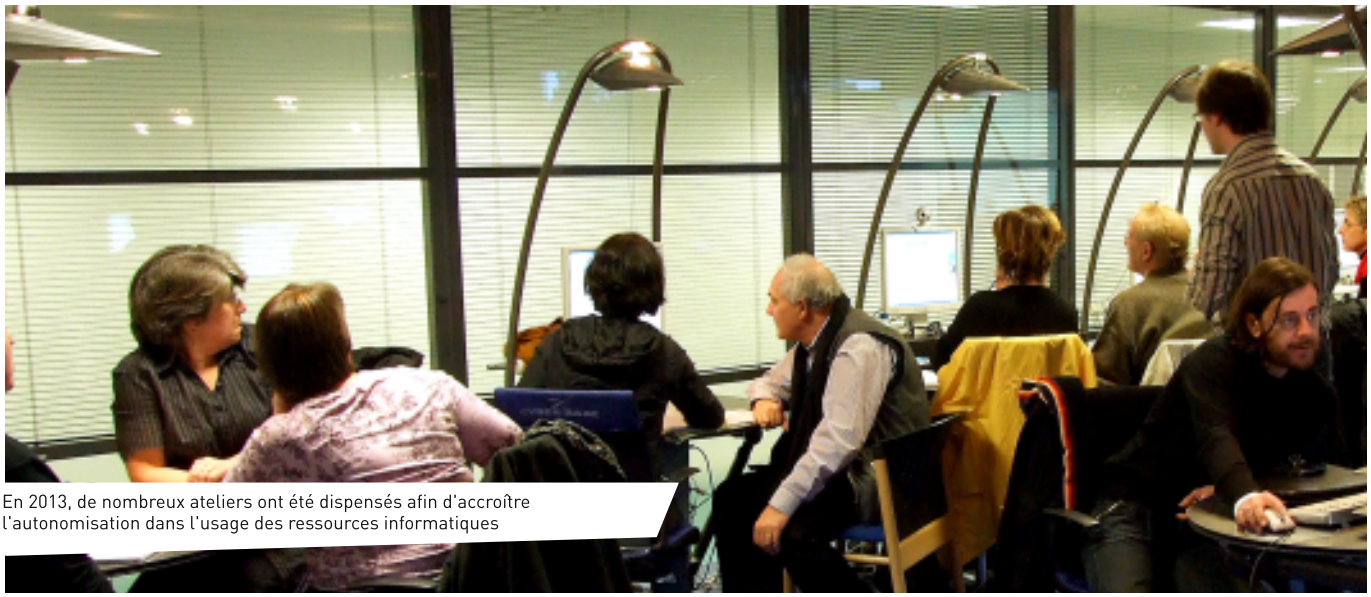

En 2013, de nombreux ateliers ont été dispensés afin d'accroître l'autonomisation dans l'usage des ressources informatiques

Point Cyb' Emploi

En 2013, la Cyberbase de Saverne – ouverte en 1999 – devient un Point Cyb'.

Recentré sur la thématique emploi-formation-orientation, le Point Cyb s'est naturellement rapproché de l'Espace Conseil-Documentation afin de proposer un pôle encore plus cohérent d'accueil des publics, avec une gamme de services enrichie.

Le Point Cyb se situe désormais, au sein même de l'Espace d'Accueil, au rez-de-chaussée de la Maison de l'Emploi, en face de Pôle-Emploi. Ce nouvel emplacement facilite sa fréquentation et son accessibilité (notamment pour les personnes à mobilité réduite)..

Centré sur la thématique emploi-formation-orientation, le Point Cyb' propose des sessions d'accompagnement à la création de CV et de lettres de motivation, d'aides à la recherche d'emploi ainsi que des ateliers d'autonomisation destiné à tous les publics. Sur le flux (chaque après-midi), la plupart des réponses consistent en une aide personalisée (relecture du CV, rédaction de courriers,utilisation du site de Pôle emploi...).

Le Point Cyb', un Espace Numérique sur le territoire

Seule véritable salle informatique moderne et parfaitement équipée sur notre territoire, le Point Cyb' est régulièrement loué à la demi-journée (79 locations en 2013). Ainsi en 2013, le cabinet Sibille a réalisé, chaque semaine des prestations d'accompagnement pour le compte de Pôle emploi. L'Office du Tourisme de Saverne a animé auprès de ses membres, les Ateliers Numériques du Territoire.

Pour la première fois de son histoire, le Point Cyb accuse une baisse de sa fréquentation. Cela peut être expliqué par les travaux qui ont perturbé l'activité (fermetures, nuisances diverses...).

Cette année, quelques améliorations ont été apportées au fonctionnement usuel du Point Cyb' : amélioration de l'équipement réseau en place, installation d'un scanner, bascule des postes sur Windows 7...

L'accueil du Point Cyb' fonctionne du lundi au vendredi, sur le flux (tous les jours) ou sous la forme d'ateliers (2 à 3 fois par semaine))

4201 visites
du Point Cyb' malgré les travaux
57 ateliers avec une moyenne de 6 participants/atelier

Samantha, en charge de l'accueil de l'espace Conseil-Documentation

David R. - Hello Samantha, tu es arrivée au Point Cyb' en ?

Samantha K. – Le 22 avril ! J'ai pu alors faire le lien avec Merida qui nous quitte ...

DR – Quelle est ton activité chez nous ?

SK – Eh bien, surtout le Point Cyb', l'accueil du bâtiment, le téléphone ...

DR – Qu'est ce qui te plaît le plus à la Maison de l'Emploi et de la Formation ?

SK – Ce que je préfère, c'est aider les usagers du Point Cyb' pour leurs recherches d'emploi, leur CV et surtout pour toutes les difficultés qu'ils ont avec un ordinateur. Ça me permet de m'ouvrir davantage. J'aimerais d'ailleurs pouvoir animer un atelier cette année...!

DR – Merci !

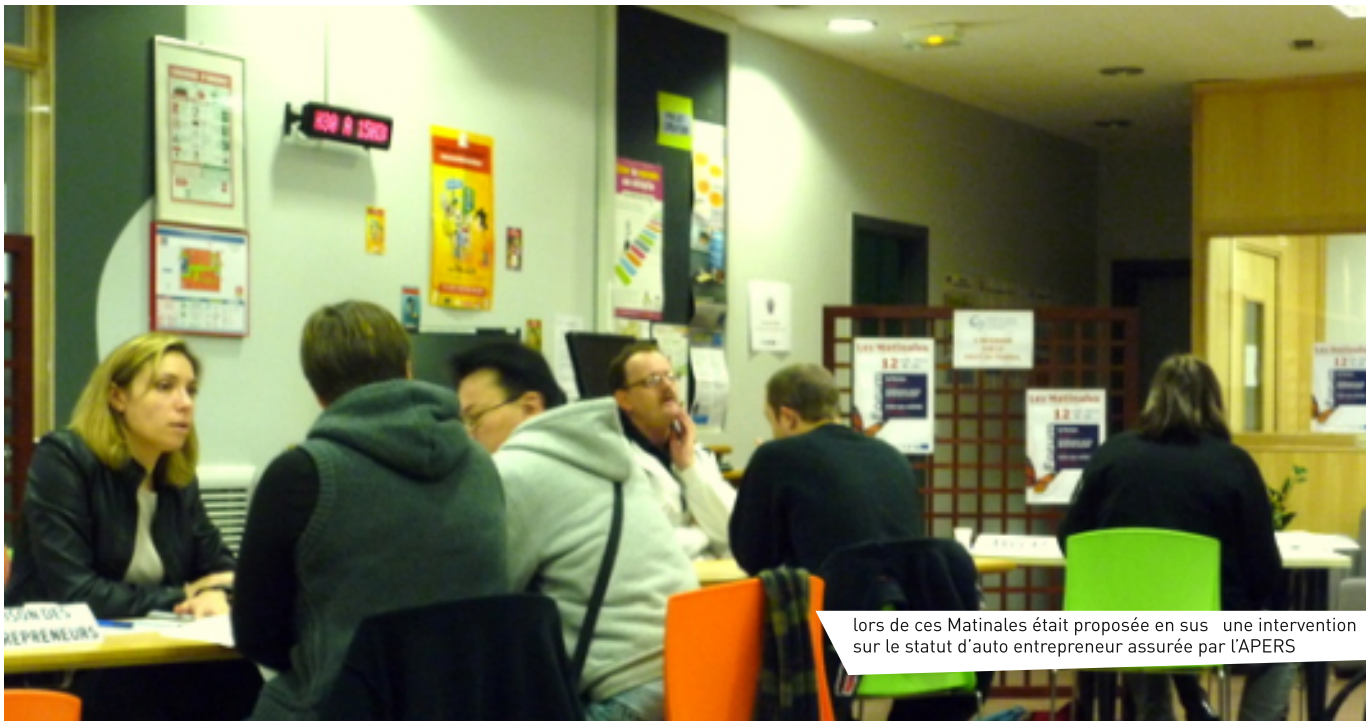

lors de ces Matinales était proposée en sus une intervention sur le statut d'auto entrepreneur assurée par l'APERS

Forum Métier à OERMINGEN

La Maison de l'Emploi et de la Formation et ses partenaires proposent, le 24 mai 2013, dans le cadre de l'Oriente Express (action de la Région Alsace) une action d'une demi-journée, destinée aux détenus du centre d'Oermingen. C'est une première car à ce jour, aucun professionnel de l'orientation n'intervient dans ce centre.

Le forum accueille 30 détenus et s'organise autour de 3 axes :

1. explorer ses motivations : entretiens pour les personnes sous main de justice et travail sur les centres d'intérêt, sur rendez-vous.

2. découverte des métiers et du marché du travail : présentation du marché du travail par les acteurs de l'AIO, rencontre et échange avec des professionnels, consultation de fiches métiers sur les secteurs qui recrutent et ceux qui ont été sélectionnés par le centre de détention, à savoir : carreleur, soudeur,espace vert, maraîchage, développement durable (bâtiment, éco industrie...), gestion des déchets (tri, recyclage...).

3. création d'activité : information sur le statut d'auto entrepreneur dans le cadre d'une information collective qui pourra être suivie d'entretiens individuels selon les besoins.

Les structures impliquées sont le Centre d'Information et d'Orientation de Saverne (CIO), la Mission Locale, Pôle emploi, ITC centre de formation industriel, Alternative environnement, les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP), le Centre de détention d'Oermingen, la Maison de l'Emploi et de la Formation.

Les matinales - Un temps d'information sur la formation tout au long de la vie, 13 avril et 12 octobre 2013

La Maison de l'Emploi propose deux fois par an un rendez-vous aux actifs occupés, le samedi matin : les Matinales. Tout au long de la matinée, le public trouve sur différents stands :

• Une écoute et des conseils sur le projet professionnel

• Une information sur les dispositifs de formation (CIF, DIF, VAE, bilan...), les possibilités de rémunération et de prise en charge financière...

• Une réponse aux questions en matière de droit du travail : rupture conventionnelle, licenciement, conditions et contrat de travail...

• Une présentation des possibilités pour créer ou reprendre une entreprise... Des renseignements sur les différents statuts : auto-entrepreneur, sarl, freelance...

Les participants peuvent rencontrer : le Fongecif Alsace, la DAVA (Division Académique de Validation des Acquis), le CIO (Centre d'Information et d'Orientation), la Mission Locale, la CFTC, un juriste du barreau de Saverne, l'APERS (Association de Promotion Economique de la région de Saverne), la Région Alsace...

Un travail conséquent est mené pour faire connaître largement l'opération ; Ainsi, préalablement aux Matinales d'octobre, sont entreprises les actions suivantes :

• Envoi d'un courrier aux 20 plus grosses mairies de la zone d'emploi de Saverne et d'un mail à l'ensemble des mairies, 12 septembre 2013.

• Envoi d'invitations par mail aux partenaires, syndicats, com com, Républicain lorrain, Top music, EST FM, le 20 septembre 2013.

• Envoi d'un courrier aux 350 entreprises de la zone d'emploi de Saverne, 27 septembre 2013

• Information dans le numéro 49 de l'Agenda de l'Emploi -lettre d'information de la maison de l'emploi - adressée le 8 octobre 2013, à 120 structures partenaires.

• Campagne d'affichage dans les boutiques de Saverne et les agences d'intérim, fin septembre 2013.

• Parution d'un article dans les DNA du jeudi 10 octobre 2013

Une matinée, trois thèmes : Se former pour aller vers un nouvel emploi , Créer une entreprise pour voler de ses propres ailes, L'information juridique, sociale et fiscale, colonne vertébrale des entreprises".

SAVERNE Les matinales à la maison de l'emploi

Bouge ton job

Ce samedi 12 octobre, de 9 h à 12 h, la maison de l'emploi et de la formation de Saverne organise un forum sur les possibilités de se former tout au long de la vie.

CE FORUM est axé sur quatre thématiques qui facilitent la réussite professionnelle : changer, progresser, se former, créer. Trois thèmes seront abordés lors de cette matinale du samedi 12 octobre : la formation, la création d'entreprise et l'information juridique.

La création d'entreprise s'adresse à tous

La formation contribue à entretenir et à adapter les compétences professionnelles tout au long de la vie. La création d'entreprise s'adresse à tous : ouvriers, cadres, demandeurs d'emploi, salariés. Cela nécessite toutefois des idées et une expérience professionnelle dans un domaine précis. Les questions juridiques et fiscales sont associées à toutes les étapes de la vie de l'entreprise, notamment, la création et le développement. Les juristes, présents à ce forum, apporteront un éclairage en ce qui concerne le choix de la structure juridique, la protection du patrimoine personnel, le statut du conjoint, etc.

Des rencontres avec des conseillers sont prévus tout au long de la matinée. Le public trouvera sur les différents stands des informations sur les dispositifs de formation (CIF, DIF, VAE, bilan de compétences), les possibilités de rémunération et de prise en charge financière.

Rencontrer dans un même lieu, le même jour, tous les interlocuteurs de la formation professionnelle, ce samedi matin à la maison de l'emploi à Saverne. PHOTO ARCHIVES DNA

Le droit du travail en questions

Il sera aussi question de droit du travail : rupture conventionnelle, licenciement, conditions et contrat de travail. Et aussi de création ou reprise d'entreprise sous différents statuts : auto entrepreneur, sarl, freelance.

Les organismes présents : le Fongecif Alsace, la DAVA (dispositif académique de validation des acquis), le CIO (centre d'information et d'orientation), la mission locale, la CFTC, un juriste du barreau de Saverne, la maison des entrepreneurs.

▶ Entrée libre, de 9 h à 12 h. Maison de l'emploi et de la formation, 16 rue du Zornhoff à Saverne. Site : www.mde-saverne.org. ✆ 03 88 02 13 13.

Les animations **Orientation** pour **tous**

Info métiers **Petite enfance**

Cette animation se deroule mardi 22 janvier 2013 de 14h à 17h, à la Maison des Services de Sarre-Union.

Au travers de la présentation de plusieurs métiers exercés auprès des petits de 0 à 6 ans, il s'agit de faire découvrir la réalité des métiers et des débouchés et de présenter les formations existantes.

Format retenu : Un après-midi pour rencontrer et parler avec des pros.

→ Une mini "conférence" de 14h à 14h45 : Les intervenants décrivent les contours des métiers de la petite enfance, à travers leur pratique. *Avec la participation de : Maryline DAHLEM Coordinatrice multi accueil et relais des assistantes maternelles, Nathalie BAURIAUD Directrice multi accueil, - Gérard BOUR Directeur du Centre socio culturel, - Antoine DEMMERLE CIO de Saverne*

→ 6 stands pour pouvoir aller à la rencontre des professionnels de la petite enfance animés par une puéricultrice de la Protection maternelle et infantile, un(e) auxiliaire de puériculture du multi accueil de Sarre-Union, un) éducateur de jeunes enfants du multi accueil de Sarre-Union, une assistante maternelle, un animateur périscolaire du centre socioculturel de Sarre-Union, une ATSEM de la ville de Sarre-Union.

Manifestation organisée avec le concours du service Petite enfance de la Communauté de communes de Sarre-Union, de la Mairie de Sarre-Union, du centre socio cultuel de Sarre-Union, du service PMI du Conseil Général du Bas-Rhin et du CIO de Saverne.

l'affiche conçue par la MDEF est diffusée dans tous les collèges et lycées du territoire par le CIO

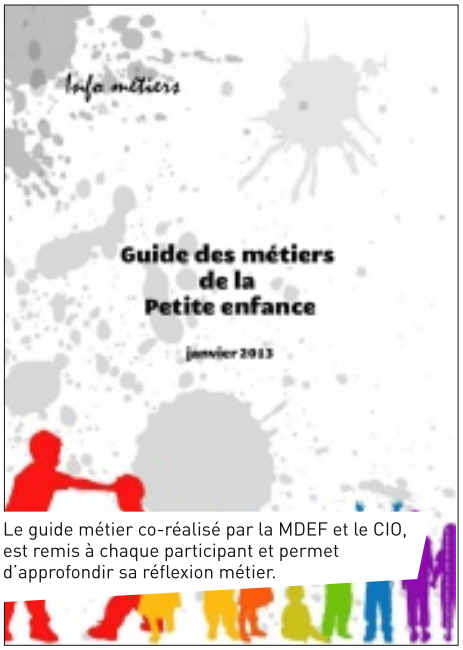

Le guide métier co-réalisé par la MDEF et le CIO, est remis à chaque participant et permet d'approfondir sa réflexion métier.

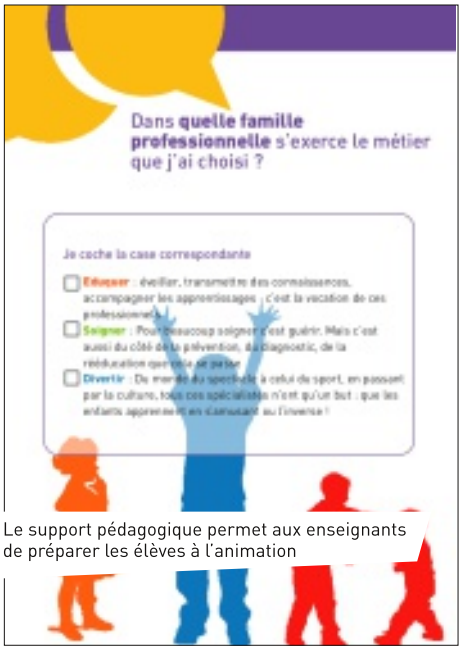

Le support pédagogique permet aux enseignants de préparer les élèves à l'animation

Jean-Claude Tremsal président de la Fédération Française de la Construction Passive échange avec un jeune étudiant qui veut poursuivre ses études dans le bâtiment.

Le **forum** des **Métiers** du **Bâtiment Performant**

Le forum des métiers du bâtiment performant propose au public une information sur les métiers, la formation et l'emploi dans le bâtiment. L'information se concentre plus particulièrement sur les perspectives de développement des emplois et des qualifications dans le secteur du bâtiment, liées au Grenelle de l'environnement.

Il accueille également l'espace info énergie pour traiter des questions techniques et financières liées à la rénovation énergétique.

Ce forum se déroule chaque année au sein du salon « Saverne Expo habitat », au champ de foire à Saverne.La 3ème édition s'est déroulée du vendredi 1er après- midi au lundi 4 février 2013.

Un vaste espace de 45 M2 permet d'accueillir, durant ces 4 journées tous ceux qui s'interrogent sur leur orientation ainsi que les professionnels qui veulent évoluer dans leur métier. Chacun peut rencontrer des conseillers (1), consulter des ressources documentaires et assister à des animations

(1)Conseillers présents lors de l'édition 2013 : CIO, Pôle-Emploi, Mission locale, CMA, CFA Jules Verne. (fédération professionnelles , FFBTP, Parc des Vosges du Nord).

10 collaborateurs de la Maison de l'emploi se sont relayées pour animer ce forum. Ici Séverine Issele et Marianne Weber à l'accueil.

Des **animations techniques** pour **attirer** le **grand public**

Durant le week-end, cinq animations « large public» sont proposées. Elle abordent des questions techniques et d'actualité sur le le bâtiment pour répondre aux attentes d'un public venu sur le salon pour réaliser un projet lié à son habitat. Elle sont un produit d'appel pour aborder les questions liées aux métiers et compétences.

Le programme des animations :

- Samedi 2 février10h-11h **Chaux, argile , matériaux de construction naturels** « comment répondre aux demandes de ces nouveaux marchés ? » par Bâtilibre – Luc Moritz

- Samedi 2 février 11h-12h **La Réglementation Thermique 2012** - «Les grandes lignes de La Réglementation Thermique 2012 entrée en application le 1er Janvier 2013 pour tous les dépôts de permis de construire des bâtiments d'habitation neufs» par Héliosol. Daniel BURRUS.

- samedi15h-16h « **La mesure d'étanchéité à l'air (infiltrométrie)** « les enjeux d'une bonne étanchéité à l'air dans les bâtiments d'habitation, la méthode de mesure et le matériel utilisés, ainsi que l'expression des résultats » par Diagthermelec- Daniel ISCH.

- Samedi 16h-17h **La Construction passive** « Fonctionnement thermique d'un bâtiment- Critères et exigences de la construction passive. Le seul concept qui permet de se passer de chauffage traditionnel » par OZE -Jean-Claude Tremsal.

Dimanche 3 février **Ciné-débat construire pour demain** «80 minutes autour du monde- 80 minutes de solutions concrètes».

Des **temps dédiés** aux **scolaires, construits** en **collaboration** avec le **CIO** et les **enseignants** des **collèges.**

Les vendredi après-midi et lundi sont dédiés au public scolaire. Six mini-conférences sont proposées, les **«paroles de pro»**. En une 1 heure, elles permettent de présenter l'ensemble de cette filière ainsi que les principales voies de formation. Pour chacune d'entre elles, intervient un duo composé d'un professionnel du bâtiment (2) et d'un professionnel de l'orientation. Les intervenants présentent la diversité des métiers, le quotidien des professionnels, les enjeux du secteur. Le CIO, pour sa part, apporte un complément d'information sur les formations.

(2) participent à cette opération : Hertvé Kintzelmann-La Maison Innovante, Eric Lafougère – Architecture Concept, Claude Salmon – Gissler, Jean-Claude Tremsal –OZE.

Un circuit pédagogique optionnel, d'une heure env. dans l'ensemble du salon, avec quizz, est également proposé aux élèves afin de renforcer les messages transmis.

Environ 100 élèves des collèges Pierre Claude de Sarre-Union, Schattenmann de Bouxwiller et Poincaré de Saverne, avec leurs professeurs, participent à « paroles de pro ».

le support pédagogique envoyé au prélable aux enseignants inscrits permet aux enseignant de préparer la sortie avec les élèves.

Luc Moritz, gérant de bâtilibre, entreprise spécialisée dans l'utilisation de matériaux naturels ;enduits à base de chaux, argile, isolation chanvre...

Jean-philippe Blottier orinete les élèves durant le parcours pédagogique, les aide à compléter le quizz...

Un quizz, deux concours

Un jeu concours est proposé à tous les visiteur qui doivent répondre à 10 questions concernant l'amélioration énergétique des constructions. Ils peuvent trouver les réponses sur le salon, auprès des exposants (3) qui participent à cette opération. Cette « déambulation » permet d'identifier les activités de ces entreprises et également leurs besoins en apprentis, facilitant les prises de contact entre collégiens de 3ème et entreprises.

Suite au tirage au sort, parmi 102 réponses justes, les deux gagnants sont :

Catégorie « groupe scolaire »: Ismahene Ghelissi- collège Pierre Claude de Sarre- Union-

Catégorie « tous publics » : Lison Fest –Neuwiller-les-Saverne.

La remise des prix se déroule le 13 févier 2013, dans l'espace information-documentation de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne.

(3)Entreprises participantes : Excellence Alu-Ingwiller; La Maison Innovante- Dettwiller; Vielec-Monswiller; Eco Sphere Habitat-Hoedt; Diagthermelec-Saverne; Greiner-Niedermodern; Tantu- Pfaffenhoffent; Alsarenov-Thal-Marmoutier; David Borni- Marmoutier ; Lutz- Monswiller.

chiffres-clés 2013

340 personnes accueillies
dont 90 collégiens

4,5 jours de forum
du jeudi après midi au lundi

6 demi journées consacrées à des animations
réalisées par 7 professionnels du secteur du bâtiment.

Une dizaine de collaborateurs de la Maison de l'Emploi
qui se relaient sur le stand

Lison Fest et Ismahene Ghelissi gagnent une tablette.

on en parle dans le Mag'

dossier

DIAGNOSTICS ET ÉCO-RÉNOVATION

Des changements qui impactent tous les

Des produits qui donnent le ton !

• **Des produits préfabriqués**

La préfabrication des produits, voire de parties plus ou moins importantes du bâtiment, devrait se renforcer tant elle présente d'avantages : performances, qualité de finition, simplification de la mise en œuvre, baisse de la pénibilité, temps gagné sur les chantiers, diminution des déchets.

• **Des produits multifonctions et multi-métiers**

Les programmes de R&D de certains industriels portent sur la combinaison de plusieurs fonctions dans un même produit. Ex : panneaux décoratifs intégrant la ventilation, panneaux de façade en béton armé à isolation continuel. A l'instar des panneaux photovoltaïques, ces produits multifonctions deviennent multi-métiers lors de leur mise en œuvre et demandent donc une véritable coordination entre artisans.

• **Des produits responsables**

Qu'ils y soient contraints par la réglementation ou qu'ils devancent leurs obligations, les fabricants proposeront de plus en plus de solutions écologiques.

Des artisans qui se regroupent

• **Le travail en réseau**

Ce mode de travail offre les avantages des grandes entreprises tout en préservant l'indépendance des entreprises artisanales. De nombreux artisans expérimentent déjà cette organisation collaborative avec succès. Elle répond d'ailleurs à la demande des clients pro-fessionnels ou particuliers.

• **Des offres globales portées par des groupements d'artisans**

Les clients aspirent à plus de simplicité dans leurs rapports avec les professionnels du bâtiment. « 1 chantier, 1 interlocuteur ! ». Des logiques collaboratives "orientées client" peuvent s'appliquer à tous les stades de la relation commerciale : depuis la prospection en commun – et pourquoi pas via une structure commune dédiée ? – jusqu'à la rédaction des devis grâce à des outils en ligne. Le chantier lui-même devient collaboratif : un logiciel de gestion de projet sur Internet relie tous les acteurs du projet, l'un des artisans de l'équipe assurant des missions de coordination de chantier.

Une obligation de performance

Dans un monde en croissante "judiciarisation", et face au refus de l'aléa, inutile d'espérer échapper à une tendance lourde : le passage de l'obligation de moyens à celle de performance.

Comment un artisan, par définition spécialisé dans son domaine, pourrait-il être responsable d'une performance globale, issue d'une multitude de critères dont certains dépendent d'autres corps de métiers ?

• **Une occasion d'élargir son offre**

On peut y voir l'occasion d'élargir son champ d'action, d'une part vers le conseil en amont, avec les études thermiques par exemple, et d'autre part vers l'exploitation : information et conseils fournis au client, mesure du bon fonctionnement et maintenance des systèmes.

• **auto contrôle à chaque étape**

Lorsqu'un ouvrage échoue lors de la mesure finale de ses performances, on se pose immédiate-ment la question des causes et des responsabilités. L'autocontrôle répond parfaitement à cette problématique : il s'agit de vérifier la qualité du travail effectué en mesurant ses performances à l'issue des interventions successives des différents corps de métiers. La série d'autocontrôles constitue au final un véritable dispositif de traçabilité des performances, très utile en cas de litige.

Pour aller plus loin
http://www.capeb.fr/cahiers-de-tendances

On construit

Comment Claire Keller, depuis 2003 à Wingen-sur-, de la performance

Le Mag : Comment avez-vous abordé la RT 2012 ?

Claire Keller : « Nos études nous y ont peu préparé. Notre métier s'est complexifié avec toujours plus de réglementations, notamment thermique. Pour réaliser l'étude thermique préalable au dépôt de permis, j'ai acquis le logiciel et me suis formée. Je travaille également en réseau avec des experts de la question si nécessaire.

Le Mag : Quelles sont les demandes de vos clients en matière thermique ?

CK : Nos clients n'ont pas intégré cette notion. Ils veulent toujours une grande maison, au moindre coût. Intégrer la dimension thermique, c'est leur présenter des maisons plus compactes, plus simples et plus petites pour le même budget. Mon travail consiste, dans un logement qui s'est réduit, à donner cette sensation d'espace.

Le Mag : privilégiez vous une technique ou des matériaux pour réaliser un bâtiment performant ?

CK : C'est souvent le budget qui dicte le choix du matériau. J'aime bien travailler sur l'ossature bois, parce qu'elle permet une construction rapide et performante. Sa simplicité permet de réaliser soi-même beaucoup de travaux. Je privilégie si possible les matériaux « propres ».

14 PAGE

LE MAG - N°4 / OCTOBRE 2013

métiers

comme on vit !

architecte DPLG installée Moder, s'est-elle mise à l'heure thermique ?

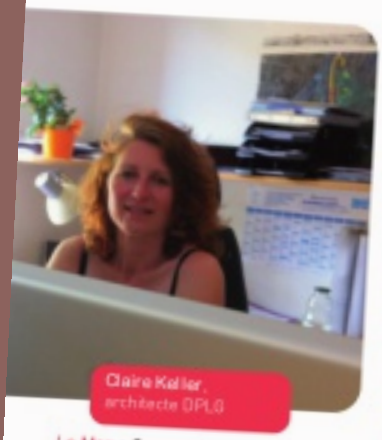

Claire Keller, architecte DPLG

Le Mag : Comment percevez-vous les évolutions de votre métier ?

CK : Je crains la diminution de nos parts de marché car la personnalisation a un coût et de plus en plus de ménages font appel à des constructeurs qui leur proposent une maison sur catalogue, industrialisée. La cherté du foncier fait qu'on travaille de plus en plus sur des rénovations-extensions.

Claire KELLER
www.claire-keller.com

« là où les autres s'arrêtent, nous, on commence !

Témoignage : couvertures Dettwiller - Wingen sur Moder

Guy le père , **Nicolas** le Fils et **Joan**, l'apprenti de 19 ans m'accueillent par une chaude journée d'été, shorts « ténor » – une innovation de Guy, chanteur également-, ray-ban, teints halés, sourires complices, la bonne ambiance règne dans l' entreprise familiale fondée en 1947 par le père de Guy.

Ici on ne parle pas de climat mais de bonheur au travail : Réaliser un bel ouvrage, être fier du chantier accompli voici ce qu'ils me disent avoir trouvé dans ce métier.

Joan tout d'abord, qui a 19 ans remplie pour la 5 ème année en contrat d'apprentissage chez les Dettwiller.« Ce jeune, il est exceptionnel. On l'embauchait dès son CAP mais il a voulu poursuivre encore trois ans en Bac pro , alors on a décidé de le soutenir. Il a reçu la médaille d' or au concours régional 2012 des meilleurs apprentis de France », explique Guy fier

Fier également de l'atavisme familial. Car il s'en est fallu de peu que l'entreprise sorte du clan Dettwiller. Nicolas se souvient « Mon père voulait m'envoyer dès 12 ans à l'école de couverture d'Angers – la voie de l'excellence. Mais ma mère a calmé son ardeur ; son fils n'aurait pas à vivre le chaud, le froid, la saleté ! » Et après un BTS en plasturgie, il se retrouve dans un bureau d'études dans l'industrie. « Là, le soleil ne tapait pas, mais j'étouffais entre mes 4 murs ! Pendant mes RTT, je courrais donner un coup de main à mon père. J'ai décidé de rester sur les toits .A 24 ans je suis devenu apprenti en CAP. Je ne l'ai jamais regretté »

« Ici on ne parle pas de climat mais de bonheur au travail »

Père et fils travaillent ensemble, avec un credo : « la qualité des fintions. Nos chantiers, ils doivent être beaux. On aime les défis, on préfère la restauration, il faut s'adapter à chaque fois. »

L'impact des réglementations thermiques ? « cela fait 5 ans qu'on fait de l'isolation de toiture. De 5 à 10 cm au dessus des chevrons, on est passé à 30 cm d'isolant sous le toit. Dès le départ , dans 8 cas sur 10, on réfléchit avec le client sur la bonne isolation. Le client est vraiment demandeur mais il est dans le flou sur le matériau qu'il doit privilégier. Je préfère la fibre de bois pour son confort d'été.

Nos trois chevaliers du ciel : de gauche à droite : Guy, Joan et Nicolas

Sur la mise en œuvre, au départ nous avons fait des erreurs. Je me suis documenté pour y arriver. J'aime aussi travailler en sarking. Cela consiste à poser l'intégralité de l'isolant au dessus des chevrons ; il n'y pas de pont thermique. Et en plus notre technique fait qu'on ne voit rien de l'extérieur. Mais cela reste très cher pour les clients. Du coup cela ne représente que 7% de nos chantiers.

Les panneaux solaires, photovoltaïques: ça m'aurait intéressé mais mon sens de l'esthétique exigeait que je ne fasse que de l'intégré en toiture. Du coup je n'ai pas eu de demande. Ce sont les électriciens ou les chauffagistes qui s'occupent des panneaux. J'aimerais bien aller sur de la toiture végétalisée mais je n'ai pas encore de demande.

Isabelle Charbonnier-Aguilla
Ets Dettwiller
ets.dettwiller@orange.fr
tél : 03 88 89 76 97

dans le Mag'

dans le Mag'

on en parle

on en parle dans le Mag'

Les cartes des métiers redistribuées

Conception, construction, exploitation, le bâtiment recouvre une grande diversité d'activités et de métiers. Avec la réglementation thermique, en construction neuve, l'architecte sera très attendu sur le plan technique. Comment intégrera-t-il la dimension énergétique dans son travail de créateur ?

Les professionnels chargés de la mise en œuvre – les artisans essentiellement- seront sur tous les fronts de la rénovation thermique. Détenteurs d'un savoir-faire traditionnel, experts du geste, quelles seront leurs nouvelles compétences ?

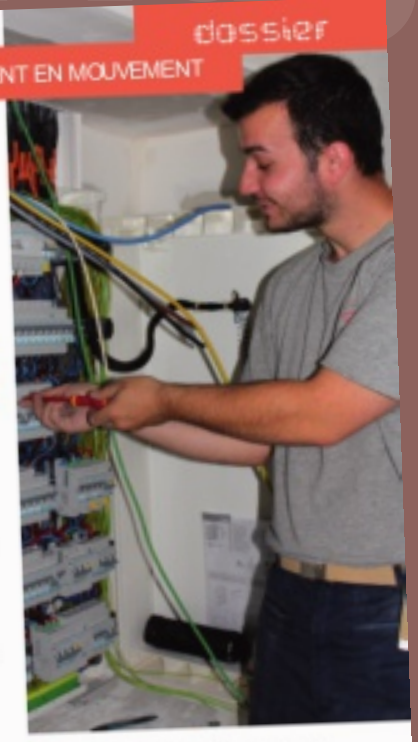

Des changements spécifiques

- **Les couvreurs-plombiers-chauffagistes** : Le plombier sera très sollicité sur l'utilisation d'eau de récupération dans les réseaux sanitaires. On demandera au couvreur de se positionner sur des produits plus technologiques comme les panneaux solaires ou photovoltaïques.
- **Les électriciens** : Ils devront particulièrement se soucier de l'étanchéité à l'air lorsqu'ils inter-viennent sur des parois déjà isolées (ne pas dégrader l'enveloppe). On les sollicitera de plus en plus sur des automatismes en lien avec la thermique, les lumières etc...
- **Les maçons et carreleurs** : Ils seront en avant-première sur la construction neuve dans des matériaux traditionnels qui associeront étanchéité et isolation
- **Les charpentiers et menuisiers** : avec l'essor de la construction bois, le charpentier développe un tout nouveau marché. A lui de rivaliser avec les industriels de ce domaine en faisant du sur mesure grâce aux machines à commande numérique et en valorisant la dimension locale (matériaux, stylet.
- **Les peintres** : ils seront amenés à utiliser des produits plus écologiques, des enduits de finition isolants.
- **Les plâtriers plaquistes** : ils seront en première ligne sur les questions de responsabilité en cas d'échec des contrôles de performance énergétique ; ils devront encore accroître leur technicité et passer d'un matériau à l'autre en fonction des caractères du bâti.

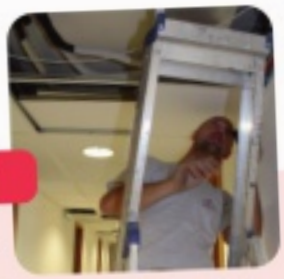

Tu seras maçon, ma fille !

Les artisans du bâtiment jouissent d'une image plutôt bonne, avec plus de 80 % d'opinions favorables. Les métiers eux mêmes sont bien perçus par les Français mais... pas pour leurs propres enfants. Le virage qualitatif du secteur, la fin du mythe des études supérieures comme garantie d'emploi, les reconversions d'adultes vers des métiers utiles et concrets pourraient changer la donne. En résumé **voici pourquoi ce secteur redeviendra attractif** :

- Les artisans du bâtiment exercent une activité qui n'est plus exclusivement manuelle. L'expertise liée aux technologies, et au support deviennent aussi importantes que les savoirs faires liés à la mise en œuvre.
- C'est un secteur qui grâce aux grands chantiers liés à l'énergie et au vieillissement, sera en croissance sur le long terme.
- En prenant une dimension verte et plus technologique, les métiers du Bâtiment deviennent plus attractifs pour les jeunes, garçons et filles.

Les **métiers** du **Tourisme**

Cette animation se déroule
le 9 avril, durant 3 heures, à la Maison de l'Emploi et permet aux 44 participants présents de rencontrer des intervenants spécialistes et des professionnels du tourisme pour aborder les thèmes suivants :

- la diversité des métiers des différentes branches du tourisme (organismes de tourisme, agences de voyage, hôtellerie, restauration, transport, loisirs)

- les différents cursus d'études

→ Forme de l'animation :

Cette animation débute par une mini "conférence" dont l'objectif est de présenter le secteur du tourisme et des métiers.Dans un second temps, le public peut rencontrer individuellement les professionnels qui se sont présentés précédemment pour bénéficier de témoignages et d'informations détaillées sur les métiers et les parcours (niveau de qualification ou de diplôme recherché actuellement, qualités appréciées...).

→ Programme de cette conférence débat tout public :

• Quelques chiffres sur le secteur

Virginia LEUTHNER – Directrice- Office de Tourisme de Saverne et sa Région

• Le secteur et les métiers

Corine CASPAR - CIO de Saverne.

• Témoignages

Virginia LEUTHNER – Directrice- Office de Tourisme de Saverne et sa Région.

Céline REBSTOCK - Responsable - Holiday Maker

Pauline HOUSSAY - Médiatrice du Patrimoine - Syndicat Mixte Du Musée Lalique.

• *Des stands pour échanger avec des professionnels.*

L'affiche réalisée par l'infographiste de la MDEF met en avant la Grange aux Paysages à Lorentzen, outil struturant du tourisme local.

le tourisme un secteur d'activité stratégique pour le territoire, qui a fait l'objet d'un dossier dans le numéro 4 d'avril 2012

cyclotouriste en Alsace. © David R.

166 jeunes spectateurs se pressent au Ciné-Cubic pour assister à cette pojection gratuite, qui est une première sur notre territoire. C'est également la 1ere fois que la maison de l'Emploi monte une opération avec le Ciné-Cubic

Les **métiers** de **bouche**

La Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne et ses partenaires proposent dans le cadre de la SDE 2013, mardi 12 novembre 2013, au ciné Cubic de Saverne, une animation à destination des collégiens, des lycéens et de tous les curieux afin de leur faire connaître les métiers de bouche.

La projection d'un film « les Emotifs anonymes » au Ciné Cubic (avec Benoît Poelvoorde – Isabelle Carré) dont l'action se déroule dans une chocolaterie est suivie d'un temps d'échanges.

Des professionnels des métiers de bouche (chocolatier, boulanger, boucher...) présentent leur parcours, le niveau de qualification ou de diplôme recherché actuellement, les qualités appréciées...

166 spectateurs assistent à la projection-débat.

→ Programme de cette conférence débat tout public :

• Projection de «les Émotifs Anonymes»

• Echanges débat animés par :

- Monique HAAS – Inspectrice d'apprentissage à la CMA

- Cynthia CAZALOT – Conseillère des Métiers et de l'Apprentissage, à la CMA

- Florence GLAPSKA – Documentaliste à la MEF

Avec la participation de : - M. Jean-François NOVAK - Gérant de la Pâtisserie Au Fournil de Jean-François à MONSWILLER

- Martine BAEHL - Gérante de la Pâtisserie BAEHL à Saverne

- Guy GANTZER - Gérant de la Boucherie GANTZER à Marmoutier

- Jean-Louis CREUTZ - Professeur de la section POISSONNERIE ;

- Kevin GRESSEL - Professeur des sections Boulangerie et Pâtisserie au CFA Jules Verne de Saverne

Cette animation est organisée en partenariat avec les structures suivantes : :

CMA, CIO, Mission locale, Lycée des métiers Jules Verne, Ciné Cubic, corporation des pâtissiers, corporation des boulangers, fédération des bouchers-charcutiers traiteurs du Bas-Rhin

Rencontre à la Boucherie Gangloff à Mackwiller

on en parle durant la SDE

File d'attente pour participer au Zoom Métiers - au Ciné Cubic de Saverne - SDE 2013

Zoom métiers de bouche

Les jeunes à la rencontre des artisans des métiers de bouche

Orientation, formation et stages en entreprise, autant d'étapes qui jalonnent la vie du collégien et du lycéen, dans son choix de métier. Choisir un métier suppose d'en avoir une représentation précise. L'image et le film peuvent être une base d'échanges qui contribueront alors à la forger.
Pour promouvoir les métiers de bouche tournés vers l'élaboration et la vente de produits alimentaires, les principaux acteurs du SPO (Service Public de l'Orientation) de Saverne ont organisé un échange entre des professionnels et des scolaires autour de la projection du film de JP Améris « les Emotifs anonymes » au Ciné Cubic.

« Faut-il avoir des dons particuliers pour exercer ces métiers ? » « Quelle est la journée type d'un artisan ? » « Qu'est ce qui pourrait susciter l'envie des jeunes d'aller dans ces filières ? »

Les témoins ont répondu à des questions aussi diverses que « Faut-il avoir des dons particuliers pour exercer ces métiers ? », « Quelle est la journée type d'un artisan ? », « Qu'est ce qui pourrait susciter l'envie des jeunes d'aller dans ces filières ? ».
Trois artisans -Jean-François NOVAK, gérant de la pâtisserie Au Fournil, à MONSWILLER, Guy GANTZER, gérant de la boucherie GANTZER, à Marmoutier et Martine Baehl, gérante de la pâtisserie BAEHL, à Saverne- , deux enseignants du CFA Jules Verne de Saverne : Jean-Louis CREUTZ, pour la Poissonnerie et Kevin GRESSEL pour la boulangerie-pâtisserie et deux apprentis ont présenté leur parcours, le niveau de qualification ou de diplôme recherché, les qualités appréciées... ■

Florence Glapska - Maisse de l'Emploi et de la Formation de Saverne

Illustration : 166 jeunes, attentifs aux retours des artisans - SDE 2013

La Maison des Entrepreneurs
Pays de Saverne Plaine et Plateau

Semaine du Développement Économique 2013

17

on en parle durant la SDE

on en parle dans le Mag'

dossier

SE NOURRIR DU TERRITOIRE

La restauration c'est tendance !

La restauration est un secteur d'activité dynamique qui évolue constamment en fonction du mode de vie des Français. Actuellement, ils sont de plus en plus nombreux à se nourrir à l'extérieur, 3 repas par semaine en moyenne.

L'Hôtellerie-Restauration : un secteur qui recrute !

4e employeur privé de France, le secteur de l'Hôtellerie-Restauration recrute près de 60 000 nouveaux collaborateurs chaque année

En Alsace, 22 360 salariés travaillent dans l'hôtellerie-restauration, soit 4,4% des effectifs salariés. La part de l'hôtellerie-restauration dans l'emploi salarié en Alsace (4,4%) est très légèrement supérieure à celle de la moyenne nationale (3,2%).

Le métier le plus demandé est celui de « services en restauration ». Il représente 31% des offres d'emploi déposées par les entreprises du secteur. Viennent ensuite le personnel de cuisine, la plonge, ...

Un large choix de formations

Le secteur offre de nombreuses opportunités de carrière. L'apprentissage est la principale voie d'accès aux différents métiers de ce secteur. **En Alsace, 46% des jeunes formés dans ce secteur le sont via l'apprentissage.**

Parmi les principaux diplômes, figurent le **CAP**, certificat d'aptitude professionnelle (restaurant, cuisine, café), le **BEP**, brevet d'études professionnelles (cuisine, restaurant), le **BP**, brevet professionnel (cuisinier, barman, sommelier, restaurant), le **BTS**, brevet de technicien supérieur (hôtellerie-restauration), le **Bac technologique** ou encore le **Bac Pro** et les **licences**. Chacun de ces cursus favorise l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur.

La restauration est ouverte à tous : il est en effet également possible d'apprendre un métier directement sur le terrain. Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est un excellent moyen pour acquérir des compétences et répondre aux besoins spécifiques du secteur.

Gilles Allard, responsable équipe hôtellerie-restauration-commerce, agence Pôle Emploi de Saverne

En 2012, le nombre d'offres est resté stable (environ 380 offres). L'essentiel des demandes des employeurs porte sur le poste de serveur. La difficulté pour recruter est liée aux amplitudes horaires. C'est un secteur qui recèle de bonnes opportunités pour les personnes motivées, c'est pourquoi nous organisons localement un stage découverte des métiers de la restauration de deux mois qui permet de valider un choix entre les métiers du service, de la cuisine, etc. Nous proposons aussi une formation de 11 mois « employé polyvalent de la restauration ».

Pour aller + loin

Contactez votre agence locale Pôle-Emploi, parlez-en à votre conseiller qui vous accompagnera dans ce projet.
www.metiers-hotel-resto.fr

PAGE 14

dossier

SE NOURRIR DU TERRITOIRE

« Ma cuisine est décomplexée »
Gilles Walter
Chef cuisinier, pâtissier

Reportage

Restaurant Klauss Dossenheim-sur-Zinsel

Gilles Walter, 40 ans, est depuis 2008, le propriétaire du restaurant Klauss à Dossenheim.

Le Mag : Quelle est votre vision du métier ?

Gilles Walter : Dans ce secteur, n'importe qui peut se déclarer restaurateur et se lancer. C'est un univers à la mode grâce aux émissions TV. Mais attention, c'est un métier où l'on doit accepter d'être la proie de la critique.

Mon métier, il n'est ni pénible, ni dur, mais contraignant. J'assure deux services par jour. Je quitte mon domicile à 5 heures du matin et je rentre à 23 heures.

Mais c'est avant tout un métier en lien avec l'humain. Je rencontre beaucoup de gens toute la journée.

Le Mag : On trouve effectivement de tout en cuisine, sur quel créneau vous positionnez-vous ?

GW : On a une gamme assez large qui s'adapte à la variété de la clientèle. En semaine, le midi, je propose un menu du marché. Le week-end, en particulier le dimanche midi, je propose un menu haut de gamme.

Les soirs de semaine, on retrouve la traditionnelle et populaire tarte flambée. Ma cuisine est décomplexée.

Le Mag : Quelles sont les compétences clefs pour réussir en cuisine ?

GW : Un restaurateur, aujourd'hui, c'est quelqu'un qui a plusieurs cordes à son arc : chef d'entreprise, cuisinier, décorateur, gestionnaire, ... C'est quelqu'un qui a de la méthode et de l'imagination. Je travaille sur le contenu de l'assiette mais aussi sur le cadre. Chaque matin, je fais mes courses auprès de quelques fournisseurs sélectionnés, je ne travaille que des produits frais. Je gère mon équipe, lui fais partager mes ambitions et la progression du restaurant. Je forme mes collaborateurs au respect et à l'attention que l'on doit à nos clients. C'est aussi leur restaurant. Je les consulte, je leur donne des objectifs, ce sont mes partenaires.

Restaurant Klauss
154, montée du Tilleul
Dossenheim-sur-Zinsel
Tél. 03 88 70 00 81

Choisir des produits frais et de qualité, une compétence clef pour un restaurateur

En cuisine, un ballet parfaitement réglé : Pas de bruits, des flots de paroles mais tous se comprennent

12 heures, chacun est à son poste, concentré. Frédéric Christen, second, dresse les entrées

Maddy Mattias, 26 ans pâtissier de l'équipe, prépare des entremets. Après 2 ans passés à Hong-Kong pour développer son savoir faire, elle pourrait un voyage à Dossenheim

En salle, Cathy Diringer prépare les apéritifs pour faire patienter ses clients dans la bonne humeur

Alexis Holfelz

En salle, Alexis Holfelz, 18 ans, d'Ernolsheim-les-Saverne, entré en août 2011 au restaurant pour préparer son CAP salle en apprentissage. Diplômé, il officie désormais comme serveur et distille auprès des clients sa joie de vivre : « J'aime le contact avec les clients, apporter une forme de joie et de plaisir. Ce métier il me plaisait dès le départ parce qu'il y a de l'élégance et de la classe dans le service ; ça m'a séduit ».

dans le Mag'

on en parle

on en parle dans le Mag'

Boucher

un métier, des débouchés

Le métier de boucher charcutier a évolué avec le développement des produits prêts à consommer. L'accent est mis sur la présentation, la vente, l'animation commerciale, auxquelles s'ajoutent l'application permanente des normes d'hygiène et de traçabilité. Les débouchés sont très nombreux. On exerce soit chez un artisan, soit en grande surface, soit dans des industries où le travail est très spécialisé. Le secteur est actuellement en pénurie de main d'œuvre, on n'a donc aucune difficulté à trouver un emploi !

Une filière de formation ouverte

En Alsace, tous les artisans de la filière viande sont bouchers-charcutiers et, de plus en plus, traiteurs. La formation donne les bases des trois aspects du métier. Il est ensuite possible d'approfondir et de se spécialiser dans une des branches. Dès la fin de troisième, on peut s'orienter vers un Certificat Technique des Métiers (CTM) Boucher-Charcutier-Traiteur ou un Certificat Technique des Métiers (CTM) Etalier(e) en boucherie-charcuterie-traiteur. Ces deux diplômes se préparent en trois ans, via l'apprentissage. On peut poursuivre plus loin, toujours via l'apprentissage ou la formation professionnelle continue, vers les Brevet Professionnel (BP) Boucher, Brevet Professionnel (BP) Charcutier-Traiteur et le Brevet de Maîtrise pour devenir son propre patron. Les adultes en reconversion peuvent aussi s'orienter vers des CAP, BAC Pro, via la formation professionnelle continue.

Près de **100%** des jeunes formés aux métiers de bouche le sont via l'apprentissage.

87% des apprentis préparant une formation aux métiers de bouche trouvent un employeur sur leur territoire de domicile.

(chiffres Alsace)

Un fort potentiel d'emploi !

- En Alsace : **7431 actifs** travaillent dans les entreprises de la BCT (45% du secteur des métiers de bouche).
- Age moyen des chefs d'entreprise dans la BCT : **49,4 ans.** (les plus âgés dans les métiers de bouche)

Sur l'ensemble des métiers de bouche sur le bassin de Saverne, le nombre de demandes d'emplois est supérieur à celui des offres. Mais en BCT, c'est l'inverse avec 27 offres pour 17 demandes d'emploi, tendance identique en Alsace.

Info : Fédération Régionale des Bouchers- Charcutiers-Traiteurs d'Alsace
www.boucherie-charcuterie-alsace.fr

Knack d'or en 2005

Patrick Gangloff, boucher de père en fils, à Ottwiller

Bien que fils et petit-fils de boucher, Patrick Gangloff, à 55 ans, l'assure : « *c'est par choix que je suis devenu* Boucher-Charcutier, *j'aime ce métier. Je l'ai appris à l'école et en travaillant* ».

Le modeste commerce né en 1932 à Mackwiller est devenu une entreprise reconnue avec un second établissement à Diemeringen et 10 salariés. L'activité traditionnelle s'est diversifiée avec la création en 2009 de Patrick Gangloff Réception qui emploie 6 personnes à Lorentzen, avec toujours une recherche constante de qualité et d'innovation-produit.

L'entreprise se distingue par ses titres régionaux et nationaux : knack d'or en 2005, concours du pressäkopf en 2005, médaille de bronze du salon de l'agriculture pour son foie gras.

Des fleurons très conviés de la gastronomie locale. Car si le concours permet de hausser le niveau, il dope aussi les ventes. Une knack d'or, c'est +35% de ventes en Alsace (+60% sur Strasbourg) !

Cet amour du métier, il lui tient à cœur de le transmettre à son tour à ses apprentis : A Ludovic, 17 ans, en 3e année CTM au CFA d'Eschau. Un gourmand, pour qui ce métier est une vocation depuis tout petit. Il a toute la confiance de son patron « *C'est un apprenti qui ira loin, il est fait pour le* Brevet de Maîtrise» conclut optimiste, Patrick Gangloff.

Étudier en **Europe**

La Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne et ses partenaires organisent le mardi 17 décembre 2013, à la MDEF, une animation à destination des lycéens afin de leur faire connaître les différentes possibilités qui existent en matière en mobilité européenne et plus particulièrement en matière d'études.

Deux axes sont traités :

• les possibilités d'études à l'étranger

• les dispositifs qui permettent de partir en Europe pour parfaire son niveau de langue et acquérir une culture européenne.

Au cours de la conférence, le CIO Euroguidance a présenté les dispositifs académiques de mobilité et les principales sources d'information afin d'aider les jeunes à préparer leur séjour dans les écoles et universités des pays européens voisins.

La DRJSCS s'est quant à elle adressée aux jeunes qui souhaitent s'engager et découvrir l'Europe via le SVE (Service volontaire européen).

EF Education First a pu expliquer l'intérêt des séjours linguistiques et leur complémentarité avec les dispositifs publics.

Pour finir, les représentants des bourses Zellidja ont invité les jeunes de 16 à 20 ans à effectuer seuls un voyage d'étude sur le sujet de leur choix.

Le temps d'information collectif a été illustré par des témoignages de jeunes qui ont étudié en Europe.

A l'issue, le public a pu rencontrer les intervenants sur leurs stands pour obtenir des informations complémentaires.

→ Programme de cette conférence débat tout public :

• Les dispositifs académiques de mobilité européenne

Grazina BOSCATO et Christophe FENNINGER -CIO Euroguidance

• Le Service volontaire européen (SVE)

Christophe TAQUARD - DRJSCS (Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale)

• L'articulation des organismes de séjours linguistiques avec les dispositifs publics.

Christian SAMTMANN - EF Education First

• Vivre une expérience de mobilité dès 16 ans

Maud GERMANI - les bourses Zellidja

on en parle dans le Mag'

mation... orientation... économie... emplo

Les Moissons de l'Emploi 2013

Ce sont 2800 entreprises du bassin d'emploi qui ont été prospectées du 19 au 21 mars pour identifier leurs besoins en recrutement, stages, etc. Une 4e édition toujours aussi foisonnante puisqu'elle mobilise massivement les demandeurs d'emploi volontaires et des professionnels de l'emploi autour d'un projet commun : recueillir le plus grand nombre d'offres possible !

Autour de la Maison de l'Emploi et de la Formation et de Pôle Emploi, tout un réseau de professionnels se mobilisent en faveur de l'emploi : la Mission locale, Cap emploi, le Greta, l'app, Elan, entr'aide Emploi, IDAL-IDEAL, ainsi que les collectivités locales.

www.mde-saverne.org ou facebook.com/mdesaverne

Séverine Issele de la Maison de l'Emploi et de la Formation et Rodolphe Rhit directeur de l'agence Pôle Emploi se remettent en selle pour cette 4e édition des Moissons de l'Emploi.

mation... orientation... économie... em

Moissons de l'emploi 2013 : l'union fait la force

Avec plus de 700 offres relevées, cette 3ème édition aura surpris dans un contexte économique au ralenti. Les moissonneurs ont mis les bouches doubles : presque 3000 entreprises contactées ou visitées sur l'ensemble du territoire, pendant deux semaine par une centaine de volontaires. Séverine Isselé Rodolphe Rhit, organisateurs de ce «raid» se réjouissent des retours très positifs des moissonneurs. « Ils ont été nombreux à exprimer leur grande satisfaction d'avoir participé à cette action. Elle leur a permis de sortir de leur isolement, de voir que d'autres ont aussi des difficultés dans leurs démarches, de partager une expérience unique et surtout de faire un travail d'équipe».

Le rendez-vous est pris pour l'édition 2014 (sous réserve de confirmation), du 25 Mars au 5 avril 2014.

contact : Maison de l'Emploi et de la Formation
tél : 03 88 02 13 13
severine.issele@mde-saverne.org

dans le Mag' on en parle

Développement de l'emploi

Les Moissons de l'Emploi

Une 5eme édition riche en offres mais aussi en rencontres et en bonne humeur !

L'édition 2013 des Moissons de l'Emploi a été un véritable succès :

629 postes relevés

83 propositions de contrat en alternance

110 demandeurs d'emploi formés à la prospection directe des entreprises

2860 entreprises rencontrées ou contactées.

L'action s'est clôturée par une soirée au cours de laquelle une autre facette des moissonneurs a été mise en avant. Certains moissonneurs sont venus exposer leurs réalisations, une belle manière de dire : je suis demandeur d'emploi, mais pas que ça !

besoins relevés sur la Zone d'emploi de Saverne/ Sarre-Union

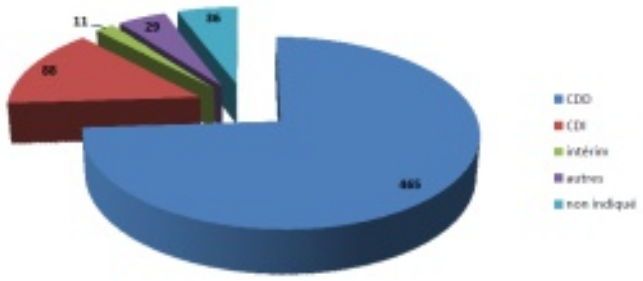

Les moissonneurs sur le territoire du Pays de la Zorn

crédit RFF

crédit RFF

crédit RFF

crédit RFF

crédit RFF

LGV, une **ligne** pour l'**emploi**

Les **clauses** pour **aller** vers l'**emploi durable**

La clause d'insertion est un outil favorisant l'insertion professionnel des personnes en difficultés. Concrètement, un acheteur public contraint les entreprises qui obtiennent ses marchés à réserver un nombre d'heures de travail à ces personnes.

Grâce à cette aide, des personnes qui se voyaient éloignées ou exclues de l'emploi ont une chance de retravailler, de gagner un salaire, de développer leur employabilité et donc d'aller vers l'emploi durable.

Les différentes Communauté de Communes de territoire, rencontrées cette année, vont progressivement intégrer cette démarche dans leur pratique des marchés publics. La rénovation de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne à permis de proposer 2940 heures de travail à 13 personnes.

Le **chantier LGV** a généré **300 000 heures** de **travail** via la **clause**

Le chantier LGV dont les travaux de génie-civil se terminent progressivement en 2013 a généré cette année 46 800 heures de clause d'insertion au bénéfice d'une quarantaine de personnes pour un total de plus de 300 000 heures de travail réalisées grâce à la clause d'insertion depuis 2010.

Cette période de travail continu de près de deux ans à un impact positif sur l'employabilité des personnes car la moitié d'entre eux sont au travail aujourd'hui.

Parallèlement à l'arrêt des travaux de génie-civil, les entreprises qui posent les équipements ferroviaires se sont installées à Reding et ont procédé à de multiples recrutements pour réaliser la pose de rails, des caténaires et des différentes installations de communication.

L'entreprise ETF a rencontré cent-cinquante candidats lors d'un forum de recrutement que nous avons organisé en partenariat avec Pôle Emploi et le support de la commune de Neuwiller-les-Saverne, le 6juin.

Pour découvrir le déroulement de cette journée :

http://www.youtube.com/watch?v=cQ9tGBsXRYg

Lors de cette journée, 32 candidats alsaciens ont été embauchés. Lors d'une autre session de recrutement pour l'entreprise Alstom, 9 personnes ont été embauchées.

Toutes ces personnes ont bénéficié d'une formation professionnalisante financée par la Région Alsace et délivrée par l'AFPA sur le centre de formation du Martelberg spécialement créé pour l'occasion.

Ces travaux se poursuivront dans les prochains mois pour s'achever à leur tour, fin 2014.

crédit RFF

on en parle dans le Mag'

économie
GRAND REPORTAGE

RFF / Frederick Zordan

chantier LGV Est et emploi
le bout du tunnel ?

Quelles sont les incidences du chantier LGV Est sur l'économie locale ? Il est difficile de faire un bilan comptable très précis. Les grandes sociétés du BTP ont recruté du personnel local. Il a fallu loger des personnes, les restaurer, bâtir et entretenir les bases vie, transporter des matériaux, ...

Les besoins en main d'œuvre ont été importants et ce chantier a constitué une formidable opportunité d'emploi.

Réseau Ferré de France a confié une mission de coordination de la mise en œuvre de la clause d'insertion, sur les 106 km du chantier, au Relais Emploi Chantiers de Strasbourg. Ce dernier s'appuie sur le facilitateur de clause de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne pour sa mise en œuvre locale.

Interview
Damien Hary, facilitateur de la clause

Le Mag : En quoi consiste votre mission ?

Damien Hary : Les entreprises retenues recrutent leur main d'œuvre à proximité du chantier. Elles ont besoin de relais locaux, de surcroît, lorsqu'elles veulent embaucher des salariés entrant dans le champ de la clause. Ma mission a consisté à rechercher les candidats « clausables », à les présenter aux employeurs, à proposer les dispositifs d'embauche adéquats et à comptabiliser les heures d'insertion réalisées. Les entreprises ont exprimé un besoin de recrutement. J'y ai répondu en privilégiant le recrutement des personnes éloignées de l'emploi.

Le Mag : Comment avez-vous repéré ces candidats ?

DH : Je travaille avec les prescripteurs locaux tels, Pôle emploi, le Conseil Général, la Mission Locale, les entreprises d'insertion. Je n'ai pas travaillé seul sur le sourcing des candidats, mais j'ai été un interlocuteur local exclusivement dédié à ce chantier.

« Clause ou pas, il faut d'abord répondre à la commande de l'entreprise »

Pour les entreprises c'est rassurant d'avoir affaire à une seule personne !

Le Mag : Que deviennent les personnes après le chantier ?

DH : La plupart des personnes embauchées sur la phase 1 (terrassement, percement du tunnel) ont quitté le chantier. Quelques salariés mobiles se sont vus proposer des poursuites de mission ailleurs. Ainsi sur 20 conducteurs d'engin formés, 8 ont été embauchés par Valérian pour travailler sur d'autre chantiers. Globalement les bénéficiaires de la clause sont mieux armés pour retrouver un emploi. Ils se sont formés (conduite d'engins, permis CACES), justifient d'une expérience sur un chantier prestigieux ; ça donne confiance !

Le Mag : Qu'est ce qui vous a marqué sur ce chantier?

DH : Les professionnels des travaux publics se sont révélés ouverts à la dimension insertion. Ce sont des acteurs de terrain pragmatiques qui se démènent pour inventer des solutions. **Malgré des contraintes de délais et de qualité drastiques, ils foncent et n'hésitent pas à donner une chance à chacun.**

« Des personnes en difficulté peuvent tenir leurs engagements !

Alternative Environnement, entreprise d'insertion, s'est vue confiée le contrat de nettoyage des bases vie du chantier. Raymond Kern, son Directeur témoigne.

« Pour nous, ce chantier a été une véritable opportunité. Il nous a permis de développer une nouvelle activité, le nettoyage. Nous sommes progressivement montés en puissance sur ce chantier. En 2010, lors de l'installation de la base, nous réalisions 317 heures, en 2011, 3159 puis en 2012 avec le percement du tunnel, nous avons atteint 7728 heures, ce qui représentait presque 5 emplois à temps plein. **Au final, 12 personnes « éloignées de l'emploi » ont été employées sur ce chantier**. Les bénéfices pour nous sont notables puisque ce contrat a représenté 27% de notre chiffre d'affaires 2012. Nous bénéficions de la forte notoriété du chantier. Elle nous permet de mettre en avant notre professionnalisme et la qualité de nos services. C'est un chantier très exigeant : souplesse horaire, travail le week-end, environnement salissant, etc. Et nous avons pu démontrer que des personnes en difficulté pouvaient tenir leurs engagements, cela va donner confiance à d'autres employeurs.

Alternative Environnement est une entreprise d'insertion qui embauche des personnes éloignées de l'emploi et les accompagne dans la résolution de leurs problèmes périphériques à l'emploi. L'objectif est qu'à l'issue de ce contrat d'insertion, elles trouvent un emploi sur le marché classique.

Entraide emploi
www.entraide-emploi.com
tél : 03 88 91 66 11

Véronique Thiebold, Entraide emploi

Interview

Vitali Klujev bénéficiaire de la clause

Vitali Klujev, bénéficiaire de la clause

A 43 ans, Vitali Klujev, résidant à Saverne, a été embauché fin 2011 sur le chantier LGV. Demandeur d'emploi, il a pu bénéficier de la clause d'insertion. Nous l'avons rencontré, en juin 2013, pour revenir un peu sur son « chantier » personnel.

Le Mag : Comment êtes- vous arrivé sur le chantier LGV ?

Vitali Klujev : A la recherche d'un emploi, j'ai participé à l'automne 2011 à une réunion d'information collective sur le chantier LGV. J'ai eu un entretien avec deux personnes du chantier. Ma candidature a dans un premier temps été rejetée puis on m'a rappelé un jour après, pour me dire que c'était ok. J'avais déjà conduit des engins lourds dans d'autres boulots alors on m'a proposé en octobre une formation de locotracteriste. Avec 7 autres personnes, j'ai suivi la formation pendant 3 semaines. A ce stade, on ne me proposait pas encore de contrat. A la fin de la formation, toujours rien. J'ai relancé Damien Hary pour savoir si on allait me donner une chance. Ça a dû montrer ma motivation parce que deux jours après, j'étais convoqué sur la base vie d'Ernolsheim pour un entretien. J'ai été embauché dans la foulée par Spie batignolles, en intérim.

Le Mag : En quoi consistait votre travail?

VK : Je conduisais un train de 30 mètres de long qui transportait des voussoirs : ça faisait 56 tonnes plus 24 tonnes de mortier. Un gros engin que je chargeais, déchargeais, entretenais, conduisais avec beaucoup de précision . Le travail se faisait en 3X8. Nous étions une équipe de 18 personnes. Il y avait une très bonne ambiance.

Le Mag : le percement du tunnel est achevé, que devenez-vous ?

VK : Mon contrat se terminera bientôt. Mon chef d'équipe est parti sur un autre chantier à Grenoble et il voulait que je le rejoigne. Pour des raisons familiales, ce n'est pas possible pour moi actuellement. Ce chantier m'a permis de stabiliser ma vie professionnelle, être actif et présent dans la société. C'est une belle expérience pour travailler dans le BTP. Je ne veux surtout pas cesser de travailler : le chômage c'est comme être sur le quai et voir le train passer. J'aimerais bien suivre une formation de chef d'équipe.

« Le chômage c'est comme être sur le quai et voir le train passer »

Chantier et emploi : quelques chiffres – sur notre territoire :

- 300 ETP ont travaillé, via la clause, pendant 2 ans sur le chantier LGV – Région de Saverne – (juin 2013) .
- 21 entreprises locales ont travaillé en sous-traitance pour le chantier : études, sondages, terrassement, peinture, locaux techniques, électricité, transport, etc.

dans le Mag'

on en parle

en 2013, 23 réunions sur l'auto entreprenariat ont été animées par Jean-philippe Blottier.

Création d'entreprise

Le **premier accueil individuel**

Le premier accueil individuel

Sur le flux (2 demi-journées par semaine à Saverne) ou sur rendez-vous (dans les antennes), les conseillers de La Maison des Entrepreneurs :

• Informent le porteur de projet sur les démarches de création ou reprise d'entreprise,

• L'aident à structurer sa démarche,

• L'orientent vers le dispositif d'accompagnement le plus approprié.

344 nouveaux porteurs de projets ont été accueillis en 2013.

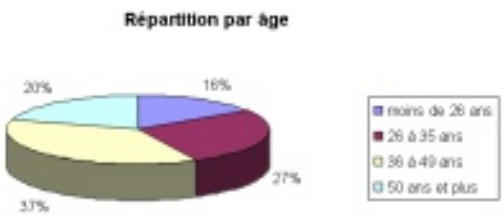

Le nombre de personnes de plus de 50 ans a augmenté en 2013 par rapport à 2012

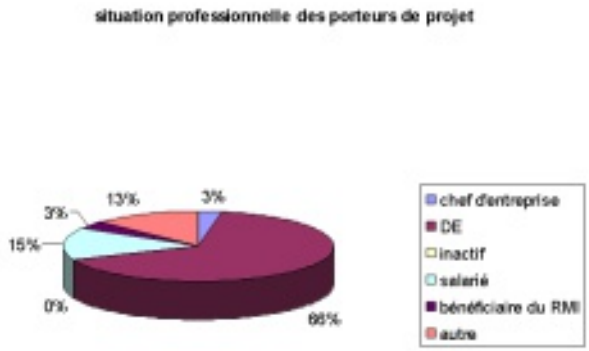

Le nombre de demandeurs d'emploi accueillis a augmenté en 2013 (ils étaient 56% en 2012).

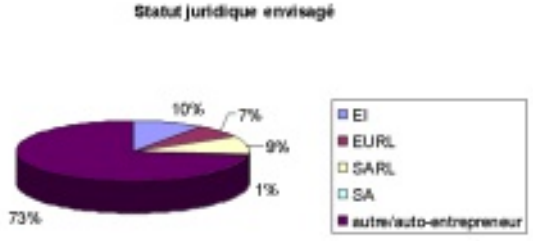

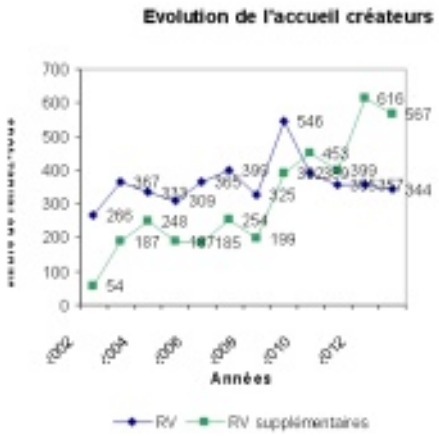

Le graphique ci-dessus illustre le changement intervenu depuis 2010 sur l'accueil des porteurs de projet. Depuis 4 ans, on observe une augmentation des entretiens dits supplémentaires par rapport aux entretiens de premier accueil, faisant évoluer l'offre de « guichet de renseignement » vers **un accompagnement dans la durée des projets présentant le plus de potentiel.**

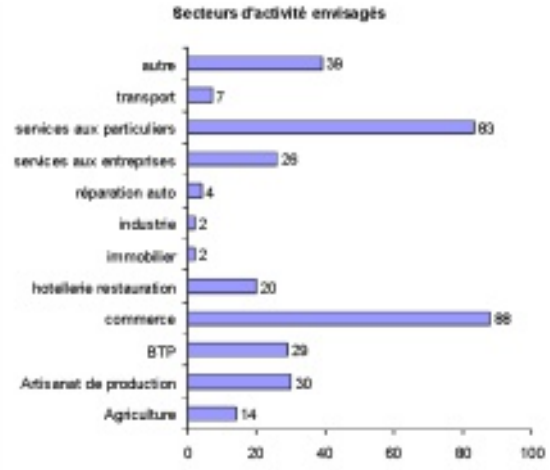

L' **Accueil collectif** des **auto-entrepreneurs**

Les réunions collectives d'information sur le statut d'auto-entrepreneur, organisées et animées par la Maison de l'Emploi et de la Formation connaissent toujours un vif succès avec une participation de 129 personnes. Le public est toujours principalement composé de demandeurs d'emploi auxquels se sont rajoutés quelques étudiants et plus régulièrement des retraités en recherche d'un complément de retraite.

L'**accompagnement** à la **structuration** du **projet**

La Maison des Entrepreneurs peut accompagner le créateur sur la structuration de son projet principalement au travers de deux prestations :

• **Le Nouvel Accompagnement des Créateurs Repreneurs d'Entreprises (dispositif NACRE)** sur les 3 phases que sont le montage du projet, la structuration financière du projet et le suivi post-création de l'entreprise sur une durée de 3 ans. C'est un dispositif de l'Etat.

20 nouveaux projets ont été accompagnés en 2013 sur le montage et la structuration financière (phases 1 et 2) et 77 entreprises sont en cours d'accompagnement en suivi post-création (phase 3).

Plus de 200 entretiens ont été réalisés en 2013.

• **Objectif Projet Création Reprise d'entreprises, dispositif Pôle Emploi**

18 prestations ont été engagées en 2013

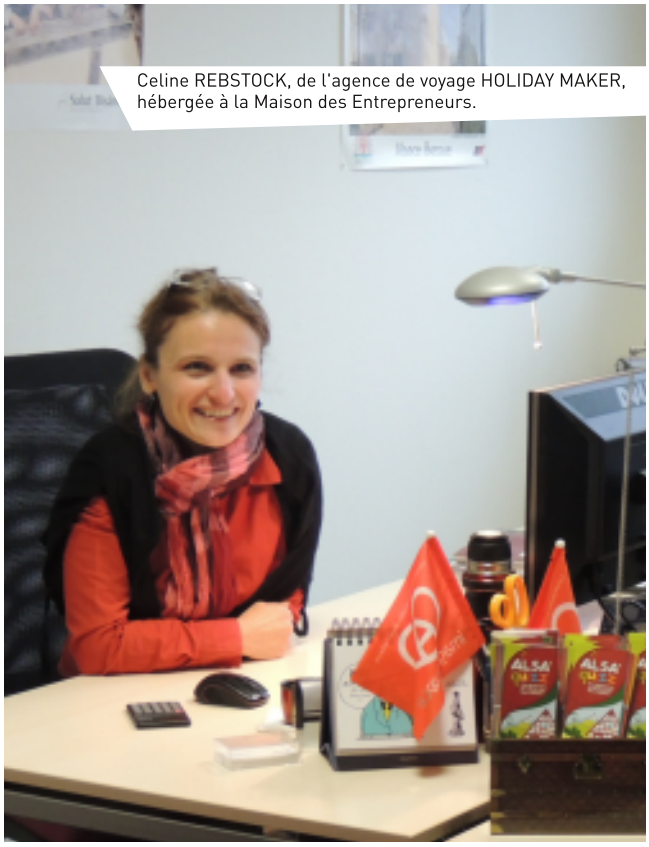

Celine REBSTOCK, de l'agence de voyage HOLIDAY MAKER, hébergée à la Maison des Entrepreneurs.

Le **financement**

La plateforme Initiative Pays de Saverne a participé au financement de 26 entreprises en 2013, grâce à son fonds d'intervention constitué de ressources publiques et de fonds privés d'entreprises locales, et aux crédits NACRE délégués par l'Etat.

Pour mémoire, le comité d'agrément reçoit individuellement chaque porteur de projet et se prononce à la majorité des votants sur le financement du projet (de 5 000 EUR à 20 000 EUR en couplant le prêt d'honneur et le prêt NACRE).

	Somme
Montant des PH sans Nacre	**38000**
Montant des PH couplés à Nacre	**140000**
Montant des prêts Nacre sans PH	**61000**
Montant des prêts Nacre couplés PH	**39000**
Total	**278000**

	Somme	%
Créations d'entreprises	**20**	**77%**
Reprises d'entreprises	**5**	**19%**
Entreprises en croissance	**1**	**4%**
Entreprises en transition	**0**	**0%**
Total	**26**	**100%**

Chiffres clés 2013

26 entreprises financées

78000 € de prêts d'honneur engagés

100000 € de prêts nacre engagés

1616980 € de prêts bancaires mobilisés

43 emplois directs créés ou maintenus

75 % de taux de pérennité à 3 ans

(génération d'entreprises financées en 2011)

Soit au total : **1794980 €** injectés en 2013 dans l'économie du territoire de la plateforme

Les plans de financement des entreprises financées en 2013

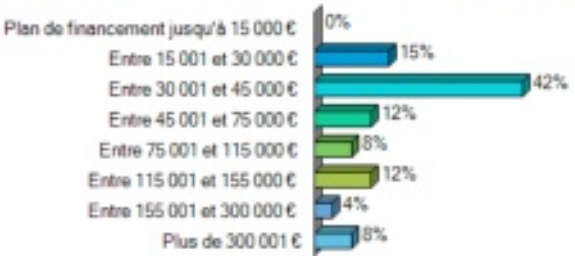

L'**hébergement**

La Maison des Entrepreneurs propose, sur une durée de 12 à 24 mois, une prestation globale comprenant :

Un hébergement dans un bureau de 17 à 20m² et/ou un atelier de 160 à 220m² à une tarification adaptée et économique,

• Des services partagés, notamment l'accueil des visiteurs, l'utilisation des salles de réunion, l'accès au copieur, la mise à disposition d'un poste téléphonique.

• Un accompagnement : en amont de l'entrée en pépinière, les dossiers des porteurs de projet font systématiquement l'objet d'un diagnostic de création d'entreprise par le conseiller qui valide la viabilité de la future entreprise.

Dès son entrée en pépinière, le chef d'entreprise bénéficie d'un accompagnement en gestion sur la base d'entretiens trimestriels avec le conseiller.

Dates des comités de sélection en 2013	Dossiers examinés	
9 janvier 2013	Frederic SCHNEIDER	BEE AUTOMATION
28 mai 2013	Philippe BRUCCHERI Renouvellements : Antoinette de Santis Onur Kamis	MEI France MONTEO VOYAGES NATUREL MEDICAL
24 septembre 2013	Fabrice MEYER	M2i

Sur les 5 dossiers présentés, 5 ont été acceptés.

À noter l'installation de Oze en vue d'une future implantation dans le Pôle d'efficacité énergétique.

5 entreprises ont quitté la Maison des Entrepreneurs :

NATUREL MEDICAL : – sortie en octobre 2013. Installation à Saverne (domicile).

QUI EST JADE : –sortie en juin 2013.

PG TECH : -sortie en mars 2013. Installation à SAVERNE (domicile).

EQUOTIS : - sortie en avril 2013. Installation à Kirrwiller.

AS NET CAR : - sortie en janvier 2013. Installation à Strasbourg.

Situation au 31/12/2013 :

Entreprises	Local	Activité
ETI GROUP EST	Bureaux + Atelier	Etudes des sols, sondages d'investigation
BEE AUTOMATION	Bureau	Bureau d'études et de programmation d'automatismes industriels
DIAGTHERMELEC	Bureau	Diagnostics thermiques
FFCP	Bureau	Fédération Française de la Construction Passive
LMN Concept	Bureau	Vente de matériels industriels
M2i	Bureaux	Bureau d'études en ingénierie
DIAGNOS	Bureau	Assurances spécialisées dans le bâtiment
MONTEO VOYAGES	Bureau	Agence de voyages
OZE	Bureau	Consultant en construction passive
HOLIDAY MAKER	Bureau	Agence de voyages
COPROSERVICES	Atelier	Entretien de copropriétés+espaces verts+SAP
MEI France	Atelier	Fabrication de machines de manutention

Et **pour 2014 ?**

- lancer une campagne de communication sur l'offre partenariale d'accueil et d'accompagnement en matière de création d'entreprise à destination des créateurs potentiels et des prescripteurs (élus, experts comptables, banquiers)

- Mettre en place un observatoire du foncier et des locaux professionnels afin de fluidifier les sorties de pépinière

- Accompagner la construction d'un hôtel d'entreprises labellisé "bâtiment passif" destiné à des entreprises de conseil en matière d'éco-rénovation et construction passive.

L'accompagnement post-création

L'accompagnement post-création des jeunes entreprises est réalisé par les conseillers de La Maison des Entrepreneurs ou pour les bénéficiaires d'un prêt d'honneur, par les « parrains » bénévoles de la plateforme Initiative (chefs d'entreprises du territoire ou membres de l'association EGEE).

• Accompagnement NACRE phase 3 pour tous les bénéficiaires d'un prêt NACRE : plus de 200 entretiens réalisés pour 77 entreprises

• Accompagnement pour les entreprises hébergées à La Maison des Entrepreneurs :

- 22 entretiens réalisés pour 12 entreprises hébergées

- 19 entreprises bénéficient d'un parrainage pour 45 entretiens réalisés en 2013.

Suivi d'auto-entrepreneurs bénéficiaire du RSA

Depuis 2010, l'UTAMS de Saverne accompagne des personnes nomades sédentarisées à Ingwiller, bénéficiaires du RSA, vers l'auto-entreprise. 28 personnes ont franchi le pas de la déclaration d'activité. Il restait toutefois un travail d'accompagnement dans les démarches administratives à réaliser puisque quasiment aucune n'avait déclaré de revenu d'activité au RSI.

Poursuivant le travail débuté en 2010 par l'APERS qui avait sollicité le concours financier du Conseil Général du Bas-Rhin dans le cadre de l'appel à projet du Fonds départemental de l'Innovation pour l'Insertion, la Maison de l'Emploi a accompagné 28 auto-entrepreneurs en 2013. Chacun a bénéficié de 10 rendez-vous individuels répartis sur toute l'année, soit 280 entretiens au total qui ont eu lieu au CMS de Bouxwiller.

Le passage à la télédéclaration des revenus fin 2012 a permis une nette amélioration des résultats. Sur 28 situations :

• 7 auto-entrepreneurs présentent une situation conforme (chiffre d'affaires mensuel déclaré au RSI, cotisations acquittées),

• 9 auto-entrepreneurs présentent une situation presque conforme (chiffre d'affaires mensuel déclaré au RSI, cotisations non acquittées ou retard important, ce qui engendre des pénalités),

• 3 auto-entrepreneurs ont déclaré des revenus au RSI mais pas à la CAF et doivent régulariser au plus vite,

• 2 auto-entrepreneurs ne déclarent aucun chiffre d'affaires et doivent régulariser au plus vite ou renoncer à l'activité

• 3 auto-entrepreneurs ont renoncé à leur activité et se sont engagés à s'inscrire à Pôle Emploi,

• 6 auto-entrepreneurs sont au point mort en raison d'un problème administratif

Des animations pour les entrepreneurs

la journée Portes Ouvertes de la Maison des Entrepreneurs

Le 10 nov 2013, les locataires de la Maison des Entrepreneurs organisaient leur Journée Portes Ouvertes dans le cadre de la SDE 2013 - 115 participants.

Rencontre parrains-filleuls d'Initiative Pays de Saverne

10 nov 2013 : Initiative Pays de Saverne organisait sa traditionnelle rencontre entre jeunes chefs d'entreprise qu'elle a soutenu en 2012 et 2013, les accompagnateurs bénévoles de l'association et les membres du comité d'agrément et du conseil d'administration.

Participation au salon Créer sa Boîte en Alsace

(organisé par la CCI et la CMA) – Strasbourg : les conseillers de La Maison des Entrepreneurs ont accueilli une trentaine de visiteurs leur faisant la promotion de la région savernoise comme lieu d'implantation disposant de tous les moyens nécessaires au bon développement d'une entreprise.

La rencontre parrains-filleuls

on en parle durant la SDE

Échanges - Holiday Maker / Expro Services - SDE 2013

Les entrepreneurs ouvrent le bal

Portes ouvertes à la Maison des entrepreneurs

Ce dimanche 10 novembre 2013, les entreprises ont donné le coup d'envoi de la journée Portes ouvertes en se présentant aux élus du territoire lors d'un petit déjeuner: un moment convivial à huis clos avant d'ouvrir leurs portes de 10h30 à 17h00.

140 personnes poussées par la curiosité ont franchi le seuil de La Maison des Entrepreneurs pour découvrir ses habitants et leurs invités installés aux alentours de Saverne.

Une tombola, dont les lots sont offerts par les entreprises présentes, a été organisée. Les animations proposées pour les enfants (maquillage, pose de vernis, coloriages et jeux vidéo) permettaient aux parents de prendre leur temps pour rencontrer les entrepreneurs. ■

Marianne Weber et Rebecca Garreau, Pays de Saverne, Plaine et Plateau.

13 jeunes chefs d'entreprises ont partagé leur savoir-faire et leur choix de vie

Particuliers et professionnels, adultes et enfants ont arpenté les couloirs de La Maison des Entrepreneurs, à la découverte de 13 jeunes chefs d'entreprises qui ont partagé leur savoir-faire et leur choix de vie. Ils proposaient de découvrir leurs produits ou services dans des domaines variés : salle de sports, services à la personne, prestations de services aux entreprises, agence de voyages, fleuriste...

Dès 10h30, une réunion d'information sur le statut d'auto-entrepreneur a complété cette journée, permettant au public de se renseigner sur ses avantages et ses limites.

Illustration - Hall de la Maison des Entrepreneurs lors des portes ouvertes - SDE 2013

Toute la journée, O'Rolles Magicien a ébloui petits et grands avec ses tours de magie donnant ainsi une atmosphère encore plus joyeuse et festive.

La Maison des Entrepreneurs

14

Semaine du Développement Économique 2013

Pays de Saverne Plaine et Plateau

durant la SDE on en parle

on en parle durant la SDE

Solutions de financement des jeunes entreprises - SDE 2013

Financer un projet de développement pour une jeune entreprise

à la découverte des sources de financement

23 Participants

Cette rencontre avec des dirigeants d'entreprises créées ou reprises depuis moins de 5 ans a été proposée par la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin.

Patrick Vix du Cabinet Vix et associés a fait découvrir aux participants les principales sources de financement, depuis les plus classiques comme le PCE, le Prêt d'Honneur, les prêts solidaires (microcrédit de l'Adie), Nacre jusqu'aux moins connus : les clubs d'investisseurs, les prêts entre particuliers, les aides à la création d'entreprises solidaires, les subventions (Région, Agefih) ainsi que les garanties d'emprunt en complément du taux de garantie (BPI France, société de caution mutuelle, fonds de garantie Alsace TPE, France Active, FGIF).

Des solutions alternatives existent comme les sociétés financières non bancaire qui financent les actifs : le crédit bailleurs – les créanciers gagistes et les factors par exemple.

La deuxième partie de la soirée a été consacrée aux relations entre l'entreprise et son financeur. Patrick Vix a présenté succinctement le marché bancaire d'aujourd'hui, son offre mais aussi ses limites. Des solutions alternatives existent comme les sociétés financières non bancaire qui financent les actifs : le crédit bailleurs – les créanciers gagistes et les factors par exemples. Philippe Gervais, Directeur financier de la société Pierre Lannier est venu expliquer pourquoi sa société a opté pour l'affacturage. Les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié. ■

Jean-philippe Blottier - Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne

Illustration : Claire DUBOIS, conseillère développement jeunes entreprises de la CCI - SDE 2013

Pays de Saverne Plaine et Plateau

Semaine du Développement Économique 2013

23

les **Rencontres** des **Entrepreneurs**

Ces réunions destinées aux porteurs d'un projet de création ou reprise d'entreprise et aux chefs d'entreprise, ont pour objectif principal le partage d'expériences en abordant un thème spécifique à chaque rencontre, allant de la protection sociale du dirigeant aux conditions générales de vente ou bien encore au financement du développement d'entreprise.

Les rencontres des entrepreneurs

Les rencontres des entrepreneurs

La Maison des Entrepreneurs de Saverne vous propose les rencontres des entrepreneurs :
8 rencontres programmées durant l'année 2013.
Ces réunions d'information sont destinées aux futurs créateurs/repreneurs d'entreprises et aux jeunes entreprises de moins de 3 ans.
Elles se déroulent le lundi soir à 18h et abordent aussi bien la protection sociale du dirigeant, que les moyens de prospection et de fidélisation des clients, ou encore les obligations fiscales.

• Lundi 29 avril
La protection sociale du dirigeant et son mode de règlement
Intervenant : Roger Geyer, Le RSI Alsace

• Lundi 27 mai
Prospecter, capter et fidéliser ses clients professionnels en partenariat avec la CCISBR
Intervenante : Emilie Esnault, experte commerciale cabinet Coalhis Conseil

• Lundi 24 juin
Bien s'assurer quand on est chef d'entreprise
Intervenant : Eddy Deck, cabinet GAN Assurances

• Lundi 9 septembre
Les TIC
Intervenant : David Roublot, chargé de mission TIC, à la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne

• Lundi 7 octobre
Les conditions générales de vente
Intervenant : un avocat du Barreau de Saverne

• Mercredi 13 novembre
Financer un projet de développement d'entreprise en partenariat avec la CCISBR
Intervenant : Patrick Vix, expert financement du cabinet Vix & Associés + témoignages d'entrepreneurs

• Lundi 9 décembre : **La relation bancaire**
Intervenant : à confirmer

La Maison des Entrepreneurs propose également des bureaux et des ateliers pour des créateurs dans le cadre d'une pépinière d'entreprises. Outre des locaux "bon marché", elle offre des prestations de services et un accompagnement pour faciliter pendant les deux/trois premières années d'activité la réussite de ces entreprises.

Contact : Marianne Weber • Tél. 03 61 58 96 20
www.lamaisondesentrepreneurs.fr

on en parle dans le Mag'

économie

Création-Reprise **d'entreprise**

pages pro

Les histoires d'entreprises sont avant tout des histoires humaines, faites de projets et de rencontres. La reprise de l'entreprise Est Réseaux en est une parfaite illustration.

Est Réseaux

une transmission main dans la main

Est Réseaux et André Beyer : deux noms étroitement associés depuis 1993, date à laquelle ce cadre de la SAIT a repris l'activité « travaux extérieurs » de la société savernoise centenaire. En 20 ans, l'entreprise passe de 12 à plus de 30 salariés et prend une position significative dans les travaux de réseaux secs en Alsace-Lorraine. Ses principaux clients sont ERDF/ESR, France Telecom, les régies d'électricité et les communes.

Est Réseaux devient ainsi une référence locale, sur un marché dominé par les grands groupes du BTP. Plus d'un s'intéresse à l'affaire lorsqu'André Beyer envisage de passer la main. Mais pour lui, transmettre son entreprise, c'est avant tout transmettre sa culture et ses valeurs, une autre paire de manches que de valoriser des actifs et une clientèle !

Dans son réseau professionnel, André Beyer identifie une personne qui a le profil de l'emploi : François Gasser. Mais celui-ci, directeur régional dans une grande entreprise de TP n'envisage pas immédiatement se retrouver chef d'entreprise. Il faut attendre une ré-organisation dans l'entreprise qui emploie François Gasser pour que l'idée aboutisse mi 2012.

A 44 ans et avec plus de 20 ans d'expérience dans les travaux publics (en France comme à l'étranger), François Gasser se jette à l'eau. Il investit toutes ses économies pour reprendre Est Réseaux, via une holding domiciliée dans son village de Bosselshausen. Pour boucler son budget, et afin d'obtenir les prêts bancaires classiques, il sollicite un appui de Initiative Pays de Saverne, la plateforme d'initiative locale pour la création-reprise d'entreprise.

Face à un tel projet, enraciné autant sur le Pays de Saverne que celui de Sarrebourg, il a été décidé de mobiliser un prêt d'honneur à Saverne et un à Sarrebourg. « *C'est la première fois que nos deux plateformes se mettent ensemble pour accompagner un projet. Il y a plus de 30 emplois en jeu, il faut être réactif* » témoigne Francis Klein, le président de Initiative Pays de Saverne.

Le nouveau patron a plein de projets pour développer l'entreprise. Le développement des compétences du personnel est un axe majeur. « *Notre CA, c'est 60% de main d'œuvre, alors la qualité de nos équipes est notre principal capital qu'il faut entretenir* » précise François Gasser. Au passage, il insiste sur l'impact de la commande publique sur les emplois locaux et se désole de sa réduction, crise des finances publiques oblige. « *C'est sûr que je ne reprends pas dans un climat d'euphorie économique. Je n'ai aucun regret, mais la conjoncture actuelle m'incite à réfléchir doublement avant toute décision* » complète-t-il.

Quant au cédant, il a pris du recul mais n'est pas bien loin. Une entreprise, ça ne se transmet pas du jour au lendemain alors il accompagnera encore François Gasser pendant quelques mois.

François Gasser, 44 ans

Après un BTS Travaux Publics, il a travaillé durant 6 ans à l'étranger (Allemagne, Hongrie, USA) dans les fondations spéciales, puis durant 10 ans en région parisienne dans le domaine du forage dirigé. Il y a 10 ans, il est revenu en Alsace pour un poste de directeur régional dans une importante entreprise de TP (300 personnes).

EST RÉSEAUX

- 35 salariés
- 3,7 M€ de CA

Spécialisée dans les « réseaux secs », construction de réseaux aériens et souterrains :

- Lignes électriques
- Eclairage public
- Téléphonie
- Réseaux gaz, vidéo, téléphone, fibre optique
- Signalisation routière

Siège à Saverne et établissement à Phalsbourg.

L'entreprise intervient majoritairement sur un marché local auprès des communes des régions Alsace et Lorraine. Est Réseaux a été créée en 1993 par André Beyer par externalisation de la division « travaux extérieurs » de la SAIT, société savernoise centenaire.

PAGE 17

L'abeille et la fleur

Bee Automation

L'entreprise accompagne les industriels de tous secteurs dans leurs problématiques d'amélioration des performances de leurs machines industrielles. Elle intervient simultanément sur la robotique, les automatismes, la vision et l'informatique industrielles.

Aux entreprises, qui le sollicitent, Frédéric Schneider répond par des solutions sur mesure, de la conception à la mise en place sur le terrain. S'il passe 2/3 de son temps au bureau, devant son PC, à imaginer les réponses et concevoir des programmes informatiques, c'est en usine, avec le directeur technique, le responsable de production et les opérateurs, qu'il met en place ses solutions.

Et ça démarre fort, son carnet de commandes est bien rempli : « Ce sont les industriels, suite à une recommandation de fournisseurs, qui me sollicitent pour ce savoir faire pointu, complet et sur-mesure que l'on a du mal à trouver ».

De ses premiers pas d'entrepreneur, il ne tire que des conclusions positives : « bien sûr, j'aimerais pouvoir un jour tirer un bénéfice financier substantiel de mon travail, mais **pour le moment je travaille déjà comme je l'ai toujours imaginé et je m'éclate avec les cas les plus difficiles, les les moutons à 5 pattes** ».

Bee automation
31, rue de la Vedette
67700 Saverne
www.bee-automation.com
Tél : 06 95 15 55 60

Frédéric Schneider,
gérant de Bee Automation

Ayant grandi dans une famille d'entrepreneurs , Frédéric Schneider, 32 ans, gérant de Bee Automation après plus de 10 ans passées en BE dans l'industrie, ne pouvait pas s'imaginer autrement que chef d'entreprise. En novembre 2012, il lance son propre bureau d'études : Bee automation. « bee, pour abeille » , qui renvoie au travail consciencieux, d'équipe organisée » nous confie t-il.

Mélanie Willig,
À la recherche d'une fleur

À la recherche d'une fleur

C'est un coup de foudre, fin 2011, pour une vieille maison abandonnée au bord de la route, à Keskastel, qui pousse Mélanie Willig à ouvrir, fin 2012, sa propre boutique de fleurs. Même si cela s'est fait vite,elle ne s'est lancée ni par hasard, ni dans l'emportement. Ce métier, elle le pratique depuis toujours. Après son CAP en 2006, elle a travaillé pour différentes enseignes, à Strasbourg et en Alsace Bossue, avec cette envie de créer sa propre maison. Et un jour, elle s'est arrêtée pour en savoir un peu plus sur la bâtisse qui lui faisait un clin d'œil . Vide depuis 17 ans, elle offrait une âme, de l'espace et une situation idéale.

Mélanie imagine là son écrin végétal. En un an, le projet est bouclé : business plan carré, financeurs enthousiastes et travaux achevés. La boutique est idéalement située sur l'axe principal, à la sortie de Sarre-Union. Les personnes qui transitent chaque jour par cette route pour leur travail peuvent faire une halte rapide. Le magasin est même ouvert entre midi et deux afin de capter ces clients toujours plus pressés.

Elle ne compte plus ses heures. La boutique fonctionne au-delà de ses espérances mais il est trop tôt pour embaucher de l'aide. Heureusement pour le rush des fêtes, elle peut compter sur la mobilisation de sa famille. « autrement, je n'y arriverais pas ».

Mélanie a son style bien à elle, plutôt épuré et naturel. Elle a réutilisé en les customisant quelques meubles de la vieille maison devenue boutique. À l'écoute de ses clients, elle a recréé plusieurs ambiances : romantique, champêtre, raffinée , design. Et parce qu'on est à la campagne, elle vend aussi des plants pour le potager !

A la recherche d'une fleur
50, rue du Faubourg
67260 Keskastel
Tél : 03 88 02 46 23
contact@alarechercheduneflleur.fr

dans le Mag'

on en parle

Appui aux **Entreprises**

Les entreprises déplorent les très (trop) nombreux dispositifs et organismes d'aide en même temps qu'elles manquent souvent de la bonne information en réponse à leurs problématiques du moment.

La valeur ajoutée de nos structures est de joueur un rôle de facilitateur, de relais vers les réseaux d'accompagnement spécialisés. La plateforme AccENT a été conçue dans cet esprit : un numéro unique pour poser une question à une dizaine de structures en une seule fois.

Promouvoir les outils, faire connaître des bonnes pratiques, favoriser les rencontres et les échanges inter-enterprises, voilà un autre rôle que peuvent jouer nos structures.

ACCENT

Combien d'entreprises sont passées à côté d'une aide par manque d'information ?

La plateforme AccENT (Accompagnement des ENTreprises) est née pour répondre à ce problème !

AccENT, c'est le **travail** en **réseau**

1. L'entreprise pose sa question
2. celle-ci est relayée à l'ensemble du réseau
3. une réponse globale lui est apportée

En réponse aux questions des entreprises du territoire

- **Une réponse territoriale centrée sur la question de l'entreprise**
- Les services au service des entreprises
- La force d'un réseau de partenaires : Etat DIRECCTE, Région, ADIRA, Maison de l'Emploi et de la Formation, Mission Locale, Pôle Emploi, CCI, CMA,...
- Des engagements de réactivité

Un **accès simple** et **direct**

http://accent.paysdesaverne.fr

accent@paysdesaverne.fr

03 68 67 01 20

La plateforme AccENT sur le Web, une plateforme simplifiée de mise en relation entre les entreprises du territoire et les acteurs susceptibles d'apporter des réponses concrètes.

Le back-office : une interface d'accès partagé pour le référencement, la diffusion de l'information et le traitement de la question soumise

on en parle dans le Mag'

économie

pages pro

Boîte à outils de **l'entreprise**

Innover

Etes-vous un innovateur qui s'ignore ?

L'OCDE définit l'innovation comme l'ensemble des démarches scientifiques, technologiques, organisationnelles, financières et commerciales qui aboutissent, à la réalisation de produits ou procédés technologiquement nouveaux ou améliorés (manuel d'Oslo). L'innovation recouvre plusieurs formes qui intègrent l'innovation technologique et l'innovation non technologique (organisationnelle et commerciale). Vous êtes peut-être comme Monsieur Jourdain, un chef d'entreprise qui innove sans le savoir : **voici quelques pistes pour avancer.**

Des aides et des dispositifs pour les entreprises innovantes

De nombreux dispositifs en faveur de l'innovation peuvent être mobilisés. En Alsace, les chefs d'entreprises peuvent s'adresser à l'Agence Régionale pour l'Innovation (ARI). L'ARI a pour mission d'accompagner, via un suivi personnalisé, les entrepreneurs qui veulent innover. Elle leur simplifie l'accès aux financements publics régionaux, nationaux ou européens (identification du bon programme et des partenaires, aide à la préparation du dossier).

Des subventions régionales :

+ Le Chèque Innovation : pour faire appel à des compétences externes pour un premier projet d'innovation.

+ Le dispositif Hommes-Ressources : pour recruter un collaborateur avec des compétences spécifiques, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet d'innovation.

Ces subventions s'échelonnent de 5 000 à 50 000 €.

Innovation et protection

Pour les chefs d'entreprise, innovateurs et créateurs, la propriété industrielle permet de protéger et de valoriser son innovation. Marques, brevets, dessins et modèles permettent en effet de constituer, à partir d'une avancée technologique ou commerciale, un avantage compétitif que d'autres ne pourront pas s'approprier. Dans une économie mondialisée, la propriété industrielle est un outil indispensable pour rentabiliser et sécuriser les efforts de créativité et les investissements des entreprises.

L'open innovation

Innover nécessite de s'entourer de compétences. Lorsqu'on est une PME, il s'agit souvent de renforts externes : clusters, pôles de compétitivité sont des boosters d'innovation :

- **Un Cluster** est un groupement d'entreprises associant des acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation, ancré dans un territoire et travaillant sur un même secteur d'activité.
- On parle de **grappes d'activité** pour les clusters en émergence ou en cours de constitution.
- **Les pôles de compétitivité** sont des clusters axés sur le développement de la R&D et de l'innovation technologique, labellisés et soutenus financièrement par l'Etat.

www.alsaceinnovation.eu
www.inpi.fr

AK Industries à la pointe de l'innovation technologique

Depuis 1998, l'entreprise AK Industries fabrique, à Thal-Marmoutier, des capteurs de mesures physiques et plus précisément, pour la mesure linéaire et angulaire

« Quand on est dans l'innovation, on passe sans cesse de réussites en déceptions ; il faut être tenace et ne pas se décourager. »

Le Mag : Innover, qu'est que cela signifie pour vous ?

Roland Klotz, gérant : Nous travaillons avec des industries, sur des produits standards et avec des grands centres de recherche prestigieux : CEA, CNRS, CERN en Suisse... Nous sommes sur un marché de niche. Pour nous, innover, c'est être à la pointe de la technologie, pouvoir répondre aux besoins de nos clients et collaborer avec des centres de recherche.

Le Mag : Qu'est-ce que cela représente en activité et en organisation ?

RK : Nous développons environ deux nouveaux produits par an. Sur nos 8 salariés, nous avons deux ingénieurs et un dessinateur spécialement dédiés à la R&D.

Dans la pratique, un client nous contacte parce qu'il a besoin de faire une mesure particulière et qu'il ne sait pas comment la réaliser. Après avoir bien compris le besoin de notre client, s'engage chez nous une phase de réflexion et de modélisation sur PC. Après avoir validé tous les paramètres, grâce à notre parc machines à commande numérique, nous réalisons en interne le prototype. Mais parfois, certains développements ne mènent à rien, il n'y a pas de garantie en matière d'innovation, c'est notre entreprise qui prend le risque.

www.ak-industries.com

Nous consacrons environ 10% de notre CA à la R&D
- 8 salariés
- CA 2012 : 750 000€
- CA export 2012 : 130 000€
- Débouchés clefs :
  L'IRM de nouvelle génération dans le médical à l'export.

dans le Mag' on en parle

on en parle dans le Mag'

économie

BOÎTE À OUTILS DE L'ENTREPRISE

Motiver ses salariés avec les

chèques prépayés

Le chèque déjeuner, avec ses 3,5 millions d'utilsateurs est largement plébiscité par les chefs d'entreprises et spécialement des PME/TPE. Depuis sa création en 1962, la formule chèque pré-payé s'est largement enrichie : chèques vacances, chèques cadeau, chèques culture, chèques service à domicile... Variés, simples d'utilisation, accessibles à toute structure quelque soit sa taille, le principe est toujours le même : verser un complément de rémunération à ses salariés dans des conditions fiscales avantageuses pour tous.

Sous des appelations commerciales diverses et variées imaginées par les sociétés qui les commercialisent, on distingue 4 grandes catégories de chèques :

Le chèques vacances : Il permet de couvrir des dépenses d'hébergement, de restauration, de déplacement, d'activités culturelles et de loisirs, en France et en Europe.

- co-financé par l'employeur et le salarié
- plafond d'exonération des charges (sauf CSG,CRDS) : 420 €/salarié/an
- Déductible du bénéfice imposable
- La participation de l'employeur est fonction de la rémunération du salarié et doit être proportionnellement plus élevée pour les salaires les plus bas.
- complément de revenu non imposable pour le salarié

Le chèque déjeuner : Il permet de régler directement auprès d'un prestataire de restauration ses frais de déjeuner, voire de régler des achats alimentaires.

- Co-financé par l'employeur et le salarié
- Plafond d'exonération de 100% de charges : 1163,80€/an/bénéficiaire.
- Pour le salarié : 50 à 60% du chèque pris en charge par l'employeur, net d'impôt dans la limite de 1163.80€/an.

Le chèque domicile : C'est un Chèque Emploi Service Universel (CESU) remis par l'employeur à ses salariés. Il leur permet de payer des services à la personne et d'être plus disponibles lors de leur temps de travail.

- Il peut être entièrement financé par l'employeur
- 100% exonéré de charges sociales dans la limite de 1830€/an
- Bénéficie au salarié, au chef d'entreprise ou gérant non salarié.

Le chèque cadeau : complètement ouvert ou axé sur une consommation prédéfinie, au choix de l'employeur. C'est le plus simple d'utilisation : il profite à tous, sans récurrence.

- 100% exonéré de charges sociales.
- Plafond de 154€ par bénéficiaire/évènement.
- Bénéficiaires : salariés et leurs enfants.
- 11 évènements reconnus par l'urssaf : fête des mères, fête des pères, rentrée scolaire, Sainte Catherine, Saint Nicolas, Noël enfants, Noël adultes, départ retraite, naissance, mariage et pacs.

Cas particulier des chèques culture : ce sont des chèques cadeau qui permettent d'acheter des produits culturels (spectacles, musées, livres, disques...).

- Exonération de charges sociales et fiscales à 100%.
- aucune limite de montant et d'évènement.

La diversité des formules proposées permet au chef d'entreprise de développer une politique sociale qui correspond à la sociologie de ses salariés et ou aux valeurs de son entreprise.

Et la saga des chèques n'est pas prête de s'achever : on entend parler de chèque essence ou énergie, affaire à suivre...

En pratique, comment faire ?

Il existe plusieurs sociétés qui commercialisent ces chèques sous des appelations variées. Selon la taille, le budget et les valeurs que l'entreprise souhaite encourager, elle établissent un diagnostic personnalisé, réalisent des simulations fiscales pour vous aider à prendre votre décision. La mise en oeuvre est simplifiée : commandes sur internet, livraison sécurisés. Les plus connues (liste non limitative)

www.cheque-up-fr

www.endered.fr

www.urssaf.fr : Le guide du CE : guide téléchargeable les principes énoncés dans ce guide sont également applicables aux prestations allouées par l'employeur en l'absence de comité d'entreprise.

Speed Dating - SDE 2013

Speed dating entreprises-associations

17 Participants

l'art des affinités électives

« En quelques minutes, une entreprise et une association essaient de trouver des opportunités de partenariat gagnant-gagnant, originales » ; tel était le pari d'Alsace Active et du Conseil Général du Bas- Rhin, organisateurs de ce speed dating.

7 entreprises et 7 associations s'étaient donc données rendez-vous, pour une première rencontre, lors de la pause déjeuner. Un buffet réalisé par l'Esat de Saverne permettait d'apprécier la qualité des services traiteur qu'ils s'apprêtent à développer.

7 entreprises et 7 associations s'étaient données rendez-vous, pour une première rencontre

Chacun à son tour devait se présenter en deux minutes pour ensuite utiliser les 4 dernières minutes pour rechercher les partenariats possibles. Les participants ont bien sur trouvé le format court mais la frustration est un élément moteur pour donner envie de se revoir une prochaine fois. Un rendez-vous est d'ores et déjà déjà programmé entre l'entreprise JFA et l'Esat d'Ingwiller, le comptoir agricole et le Comité du Bas-Rhin d'athlétisme...Affaire à suivre. ■

Damien Hary - Maison de l'emploi et de la Formation de Saverne

Illustration : Hall de la Maison des Entrepreneurs lors des portes ouvertes - SDE 2013

Pays de Saverne Plaine et Plateau

Semaine du Développement Économique 2013

15

on en parle durant la SDE

Échanges - Holiday Maker / Expro Services - SDE 2013

22 Participants

Creativity show

Comment favoriser la créativité dans son organisation ?

Cora Klein et Isabelle Jacob, toutes deux engagées dans le réseau Créa France nous ont donné quelques clefs pour libérer le potentiel créatif d'une organisation. La trentaine de participants étaient répartis en sous- groupes de travail, par affinités d'activités, pour mettre en œuvre une démarche créative. Ces mises en situation étaient entrecoupées d'explications sur la posture et les techniques qui permettent de stimuler l'imaginaire. Les mises en situation permettaient d'identifier deux moments clefs du processus créatif : La divergence où l'on recueille sans à priori toutes les idées [« et » plutôt que « mais »] puis celui de la convergence, où l'on revient vers le réel, en triant les idées en fonction de ses objectifs.

la créativité est une démarche structurée qui permet d'organiser une réflexion créative qui soit productive

Au final on comprenait que la créativité au-delà d'une affirmation est « une démarche structurée qui permet d'organiser une réflexion créatrice qui soit productive , en ce sens qu'elle débouche sur des résultats immédiatement exploitables, avec ses règles du jeu...au profit d'utilisations multiples... ». ■

Isabelle Charbonnier-Aiguille - Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne

Illustration : Réflexion sur la créativité - SDE 2013

Créa-france

16

Semaine du Développement Économique 2013

Pays de Saverne Plaine et Plateau

on en parle durant la SDE

Échanges - Holiday Maker / Expro Services - SDE 2013

Le parrainage

un outil de management des ressources humaines

Le petit nombre de chefs d'entreprise présents à cette soirée n'a pas entaché la qualité des échanges qui se sont déroulés dans une ambiance décontractée autour de la table et d'un verre. Cela a plutôt favorisé une proximité entre intervenants et participants qui ont pu exprimer plus facilement leurs interrogations sur ce dispositif.

« l'entreprise y gagne en terme de climat ! ». Mais cette démarche n'est pas facile : « il faut donner envie et rassurer »

Après un rapide rappel du contenu de la circulaire ministérielle sur le parrainage, Angèle Rieffel, du CRAPT-CARRLI a laissé la parole à Jean-Paul HUGEL, délégué du développement régional en ressources humaines pour le groupe La Poste. Cette entreprises a mis en place le parrainage de jeunes embauchés par des facteurs. Ce dispositif permet de valoriser les collaborateurs, de les faire évoluer, il est pris en compte dans leur évaluation..

Pour Jean-Paul Hugel, « l'entreprise y gagne en terme de climat ! ». Mais cette démarche n'est pas facile : « il faut donner envie et rassurer » les parrains pressentis. ■

Séverine Isselé - Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne

18

Semaine du Développement Économique 2013

Pays de Saverne Plaine et Plateau

on en parle durant la SDE

on en parle durant la SDE

L'export : retours d'expérience - SDE 2013

L'export

un levier de développement pour votre entreprise

Organisée par la Région Alsace – Agence Territoriale Nord Alsace, cette manifestation s'est déroulée dans les locaux de la Brasserie METEOR à Hochfelden, en présence d'un Conseiller en Développement International de la CCI ALSACE et de la Déléguée Régionale d'UBIFRANCE (Agence Française pour le Développement International des Entreprises). Elle a permis de mettre en avant les démarches d'entreprises du territoire, qui ont fait partager au public leur expérience dans le domaine de l'export.

Patrice MANDILLE qui a intégré l'entreprise Savernoise, depuis la fin de sa mission aux Etats-Unis, a fait partager au public son expérience de terrain

Après une présentation de l'historique et des activités de la Brasserie METEOR, qui est également présente à l'export aujourd'hui, M. Roland KLOTZ dirigeant de l'entreprise AK INDUSTRIES à Thal Marmoutier, a expliqué comment avec l'accompagnement de la CCI ALSACE, il a pu faire progresser son chiffre d'affaires à l'export qui atteint aujourd'hui 17 %.
L'entreprise STERITECH implantée à Saverne, dirigée par M. Patrice CAMU, qui réalise 70 % de son chiffre d'affaires à l'Export, a eu recours au dispositif VIE (Volontaire International en Entreprise) mis en œuvre par UBIFRANCE avec l'appui de la Région Alsace dans le cadre du « Plan Soutien à l'Activité et à l'Emploi ». M. Patrice MANDILLE qui a intégré l'entreprise Savernoise, depuis la fin de sa mission aux Etats-Unis, a fait partager au public son expérience de terrain.
Enfin, M. Eric COLIN qui dirige la société COLIN Ingrédients à MITTELHAUSEN, a expliqué l'intérêt d'aborder l'export à travers des actions collectives. L'entreprise participe depuis une dizaine d'années à des salons internationaux dans le cadre du Programme Régional ALSACE EXPORT. La soirée s'est terminée par une dégustation de la bière Météor. ■

Jean-Philippe Blettler- Chargé de mission- MDEF saverne

Illustration : participants à la manifestation - SDE 2013

on en parle durant la SDE

Découvrez le Mind Mapping

mieux exploiter votre cerveau...

La Jeune Chambre Economique de Saverne s'est donné les moyens de proposer aux nombreux participants à cette soirée (28 personnes d'horizons très diversifiés) une formation de qualité grâce à 4 formateurs « Jeune Chambre » venus de toute l'Alsace.

Les participants ont ainsi pu déterminer comment fonctionnait leur cerveau, plutôt côté gauche, siège de la rationalité ou plutôt droit, siège des émotions. Les exercices qui ont été proposés par la suite, leur ont permis de bien

appréhender les facultés du cerveau humain et d'apprendre à les exploiter pour améliorer leurs prises de parole

appréhender les facultés du cerveau humain et d'apprendre à les exploiter pour améliorer leurs prises de parole. Les participants se sont prêtés au jeu dans une ambiance très décontractée et la bonne humeur. Cet atelier n'est qu'un commencement, il ne tient qu'à chaque participant d'exploiter ces données et de mettre en pratique cette méthode pour qu'elle devienne une vraie force.

Chacun est reparti avec une meilleure appréhension des facultés de son cerveau et avec les outils pour en tirer le meilleur parti. ■

Séverine Isselé - Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne

24

Semaine du Développement Économique 2013

Pays de Saverne Plaine et Plateau

on en parle durant la SDE

on en parle durant la SDE

Bieber PVC à Diemeringen accueille un petit déjeuner de l'industrie - SDE 2013

un petit déjeuner de l'industrie...

...bien copieux !

La CCI de Région Alsace avait invité des chefs d'entreprise à échanger autour d'un petit-déjeuner sur la thématique des tableaux de bord.
La réunion regroupant une quinzaine de dirigeants d'entreprises s'est tenue chez Bieber PVC à Diemeringen dont ils ont pu visiter la chaine de montage des fenêtres et portes à l'issue de la conférence-débat.

Ce moment d'échanges a permis de rappeler l'utilité de mettre en place des tableaux de bord personnalisés

Animé par Jean-Luc Heintz du cabinet Vix et Associés, ce moment d'échanges a permis de rappeler l'utilité de mettre en place des tableaux de bord personnalisés adaptés au cœur de métier de chacun des utilisateurs, avec 4 à 5 indicateurs principaux : seuil de rentabilité, marge brute, fonds de roulement, etc.

Cet outil de pilotage doit permettre d'être proactif et d'anticiper et, outre sa fonction de contrôle, il doit également être un outil de management et de motivation des collaborateurs.

La conférence s'est achevée par le témoignage de plusieurs chefs d'entreprise issus aussi bien de l'industrie que de l'artisanat. ■

Marianne Weber, Pays de Saverne Plaine et Plateau

CCI ALSACE

Semaine du Développement Économique 2013

Pays de Saverne Plaine et Plateau

24

La **Bourse** aux **Locaux**

La Bourse aux Locaux et terrains professionnels est un service gratuit délivré par l'Apers depuis quelques années. Son objectif est de faciliter la mise en relation entre propriétaires de biens vacants et entreprises à la recherche de terrains ou locaux professionnels.

En 2013, il a été décidé de renforcer cet outil. La chargée de gestion des bâtiments de la MDEF a propecté sur le terrain pour « dénicher » les biens disponibles. Elle s'est tout particulièrement attachée à rencontrer les mairies et communautés de communes pour faire connaître ce service.

Il est systématiquement proposé au bailleur une rencontre dans ses locaux afin de bien analyser les caractéristiques du produit et de prendre des photos. Ce travail permet à l'animateur de cette bourse de mieux décrire le bien aux personnes en recherche.

53 offres ont été enregistrées dont :

- 9 terrains et 12 locaux et halls à vendre,
- 16 bureaux, 4 magasins et 12 locaux et halls à louer.

À ce jour, il n'y a pas eu de mise en relation concluante . Le service reste insuffisament connu des entreprises en recherche de locaux. De plus, on se heurte à une inadéquation entre les besoins exprimés (petits locaux en ville) et les offres (grands locaux à la campagne).

En 2014, l'effort sera intensifié pour mieux faire connaître ce service au grand public aux collectivités.

Le site de la Bourse aux Locaux améliore les possibilités de mises en relation.

La carte interactive sur le site de la Bourse aux Locaux permet de repérer facilement les biens en fonction de leur localisation

Un **accès simple** et **direct**

Un site internet spécialement dédié a été créé pour afficher les biens : **www.bourseauxlocaux.paysdesaverne.fr**

Locaux repérés pour la Bourse aux Locaux, ici SEKER LOGEO à Ingwiller

on en parle dans le Mag'

économie

Héberger son entreprise

Le parcours résidentiel, c'est la démarche qui consiste à trouver un logement adapté à toutes les étapes de sa vie. Il en est de même pour l'hébergement de son entreprise, les besoins en locaux évoluant avec le temps.

Au démarrage, la première question à se poser est celle de l'influence de l'adresse sur la clientèle. Dans beaucoup de cas, il ne suffit pas de trouver un local avec la bonne surface, **encore faut-il qu'il soit bien placé, accessible**. Combien d'affaires périclitent parce que le créateur, trop pressé d'ouvrir, a choisi un emplacement mal achalandé ?

Au démarrage, beaucoup de créateurs n'ont besoin que d'un bureau et la solution la plus simple peut être de s'installer chez soi. Dans la plupart des cas, c'est tout à fait possible. Néanmoins, il faut bien y réfléchir car ceci ne donne pas toujours une image très « professionnelle » vis-à-vis des clients et la situation présente même deux risques pour le dirigeant : l'isolement et l'impossibilité de séparer clairement le temps professionnel et le temps personnel. **Or, surtout au démarrage de l'entreprise, il est très important de ne pas être seul. Héberger son entreprise en pépinière ou en hôtel d'entreprises s'avère donc être une solution peu onéreuse et rassurante.**

Lorsque les besoins en surface sont plus importants, trouver le bon local peut être un véritable casse-tête tant les facteurs à prendre en compte sont nombreux et le marché local de l'immobilier d'entreprise peu lisible et structuré. Pour pallier ce problème, le Pays de Saverne, Plaine et Plateau a mis en place une bourse aux locaux.

Et puis, viendra peut-être le jour où l'entreprise voudra devenir propriétaire et, pourquoi pas, faire construire ? Les collectivités locales ont réalisé des zones d'activités, mis en place des solutions d'accompagnement et de financement. Comme chaque cas est particulier, le bon réflexe est de se rapprocher du service de développement économique de sa communauté de communes ou de la Maison des Entrepreneurs et ce, le plus en amont possible dans la réflexion.

La Maison des Entrepreneurs
03 61 58 96 20
www.lamaisondesentrepreneurs.fr
info@lamaisondesentrepreneurs.fr

Accessibilité

A partir du 1er janvier 2015, les établissements et installations recevant du public, les lieux de travail doivent être accessibles à tous et notamment aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap (moteur, visuel, auditif,...). Une telle disposition, simple en apparence, peut s'avérer lourde de conséquences, financières notamment. Et ce n'est pas parce qu'il y avait déjà une activité commerciale dans un local qu'une telle activité peut continuer à y être exercée.

Face à la complexité du sujet, les chambres consulaires ont mis en place des services d'accompagnement très pointus auxquels tout chef d'entreprise devrait avoir recours faute à se retrouver en infraction dans quelques mois.

Contacts locaux :
CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin – maria.valera@strasbourg-cci.fr
Chambre de Métiers d'Alsace – tkehrli@cm-alsace.fr

LE MAG - N°4 / OCTOBRE 2013

24 PAGE

économie

disponible en juin 2014 : le Working Parc, un hall d'activités en plein cœur de Saverne. Renseignements : 03 88 83 04 89

Une bourse aux locaux, locale

une offre de locaux professionnels 100% locale, réactualisée un service gratuit

Michèle Muller anime la bourse aux locaux du Pays de Saverne, Plaine et Plateau.

Le Mag : Quels sont les objectifs de ce service ?

Michèle Muller : La bourse aux locaux permet de mettre en relation des professionnels qui recherchent un local ou un terrain pour leur activité et des propriétaires qui ont une offre en location ou vente, sur notre territoire. En créant une plateforme qui centralise les offres dont nous avons connaissance, nous facilitons les mises en relation avec une finalité : **fidéliser les entreprises existantes et en attirer de nouvelles.**

Le Mag : Quels types de produits va-t-on y trouver ?

MM : c'est très varié : petit bureaux, magasins, hangars de 1000m², terrains à bâtir...

Le Mag : Comment s'y prend-on en pratique ?

MM : Les vendeurs prennent contact et me décrivent le bien. Je leur propose une visite sur site qui me permettra d'obtenir davantage d'informations, de réaliser des photos. Ces informations sont publiées sur une carte interactive. Les personnes intéressées me contactent pour obtenir plus de détails et une mise en relation avec le vendeur. Nous ne sommes pas en concurrence avec les agences immobilières, nous n'intervenons pas dans la négociation. Nous essayons juste de donner de la visibilité aux opportunités locales.

Consulter la bourse : www.paysdesaverne.fr
Contact : michele.muller@paysdesaverne.fr
tél : 03 88 02 13 13

LE MAG - N°4 / OCTOBRE 2013

En quelques mots

Pépinière d'entreprises

Une pépinière propose, pendant le temps nécessaire au démarrage de l'entreprise, un bouquet de services à des coûts réduits :

- Des locaux : bureaux, ateliers
- Des services partagés : téléphone, internet, photocopie, permanence téléphonique, accès à des salles de réunion, ...
- Un accompagnement
- Des animations : rencontres, conférences, échanges entre les entreprises...

Hôtel d'entreprises

Un hôtel propose à la location, pendant le temps nécessaire au démarrage de l'entreprise, des bureaux et/ou ateliers. Cette offre s'accompagne, selon les sites, de certains services partagés : téléphone, accès à des salles de réunion

La Maison des Entrepreneurs

En plus d'être une pépinière d'entreprises, la Maison des Entrepreneurs est le lieu ressource pour toute question sur la création-reprise et le développement d'entreprise.

On y trouve :

- La plateforme Initiative Pays de Saverne qui accueille les créateurs et les repreneurs, accompagne dans le montage du projet. Elle peut participer au financement du projet par
- Un prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties et elle accompagne le dirigeant pendant 3 ans.
- Les antennes locales de la Chambre de Métiers et de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- Les permanences de la Région Alsace, l'ADIRA, le RSI, la couveuse Créacité, ...

PAGE 25

dans le Mag'

on en parle

on en parle durant la SDE

Approche des solutions immobilières du territoire - SDE 2013

Immobilier, quelles solutions pour les entreprises ?

20 Participants

État de l'offre et de la demande sur le territoire

20 personnes dont des propriétaires de locaux, des représentants de collectivités, des professionnels de l'immobilier et des particuliers ont répondu présent à l'invitation de la Communauté de Communes de la Région de Saverne.

Les représentants de BNP Paribas Real Estate en guise d'introduction constataient : « dans le Bas-Rhin, le volume d'offres augmente alors que les demandes sont en baisse . Beaucoup de locaux à gros volumes, inadaptés à la demande, restent disponibles. La préférence tend vers le neuf pour 60% des transactions».

Dans le Bas-Rhin, le volume d'offres augmente alors que les demandes sont en baisse. Beaucoup de locaux à gros volumes, inadaptés à la demande, restent disponibles.

Frédéric Aveline présenait les différentes zones d'activités de la Région de Saverne :Weitmat à Monswiller, Eigen à Dettwiller, Martelberg à Monswiller ainsi que son projet d'hôtel d'entreprises passif et la zone d'activités en projet à Steinbourg.

Frédéric Terrien, poursuivait par une présentation de la bourse aux locaux, développée par le Pays de Saverne, Plaine et plateau, qui a pour vocation de faciliter la mise en relation entre propriétaires de biens vacants et entreprises à la recherche de terrains ou locaux professionnels.

Laurent Volpillière, gérant de Fritz-Volpillière & Associés témoignait de son expérience de la construction de ses propres bureaux au Martelberg.

Jean-Michel STAERLE, pour l'ADIRA, présentait les processus d'accompagnement aux entreprises que propose Alsabail, spécialiste et leader du financement de l'immobilier d'entreprise en Alsace, sous forme de crédit-bail ou de location simple.

Madame KRYSTAL, chargée d'affaires du groupe Anthylis SAS, présentait le projet « Working Parc », de vente et location de bureaux et ateliers. ■

Michèle Muller- Maison de l'Emploi et de la Formation

La **Plateforme Formation**

Une plateforme formation pour développer les ressources humaines du territoire

Un constat : l'offre de formation professionnelle est riche, les possibilités de financement nombreuses mais sous utilisées par les salariés.

À l'échelle du territoire, la Maison de l'Emploi et de la Formation souhaite booster l'accès à la formation, outil indispensable au maintien de l'employabilité des salariés.

Le projet, qui se décompose en 3 phases est de :

1. Constituer une offre locale de base couvrant les besoins récurrents recensés dans les TPE-PME

2. Proposer une organisation locale et flexible de la formation

3. Accompagner les entreprises et/ou les salariés dans leurs démarches

Il se mettra en oeuvre progressivement :

• Phase 1 : Constituer un « catalogue » de modules de base http://formation.paysdesaverne.fr

• Phase 2 : Construire des produits spécifiques inter organismes de formation

• Phase 3 : Entrées et Sorties Permanente – individualisation de la formation.

captures d'écran de la plateforme Web en construction : http://formation.paysdesaverne.fr

Où en est-on ?

L'outil en est à la phase 1 à fin 2013

Les ateliers du lycée des métiers Jules Verne accueillent des publics de tous horizons - Visite des ateliers le 14 novembre 2013

on en parle durant la SDE

"Campus Pro" du Lycée des Métiers Jules Verne - SDE 2013

Formation sur mesure

une étape au "Campus Pro" du Lycée des Métiers Jules Verne

Une vingtaine de personnes issues de structures de formation initiale et continue, d'organisations paritaires, d'entreprises, ont participé à cette matinée consacrée à la formation professionnelle "sur mesure". Pour cette manifestation, la caravane de la SDE a fait étape au "Campus Pro" du Lycée des Métiers Jules Verne où se côtoient tout au long de l'année des apprenants de tous les statuts (jeunes scolaires, apprentis, adultes en formation professionnelle) et de tous les âges.

Faites-nous part de vos problèmes, à nous de faire notre affaire de l'ingénierie pédagogique et financière

Face à la complexité des dispositifs de formation, sentiment particulièrement présent dans les TPE/PME qui ne disposent pas de personnel spécialisé en ingénierie de formation, les 3 intervenants ont porté collectivement la bonne parole : de nombreuses solutions de financement de la formation existent, les organismes de formation locaux sont capables de construire une réponse sur-mesure au problème de chaque entreprise, des conseillers (GRETA, OPCA, Maison de l'Emploi et de la Formation) sont au service des entreprises.

De manière plus directe, le message à adresser aux chefs d'entreprises est "faites-nous part de vos problèmes, à nous de faire notre affaire de l'ingénierie pédagogique et financière" ■

Frédéric Terrien, Pays de Saverne Plaine et Plateau, Maison de l'Emploi de Saverne

la bonne parole des organismes de formation - SDE 2013

Travailler sur les Économies d'Énergie

Depuis 2010, le Pays de Saverne, Plaine et Plateau travaille sur les questions climat-énergie avec une focale particulière sur le bâtiment, responsable sur notre territoire de 43% de la consommation d'énergie finale et de 27% des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le secteur du bâtiment étant par ailleurs particulièrement bien représenté avec près de 10% de nos emplois dans la construction, l'atteinte du facteur 4 (objectif de division par quatre de nos GES d'ici à 2050) est une véritable opportunité en matière d'emplois dans le bâtiment, que ce soit sur le plan quantitatif ou qualitatif.

Dans cette logique, il est naturel que le Pays et la Maison de l'Emploi travaillent de manière coordonnée sur le sujet (en lien avec les SCoT et le Parc Naturel des Vosges du Nord).

Le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) de la région Alsace a été approuvé le 29 juin 2012. Co-élaboré par la Région Alsace et l'Etat, il constitue un document stratégique pour la politique énergétique en Alsace.

La Région Alsace et l'ADEME proposent une déclinaison territoriale du schéma au niveau des Pays pour permettre la mise en adéquation des initiatives locales et des orientations régionales.

Répartition de la consommation d'énergie finale par secteur en 2010

Source : CREA ALSACE/ASPA 13061402-TD

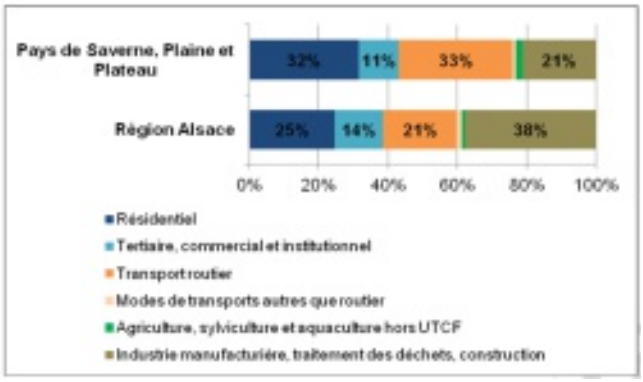

Répartition des émissions de GES par secteur en 2010

Source : CREA ALSACE/ASPA 13061402-TD

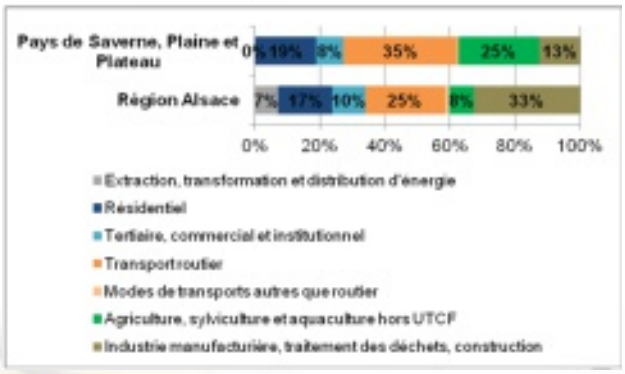

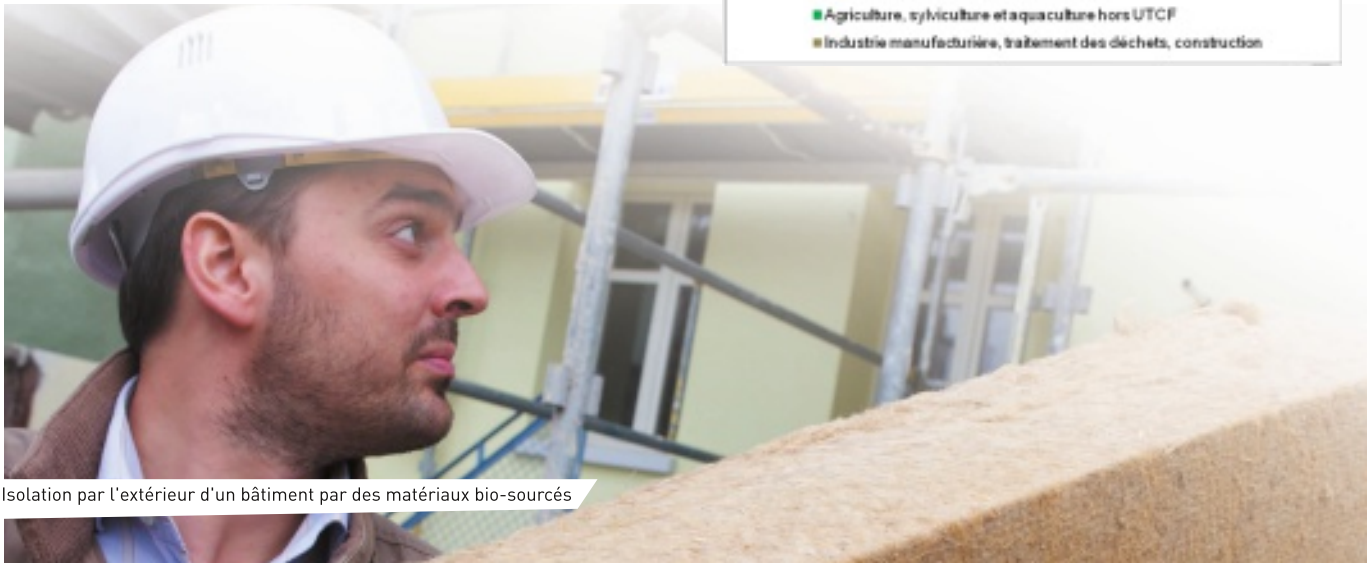

Isolation par l'extérieur d'un bâtiment par des matériaux bio-sourcés

→ Bâtiments – Résidentiel

	Description du parc actuel							OBJECTIF 2020
	Nombre et part des résidences principales		dont maisons individuelles		dont logements collectifs		Part de propriétaires occupants	
Pays de Saverne, Plaine et Plateau	35 330	88%	27 300	77%	8 030	23%	76%	**860** rénovations BBC/an
Région Alsace	783 000	91%	395 000	50%	388 000	50%	58%	19 000

→ Bâtiments – Tertiaire

	Description du parc actuel				OBJECTIF 2020
	Estimations des surfaces chauffées (m²)	Dont public (bloc communal)	Dont public (autres)	Dont privé	
Pays de Saverne, Plaine et Plateau	1 100 000	23%	26%	51%	**44 000 m²** rénovés BBC/an
Région Alsace	29 000 000	17%	30%	52%	1 100 000

→ Mobilité quotidienne des habitants

	Nombre de déplacements quotidiens par habitant	Portée moyenne des déplacements quotidiens (km)	Part modale de la voiture (en distance parcourue)	OBJECTIF 2020
Pays de Saverne, Plaine et Plateau	2,9	8,9	89%	**- 1,4 km** en voiture/jour/hab
Région Alsace	3,3	6,8	85%	- 1,0

→ Production d'énergies renouvelables

Filières de production dans le Pays de Saverne, Plaine et Plateau		Production 2010 (GWh)	OBJECTIF : mobilisation supplémentaire d'ici 2020	
			GWh	équivalences (projets possibles ou en cours) :
	Grande hydraulique	0	+ 0	
	Petite hydraulique	3	+ 6	≃ 13 petite(s) centrale(s) de 100 kW ou 65 pico-centrale(s) de 20 kW
	Solaire Photovoltaïque	7	+ 35	≃ 33 MWc, soit 240 000 m² de panneaux solaires
	Éolien	0	+ 55	≃ 24 MW, soit environ 12 éolienne(s)
Énergies renouvelables électriques		898	+96	
	Biomasse bois	290	+ 100	≃ 200 chaufferies rurales de 200 kW
	Biomasse déchets	0	ND	
	Biomasse agricole	0	+ 17	
	Biogaz	0,7	+ 16	≃ 5 projet(s) équivalent(s) à l'unité du lycée agricole d'Obernai (180 kWé) ou 0,7 projet(s) équivalent(s) à l'unité Agrivalor à Ribeauvillé (1 415 kWé)
	Géothermie profonde	ND	ND	
	Géothermie de surface	11	+ 19	≃ 1 200 PAC individuelles
	Solaire thermique	1,9	+ 13	≃ 27 000 chauffe-eaux solaires individuels de 4 m²
Énergies renouvelables thermiques		342	+165	

Ces objectifs nécessitent l'engagement de tous : citoyens, associations, collectivités, entreprises, pour un bénéfice collectif du territoire : emploi, lutte contre la précarité énergétique, environnement, économie, santé…

Les **Éco-médiateurs**

Le Pays de Saverne, Plaine et Plateau, en partenariat avec la Grange aux Paysages, centre d'éducation à l'Environnement et à la Culture, a poursuivi l'action « Mediaterre » mise en place en 2011, en faveur de l'environnement.

Désormais sous l'appellation «Éco-Médiateurs», l'action a pour but d'accompagner les habitants et leur apprendre les bons gestes afin de faire des économies d'énergie et d'agir au quotidien pour préserver la planète.

Ainsi, en 2012-2013, 14 familles résidant dans des quartiers d'habitat social de Saverne et de Dettwiller sont accompagnées durant plusieurs mois par Najoua DUMOULIN, la coordinatrice et Aurélie GÉBIUS, la volontaire en service civique, pour les aider à adopter des comportements favorables à l'environnement en matière de gestion des déchets, de consommation d'eau et d'énergie.

Apres une seconde année de fonctionnement, les partenaires ont souhaité poursuivre l'action avec quelques ajustements :

- La spécialisation des animateurs de l'action.
- L'expansion du territoire à deux nouveaux quartiers.

Action menée en partenariat avec : Ville de Saverne, Ville de Dettwiller, SMITOM de Haguenau – Saverne, ÉS Energie, Bailleurs sociaux (DOMIAL, OPUS 67 et la SIBAR), Conseil Général du Bas-Rhin, SDEA, Centre socioculturel de l'Îlot du Moulin, Mission Locale du Pays de Saverne

Les **familles éco-engagées**

Lors de la saison de chauffe 2012-2013, le Pays de Saverne, Plaine et Plateau portait le défi alsacien des « Familles Éco-engagées » sur son territoire.

Le défi, concret et ludique, a pour objectif de démontrer aux particuliers qu'il est possible de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et sa consommation énergétique grâce à des gestes économes et des changements d'habitudes de consommation.

Cette opération est rattachée au défi national des « Familles à Énergie Positive ». Des équipes de plusieurs familles sont constituées. Elles ont pour objectif de réaliser un minimum de 8% d'économies d'énergie sans réaliser de travaux.

L'équipe formée sur le Pays de Saverne Plaine et Plateau a réalisé une économie de 18% lors du défi se déroulant sur la saison de chauffe 2012-2013.

Le défi se clôturera en mai 2014 avec un évènement régional au château du Hohlandsbourg.

PCET – Les **gobelets** du **PSPP**

Le Pays a financé, en 2010, l'achat de 15 000 gobelets réutilisables qui sont mis à disposition gratuitement des acteurs du territoire lors de l'organisation de manifestation. Il s'agissait par là de réduire la quantité de déchets sur le territoire et ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre ; les manifestations associatives étant fortement consommatrices de «jetables».

Cette action rencontre toujours un franc succès puisqu'en 2013, 18200 gobelets ont été mis à disposition de 25 organisateurs de manifestations, sur tout le territoire.

L'**Espace Info Énergie**

L'Espace Info Energie est un service d'information et de conseil au particulier sur l'énergie, gratuit, objectif et indépendant.

Il bénéficie du soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et de la Région Alsace.

Le conseiller Espace Info Energie accueille les particuliers qui souhaitent se faire conseiller pour construire, rénover, se chauffer, installer des énergies renouvelables ou bien faire des économies au quotidien.

En 2013, le conseiller Info Énergie a renseigné 525 personnes, soit plus du double de l'année 2012 avec 216 personnes.

1338 personnes ont par ailleurs été sensibilisées lors des 49 animations, c'est presque 3 fois plus qu'en 2012 (463 personnes touchées).

Cette montée en puissance s'explique principalement par la multiplication des animations ainsi que par le bouche à oreille.

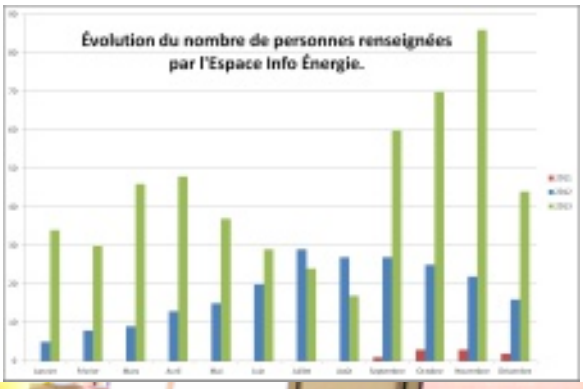

l'EIE fourni un conseil au particulier gratuit et indépendant

Les **Balades Thermographiques**

En 2013, le Conseiller Info Énergie du Pays de Saverne, Plaine et Plateau a réalisé 25 balades thermographiques en sensibilisant 428 personnes.

Dans le cadre des actions d'information et de sensibilisation des particuliers aux déperditions énergétique ainsi qu'à la rénovation des bâtiments, Victor BOEHRER, de l'Espace Info Énergie réalise des balades thermographiques durant les saisons de chauffe.

Le déroulé de ces balades est simple. À la suite d'une déambulation dans la commune où le Conseiller Info Énergie examine les différents défauts des bâtiments avec les habitants, une présentation en salle est réalisée.

Cette présentation a pour but d'expliquer le rôle du conseiller, les éléments importants de la rénovation et les aides financières pour la rénovation.

Un représentant du Conseil Général était régulièrement présent pour présenter le Programme d'Intérêt Général « Rénov'Habitat 67 ».

Balade thermographique au quartier Sources-Haut Barr, le 20 novembre 2013

on en parle dans le Mag'

territoire

Les balades nocturnes thermiques de Victor

Zittersheim, 21 février 2013, 19h45, il fait –4°C. 16 habitants courageux marchent derrière leur maire, Claude Kammerer, et un nouveau venu : Victor Boehrer, conseiller de l'espace info-énergie. Caméra thermique au poing et avec leur consentement, il leur révèle les secrets tapis derrière les murs de leurs maisons.

La caméra, explique Victor, permet de visualiser des taches de chaleur, d'intensité variable, sur les murs et toits, symptôme d'un probable défaut d'isolation ou d'étanchéité à l'air. Pendant 1h30, les questions fusent : « Quel matériau utiliser ? », « Comment casser un pont thermique ? », ...

Victor change d'angle, questionne : « y a-t-il eu une ouverture bouchée ? », « un plancher chauffant ? ». Sur les causes, il ose des hypothèses mais relativise : « La caméra permet d'attirer l'attention mais pour bien analyser le problème, il faut faire des mesures à l'intérieur du logement ». Il rassure aussi : « Les normes thermiques ont beaucoup évolué ces 20 dernières années. Des techniques constructives antérieures apparaissent comme des défauts, en l'état des connaissances actuelles. Défauts qu'on peut corriger en partie, en isolant un plancher de combles non habités, une trappe d'accès au grenier, etc ».

Préoccupé par ses propres déperditions thermiques, le groupe active le pas. A la mairie, le café chaud remobilise sur la présentation de Victor. Sur les aides, ce dernier prévient : « elles sont diversifiées, nombreuses, à chaque cas ; sa réponse. Le mieux est de prendre rendez-vous ».

L'espace info-énergie propose à tous les habitants du territoire ses conseils en matière de travaux et d'aides en faveur de la rénovation énergétique. Il peut intervenir à tout stade de votre projet ; le plus en amont donnant les meilleurs résultats. Ses conseils sont gratuits.

Contact : Victor Boehrer
Tél. 09 72 28 95 73 - n° vert 0 800 60 60 44
info.energie@paysdesaverne.fr

Victor Boehrer

24 ans, conseiller espace info-énergie du Pays de Saverne, Plaine et Plateau

« Nous proposons cette randonnée thermique aux 155 communes du territoire. 19 se sont déclarées à ce jour intéressées et 17 visites ont été programmées durant février et mars 2013. Zittersheim est la 8e balade de notre tournée. Le nombre de participants varie pour le moment : de 5 à 28 personnes. 16 personnes sur 257 habitants à Zittersheim, c'est un bon ratio, preuve que le sujet intéresse ».

Le Conseiller Energie Partagé (CEP)

est également un service proposé par le Pays aux Communes

A partir d'analyses de consommation sur les bâtiments communaux, il vous accompagne dans vos projets de réduction des dépenses énergétiques

Julien Maglott, votre Conseiller en énergie partagé
Tél. 09 72 28 95 74
julien.maglott@paysdesaverne.fr

Daniel Sand

Retraité depuis 4 ans, il habite une maison construite en 1735 : « C'est la plus ancienne du village. Ancien bûcheron, je me chauffe au bois. En changeant de chaudière, j'ai réussi à baisser ma consommation de 30 à 20 stères, je veux descendre encore. Je veux isoler le toit ; j'ai fait réaliser des devis. Je vais prendre rendez-vous avec Victor pour mieux comprendre les devis et faire le bon choix ».

Claude Kammerer

Maire de Zittersheim, 257 habitants. « Je n'ai pas hésité à profiter de la proposition de l'espace info-énergie. Ici, nous sommes très sensibilisés aux économies d'énergie : nous avons travaillé sur les éclairages publics, la régulation des températures des espaces communaux. Nous avons largement diffusé l'information dans **la feuille de Zittersheim**, notre bulletin communal et nous avons eu 12 habitants qui se sont inscrits pour cette visite ! Quatre se sont rajoutés, c'est encourageant ! ».

Astrid Kuper

Originaire de Zittersheim, qu'elle a retrouvé pour sa retraite : « Nous habitons une maison du 18e siècle qui a fait l'objet d'une extension en 1912. Lors de notre installation, nous avons fait des travaux de rafraîchissement, refait le toit. C'est notre second hiver, on sent des petits courants d'air sous les fenêtres en bois, on voudrait isoler pour faire des économie d'énergie, mais pas tout en même temps. Faut-il commencer par le toit ou le plancher ? ».

dans le Mag' on en parle

on en parle dans le Mag'

dossier

LE BÂTIMENT EN MOUVEMENT

Laisser respirer les matériaux anciens est indispensable.

la rénovation performante et durable

Eco rénovation

Habiter une passoire thermique n'est plus du goût des amateurs de vieilles pierres.

Les «anciens» avaient su à leur manière limiter les déperditions : surfaces habitables, hauteur de plafond faible, ouvertures réduites. Les «modernes» en réinvestissant les lieux souhaitent souhaitent mettre ces habitations au goût du jour : extensions, ouvertures, dalles de béton, isolation. Un conseil s'impose : privilégier l'écorénovation.

L'écorénovation est une démarche globale de mise en valeur d'un patrimoine bâti par le respect des matériaux naturels et un travail sur l'efficacité énergétique.

Le Parc Régional naturel des Vosges du Nord travaille sur la revalorisation du patrimoine bâti. **Aurélie Wisser, chargée de mission patrimoine bâti** nous éclaire :

Le Mag : Quel est le fondement de votre action ?

Aurélie Wissser : Nous combattons le renouvellement urbain extensif. Notre patrimoine bâti ancien en en cœur de village ou de ville représente un potentiel d'habitat à réhabiliter, sous peine de le voir disparaître. Ce bâti traditionnel d'avant 1948 constitue un patrimoine collectif, culturel et touristique non négligeable (38% des maisons sur le territoire du Parc). Pour que ces logements soient habitables au regard des critères de vie actuels, on doit réaliser des travaux d'aménagement et d'isolation. Mais les matériaux isolants posés en masse après la première crise énergétique de 1975 - notamment le polystyrène - ne sont pas adaptés au bâti ancien. Étanchéifier des bâtiments en pierre provoque des remontées d'humidité dans les murs, le pourrissement des structures bois et colombages et la perte d'efficacité du matériau isolant.

Le Mag : Quelles sont les bonnes pratiques lorsque l'on souhaite faire des travaux dans une maison ancienne ?

AW : Il faut faire un diagnostic global, identifier les parties saines et celles à corriger. On peut ensuite engager une démarche d'amélioration thermique, en privilégiant des matériaux respirants idéalement bio sourcés (fibre de bois, cellulose, laine de mouton, chaux, chanvre...), surtout s'il y a du colombage.

Pour aller + loin

un architecte conseil du Parc se rend sur place pour vous conseiller et vous accompagner dans votre projet de rénovation d'un bâtiment construit avant 1948.

Cette aide est proposée aux habitants des communauté de communes suivantes : Pays de la Petite-Pierre, Pays de Hanau, Région de Saverne, Alsace Bossue.

Aurélie WISSER

Tél. direct 03 88 01 47 37

a.wisser@parc-vosges-nord.fr

LE MAG - N°4 / OCTOBRE 2013

Interreg IV

Un projet franco-allemand en faveur de l'éco rénovation dans la réserve de biosphère Vosges du Nord/Pfälzerwald.

Ce projet doit initier une dynamique entre des acteurs de la rénovation du bâtiment pour les motiver à se regrouper en réseau et à devenir « cosignataires » d'une charte de qualité.

Le caractère durable du projet se traduira dans la création d'une nouvelle filière économique locale et le développement de nouveaux savoir-faire spécifiques en matière d'éco rénovation. Un guide des bonnes pratiques sera édité fin 2013. Des formations seront également proposées aux artisans et particuliers.

www.parc-vosges-nord.fr/agir/habitant/architecture

10 PAGE

«Fontaine aux Abeilles», un habitat participatif bio en autopromotion à Saverne. Architecture bioclimatique avec parois de niveau passif. Conception et réalisation : Bio-Espace Architecture

en 2013, la RT2012

Avec La RT 2012 applicable à tous les permis de construire depuis le 1er janvier 2013, les économies d'énergie sont au cœur de la construction.

Cette nouvelle réglementation impose de réaliser une étude thermique en amont du dépôt de permis de construire. L'étude réalisée par un professionnel devra attester du respect de certains coefficients de consommation d'énergie. Elle impose de prévoir dès la conception du bâtiment une surface minimale de baies vitrées, le recours à une source d'énergie renouvelable, un système de mesure ou d'évaluation des différentes consommations d'énergie. Un point clef sera l'étanchéité à l'air. Un contrôle en fin de travaux doit attester de la qualité thermique de la construction. Réalisé par un professionnel, avec la production d'un test d'étanchéité, il atteste de la prise en compte de la réglementation thermique.

Hormis le même prénom, Daniel Burrus – Héliosol – et Daniel Isch – Diagthermelec – partagent le même intérêt pour la thermique. Héliosol propose des études thermiques préalables au dépôt du permis de construire, Diagthermelec intervient en fin de construction pour mesurer l'étanchéité à l'air. Les deux bureaux d'étude ont associé leur compétences dans un **pack RT 2012, une offre à la carte ou « all inclusive »** qui permet de simplifier la vie du maître d'ouvrage.

Le Mag : Comment se traduit l'application de la RT 2012 sur votre activité ?

Daniel Isch : Début 2013 a été creux car les personnes se sont dépêchées de déposer leur permis à la fin 2012 pour éviter l'application de la RT 2012. Mais depuis le printemps, et malgré le ralentissement de la construction, l'activité décolle.

Le Mag : Quelles sont les demandes des clients ?

Daniel Burus : Ils appellent au secours car ils ont rarement anticipé cette nouvelle réglementation – y compris les professionnels qui l'avaient un peu oubliée. Certains arrivent avec leurs plans et des défauts de conception incompatibles avec les exigences de la RT 2013. Ils sont pressés de commencer leur construction or il faut tout revoir.

« C'est en amont de la construction que se joue la RT 2012 »

Le Mag : Comment intervenez-vous ?

Daniel Burus : Je demande au client ses plans. Il doit avoir tout prévu : l'épaisseur des murs, l'épaisseur d'isolant, les matériaux des ouvrants, etc. Je « reconstruis » sa maison sur un logiciel spécialisé. Si besoin, je suggère des modifications et je refais les calculs jusqu'à ce qu'on soit dans la règle. Pour éviter ces corrections, il faut anticiper la réglementation thermique dès la conception du bâtiment. C'est là, la révolution pour les professionnels du bâtiment. Cela demande encore un gros travail pédagogique auprès des architectes.

Daniel Isch : Si la construction est conforme au plan, le test d'infiltrométrie, en fin de travaux, confirmera les calculs de départ. Rendu obligatoire par la Loi, l'objectif du test n'est pas de sanctionner. Il permet au contraire d'évaluer la qualité du travail réalisé. C'est vrai qu'en fin de chantier, c'est un peu tard. C'est pourquoi je développe dans le cadre du pack une activité d'accompagnement sur chantier.

Diagthermelec
www.diagthermelec.fr
tél : 06 42 33 35 61
Heliosol
www.heliosol.fr
tél : 06 89 40 37 06

dans le Mag'

on en parle dans le **Mag'**

Pôle Efficacité Energétique

Pour un **Pôle efficacité énergétique**

La réalisation du Pôle d'efficacité énergétique (maîtrise d'ouvrage CC de la Région de Saverne) est en bonne voie avec un permis de construire accordé en 2013. Les travaux devraient démarrer au printemps 2014.

Pour mémoire, ce bâtiment de 550m² environ, sera labellisé passif et deviendra le symbole de l'excellence en matière de construction.

Il abritera :

1. Un pôle ressource

• Documentation sur les métiers, les formations, les aides publiques, les matériaux

• Conseils en éco-rénovation et éco-construction

• Animations

• Vitrine des bonnes pratiques

2. Un hôtel d'entreprises de 10 bureaux permettant de regrouper des acteurs de l'ingénierie du bâtiment

Le Pays et la Maison de l'Emploi et de la formation seront mobilisés autour de ce projet, aux côtés de nombreux autres partenaires.

Sans attendre la livraison du bâtiment, la dynamique est déjà bien engagée avec :

• Les travaux du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord sur l'éco-rénovation,

• Le repérage par le Pays d'entreprises dans le cœur de cible de l'hôtel d'entreprises : 8 bureaux sont d'ores et déjà pré-réservés,

• **La montée en puissance de la Fédération Française de la Construction Passive** qui réunit notamment chaque premier mercredi du mois de 40 à 60 professionnels pour une présentation de réalisations passives ou de matériels adaptés à ce mode de construction.

• **La création de cette fédération à Saverne, au sein de la Maison des Entrepreneurs est une véritable opportunité** pour développer l'excellence en matière de construction sur notre territoire et valoriser nos ressources locales.

Le Pays est officiellement membre de la fédération et participe à ce titre aux travaux de cette dernière.

Bâtilibre, une entreprise qui utilise des matériaux d'isolation exclusivement bio-sourcés.

Rita BAUER JACOB, du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord - SDE 2013

Un hôtel d'entreprises certifié Passif

de la théorie à la pratique...

20 Participants

Mercredi soir, à la Maison des Entrepreneurs à Saverne, un groupe de 20 personnes, composé d'élus, de professionnels du bâtiment, de thermiciens et de curieux a été accueilli pour assister à la présentation du futur Hôtel d'Entreprises certifié Passif au Martelberg, bâtiment de la ComCom de la Région de Saverne.

un « Pôle d'excellence rurale », dans lequel le futur hôtel d'entreprises passif est inscrit, qui a pour but de développer l'économie de l'habitat durable au niveau local

Dans un premier temps, Rita BAUER JACOB, du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord a présenté le programme mis en place depuis un an sur le territoire. Il s'agit en fait d'un « Pôle d'excellence rurale », dans lequel le futur hôtel d'entreprises passif est inscrit, qui a pour but de développer l'économie de l'habitat durable au niveau local.

Dans un second temps, Rolf MATZ, du cabinet d'architecte RMA (Rolf Matz Architect), sélectionné pour réaliser le projet, a présenté en détail l'hôtel d'entreprises. Une présentation précise qui abordait autant les matériaux de construction et d'isolation que des détails de mise en œuvre de ces derniers.
L'architecture a également été en point clé du projet. Le bâtiment a besoin d'être visible sans pour autant faire « tache », il faut qu'il « dialogue avec son site ».

De nombreux échanges ont eu lieu entre les intervenants et les participants, essentiellement sur les matériaux utilisés pour le projet, aussi bien dans la structure qu'au niveau de l'isolation, mais également sur différents aspects plus généraux des constructions passives et de la nécessité d'utiliser les ressources et les savoirs faire locaux. ■

Victor Boehrer - Pays de Saverne, Plaine et Plateau

Rolf MATZ, du cabinet d'architecte RMA (Rolf Matz Architect) - SDE 2013

Pays de Saverne Plaine et Plateau

Semaine du Développement Économique 2013

25

on en parle durant la SDE

on en parle dans le Mag'

dossier

LE BÂTIMENT EN MOUVEMENT

encore plus loin avec la Construction Passive

La communauté de communes de la Région de Saverne va réaliser un hôtel d'entreprises / pôle de ressources en efficacité énergétique. Le bâtiment de 550m² sera passif naturellement.

Plus exigeants en termes de résultats, certains vont déjà beaucoup plus loin que la « basse consommation » en transposant en France un modèle qui fait ses preuves ailleurs depuis 30 ans : la construction passive ou Passivhaus.

Le principe semble simple et plein de bon sens : pour baisser sa facture d'énergie, il **faut minimiser les déperditions et optimiser les apports d'énergie gratuits** (soleil, énergie apportée par les occupants, les appareils). Concrétement, une grosse partie se joue dès les premiers coups de crayon. On ne positionne pas la maison sur le terrain en fonction de la rue, mais en fonction du soleil. Quand on sait que près de 50% du besoin en énergie peut être fourni gratuitement par le soleil, on mesure tout l'enjeu de cette étape d'architecture bio-climatique. **La qualité de l'enveloppe sera aussi particulièrement soignée, de sa conception à sa réalisation** qui ne souffrira aucun défaut. Objectif : obtenir une enveloppe extrêmement performante en matière d'isolation et quasiment parfaitement étanche à l'air. Dans cette « boîte » étanche, il restera à assurer un bon renouvellement d'air en évitant de jeter de précieuses calories dehors. Ceci est possible grâce à des centrales de traitement d'air double-flux à très haut rendement.

Et la chaudière dans tout ça ? Il n'y en a pas, une micro-pompe à chaleur sur le circuit de ventilation fera l'affaire. Quant à la facture d'énergie, comptez environ 150€ pour une maison de 130m². Par mois ? Non pour toute une année !

En matière de confort, les preuves valent mieux que les discours.

« Avec ses particularités géographiques et culturelles, l'Alsace peut jouer un rôle déterminant pour développer le passif en France »

Depuis le site www.passivhaus.fr, il est possible de voir en direct le fonctionnement d'une maison passive, celle de la famille Kintzelmann de Dettwiller.

Maison passive de la famille Kintzelmann de Dettwiller

Tandis que plus de 30000 bâtiments passifs existent déjà dans le reste de l'Europe (Allemagne et Autriche en première ligne), on n'en compte que quelques dizaines en France. Selon **Jean-Claude Tremsal**, président de la Fédération Française de la Construction Passive, « Avec ses particularités géographiques et culturelles, l'Alsace peut jouer un rôle déterminant pour développer le passif en France ». Ce n'est donc pas un hasard si la fédération a choisi Saverne comme siège.

Frédéric Terrien

Fédération Française de la Construction Passive
www.fedepassif.fr
Cabinet OZE
Jean-Claude Tremsal
www.passivhaus.fr

Pour une **plateforme** de l'**efficacité énergétique**

Face à la problématique du coût de la rénovation thermique des bâtiments, le Pays a lancé une réflexion sur une facilitation de l'accès aux différentes sources de financement.

En effet, même si la rénovation thermique permet de réduire les charges de chauffage des ménages, elle implique une dépense initiale importante due aux travaux d'isolation.

Différentes pistes sont actuellement envisagées : faciliter l'accès à des emprunts à des taux d'intérêt bas, les crédits d'impôt, les subventions...

Le Pays s'est aussi engagé à relayer, au niveau local, l'initiative de la Région Alsace de création d'un Service Public de l'Efficacité Energétique. Il s'agit d'une structure qui aidera les ménages alsaciens à réaliser la rénovation thermique de leur logement. Ce service permettra à terme :

- une évaluation des besoins thermiques du ménage,
- des conseils techniques,
- un accès à un financement moins cher,
- un remboursement des prêts sur la base des économies de chauffage réalisées après rénovation thermique
- un suivi des travaux.

Le grand chantier de la rénovation thermique, c'est pour bientôt !

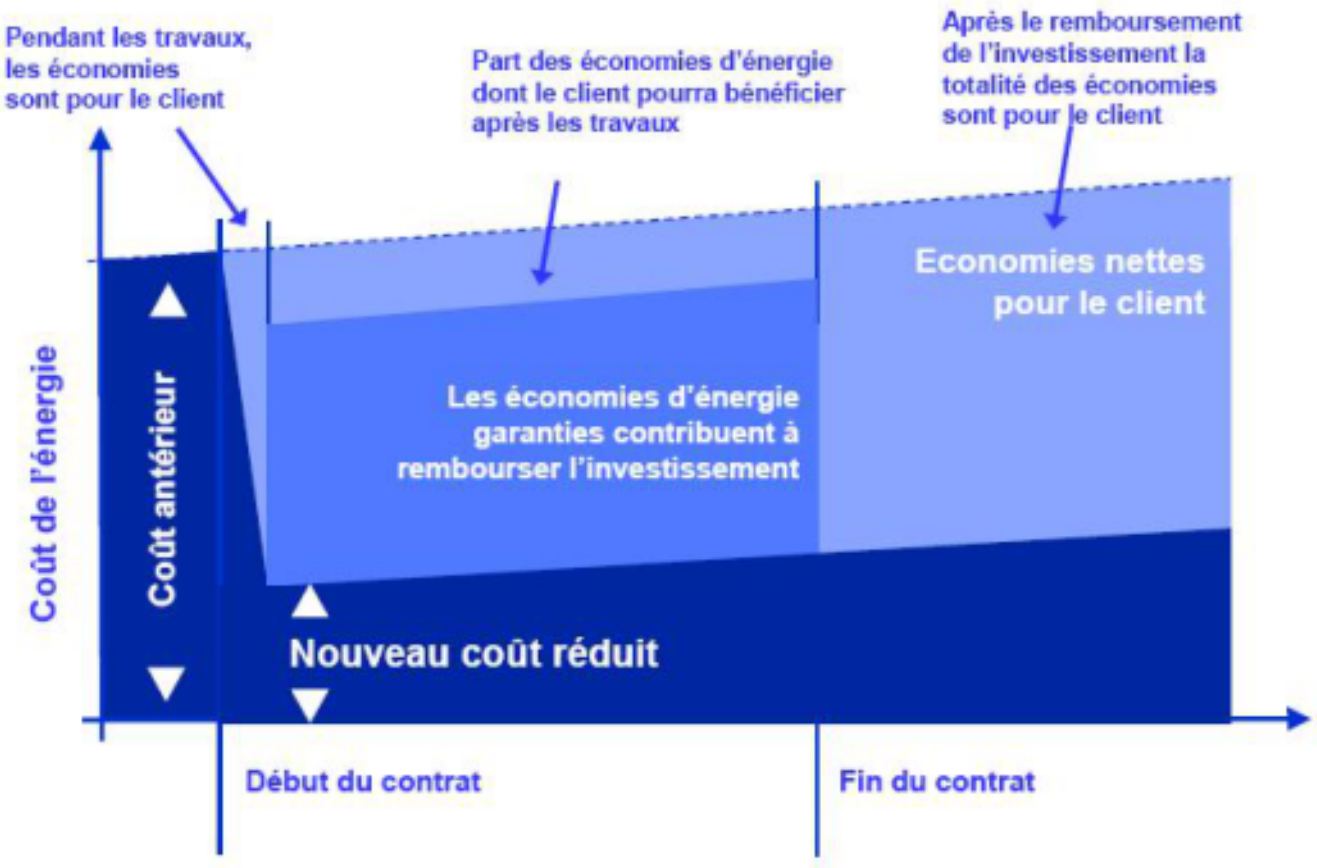

Principe du mécanisme de « tiers financement » (source : CDC, 2010)

Agriculture

S'il est logique que la part des agriculteurs-exploitants soit plus importante sur le territoire de Saverne que sur celui de Strasbourg (5 fois plus), on note qu'elle est aussi trois fois supérieure à celle de Haguenau-Wissembourg et 50% plus importante que celle de Molsheim-Schirmeck.

900 exploitations agricoles, soit 20% des exploitations bas-rhinoises, exploitent 53 000 ha de terres (28% des surfaces agricoles du Bas-Rhin). La production est essentiellement orientée vers la filière bovine avec 52% des vaches allaitantes de l'ensemble du Bas-Rhin. Avec 88 millions de litres de lait par an – dont 8 millions de litres de lait Bio -, le territoire de Saverne apporte 50% de la production départementale.

Ces quelques données rappellent l'importance de ce secteur sur notre territoire. Un secteur qui subit pourtant de profondes mutations depuis plusieurs décennies et qui mérite que nos outils territoriaux lui consacrent un programme d'actions spécifiques dans le futur.

D'une manière générale, les agriculteurs sont les garants de nos espaces naturels, ils jouent donc un rôle très particulier dans notre tissu économique. La conversion au Bio - tout au moins à l'agriculture raisonnée - est une voie à encourager, attendue par les consommateurs et source d'effets bénéfiques pour la santé et le climat.

De même, les agriculteurs diversifient de plus en plus leurs activités avec la transformation sur place et la vente directe ou la production d'énergies renouvelables. Ces deux axes doivent être soutenus par nos structures.

Enfin, si notre territoire produit beaucoup de lait ou de viande, une faible part est transformée sur place, ce qui pourrait être à terme une menace pour notre économie agricole locale. Il conviendra donc de suivre de près ce phénomène, notamment dans la perspective de la fin des quotas laitiers.

on en parle dans le Mag'

dossier

SE NOURRIR DU TERRITOIRE

« Producteur et vendeur : c'est plus difficile mais c'est plus motivant ! »

Mariette

met de la technologie dans ses paniers

La Société (SAS Bio Délices d'Alsace) fondée en juillet 2010 par 3 agriculteurs de Busswiller et de Saessolsheim produit et commercialise des paniers de fruits et légumes, 100% bio, sous le nom de « paniers de Mariette ».
Si les fruits et légumes restent le produit vedette (90% des ventes), le principe s'étend à une gamme élargie : viande, épicerie, produits laitiers.
Une seule exigence : des produits 100% bio et locaux.

Les paniers de Mariette sont diffusés dans 35 points relais

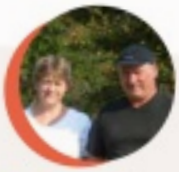

VENTE DIRECTE À LA FERME

Jean-Michel Ludwig, à Neuwiller-Les-Saverne, vend directement aux consommateurs ses produits : bœuf, œufs, fruits et jus de pommes, en mode bio.

« La vente se fait à la demande, selon un carnet de commandes. Il s'agit d'un colis de 10kg d'assortiment de viande bovine, des morceaux nobles (rumsteck, faux filet) et des bas morceaux (pot au feu, collier, queue...). En général, il faut une vingtaine de commandes pour pouvoir assurer l'abatage et procéder à la découpe.

C'est à l'initiative des clients que nous avons fait le choix de la vente directe. Ils souhaitaient connaître la provenance et le mode de production de la viande. En plus, la viande étant très périssable, il est difficile de la vendre sur les marchés sans investissements spécifiques lourds ».

Contact
EARL Jean-Michel Ludwig
59, rue Principale
67330 Ernolsheim-les-Saverne
Tél. 03 88 70 00 87

De l'importance de la logistique

Les paniers sont livrés aux particuliers abonnés, dans plus de 35 points de distribution : entreprise, commerce, association, ...

La formule est flexible : les clients peuvent reporter leur livraison en cas d'absence, faire varier la composition du panier, directement sur le site internet.

C'est cette capacité à « coller » aux besoins et modes de vie majoritairement urbains des clients et cette fidélité jamais perdue au produit local qui expliquent le succès de l'entreprise : de 50 à 400 clients en 2 ans et 8 emplois créés.

Son gérant, Jean-Christophe Sussmann nous livre sa recette du circuit court contemporain.

Le Mag : Si vous deviez définir votre métier ?

Jean-Christophe Sussmann : Nous restons avant tout des producteurs qui travaillons nos terres. Mais nous nous réapproprions la relation avec le consommateur. Cette vente, ça nous permet de donner plus de sens à notre activité première. Avoir plusieurs clients, ça comporte moins de risques que de n'en n'avoir qu'un seul, qui peut vous planter.

Nous avons une éthique et des valeurs mais sommes avant tout au service du client. Dans nos paniers de base, nous proposons systématiquement des produits locaux, mais nous offrons la possibilité de rajouter aussi des oranges, avocats et ananas car cela évitera au client de courir ailleurs pour compléter ses courses.

Quand nous avons créé « les paniers », nous nous sommes mis à la place du client. On ne doit pas lui imposer des choux tout l'hiver, sous peine de l'écœurer !

Nos légumes viennent du sol mais on peut les nettoyer pour ne pas transformer les cuisines en champs de terre.

Le Mag : Comment s'y prend-on pour répondre aussi finement au client lorqu'on est un agriculteur traditionnellement centré sur les volumes ?

JCS : Ce n'est pas facile. Pour réaliser le site internet, on a dû faire appel à différents prestataires pour le développer et chaque fois il y a de nombreux bugs à corriger. Ce n'est pas notre métier, on se fait accompagner, on apprend. Cela nous prend du temps, ça nous coûte cher et on ne se développe pas pendant ce temps là. Mais c'est nécessaire pour durer. Sur notre site, qui n'est toujours pas parfait, le client gagne du temps. Il peut commander, modifier, suspendre sa commande et effectuer tous ses règlement en ligne.

Le Mag : Quels sont vos projets ?

JCS : On aimerait diversifier notre offre, travailler avec plus de producteurs. Et pourquoi pas, se lancer dans une première transformation de nos produits pour proposer aux personnes qui rentrent chez elles, tard, de réchauffer un plat préparé mais local ?

Le Mag : Vous devriez faire fureur avec un plat comme les lasagnes par exemple !

www.lespaniersdemariette.com

dans le Mag' on en parle

on en parle dans le Mag'

dossier

SE NOURRIR DU TERRITOIRE

Circuits courts...
pas à court d'idées

Si elle a toujours existé, la vente de produits alimentaires en circuits courts de proximité connait depuis une dizaine d'années un nouvel essor, en réponse à une demande des consommateurs pour une production plus locale.

Adoptant des formes sans cesse renouvelées, les circuits courts alimentaires sont porteurs d'enjeux économiques, sociaux, identitaires et environnementaux.

Paniers paysans, AMAP, vente à la ferme, ces modes de commercialisation de produits alimentaires renvoient à l'appellation de « circuits courts alimentaires de proximité ». Ils répondent principalement à deux critères :

- circuits de vente directe ou avec un intermédiaire (proximité relationnelle),
- distance limitée (généralement inférieure à 150 km) entre le lieu de production et celui de consommation (proximité spatiale).

Pour l'essentiel, les circuits courts associent une double proximité relationnelle et spatiale.

L'appellation de circuits courts englobe une très grande diversité de circuits de production et de commercialisation. Les « circuits courts de proximité » sont souvent opposés à la grande distribution alors que certaines enseignes nationales proposent en magasin, une offre de produits locaux, à travers des partenariats avec un producteur. A contrario, la vente sur un marché n'est pas toujours synonyme de proximité, certains produits provenant de marchés de gros qui les importent de l'autre bout du monde.

Les circuits courts, ce sont des produits frais qui voyagent peu...

Place du marché, à Marmoutier samedi matin, à l'ombre du tilleul

Le marché de la Wacht-Marmoutier :

Cette aventure en centre ville de Marmoutier est le fruit d'un partenariat entre la commune de Marmoutier qui met à disposition et entretient une halle en centre ville et l'association « le bonheur est dans le pré » qui anime et organise le marché.

Tous se sont entendus autour d'une charte : les produits doivent être locaux, artisanaux et respectueux de l'environnement (pas d'achat –revente).

L'objectif affiché est double : mettre en avant les produit locaux en leur donnant une vitrine, mais aussi soutenir les commerçants locaux – le marché situé en plein centre ville draine de nouveaux clients qui redécouvrent les petits commerçants locaux. Ces commerçants sont invités à participer à ce renouveau et l'association les encourage à faire connaître leurs produits au marché. Ainsi le boulanger concocte un pain spécial, la boucherie- charcuterie élabore un saucisson à la questche...et cela reste très ouvert.

Le marché fonctionne toute l'année, les samedis matins et propose 7 emplacements couverts, le 8e étant réservé à l'association qui anime la démarche et propose des animations. A la belle saison, des étals se mettent au vert, à l'ombre du grand tilleul et il ne manque plus qu'une terrasse pour un petit verre.

Le lieu permet également la livraison de paniers de légumes le vendredi.

www.lebonheurdanslepre.fr
Tél. 03 88 71 47 36

Avantages des circuits courts

D'un point de vue social, ils permettent de restaurer le lien entre consommateur et producteur.
D'un point de vue économique, ces circuits ont un grand potentiel car ils permettent la réalisation d'économies sur toute la chaîne de production (transport, suppression d'intermédiaire) ; donc une augmentation des marges, et un paiement immédiat pour le producteur, permettant de diversifier ses activités agricoles et ainsi favoriser l'emploi local.

D'un point de vue écologique, ces circuits promeuvent le retour aux variétés de fruits ou de légumes locaux et de saison, avec un calibre ou un aspect moins exigeant que la production standard. Ces pratiques permettent de diminuer l'utilisation de pesticides et engrais au profit de méthodes manuelles favorisant la main d'œuvre. Ils limitent l'emballage et le conditionnement. L'organisation de la distribution des aliments est un point important du bilan environnemental ; dès lors qu'ils sont optimisés et sous certaines conditions, les circuits courts de proximité présentent un potentiel important en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Quelques exemples de circuits courts alimentaires

- **Vente directe à la ferme et sur les marchés :** marchés à la ferme, paniers, cueillette, marchés de producteurs de pays, marchés paysans, marchés polyvalents ou « plein vent », ...
- **Points de vente collectifs, paniers et AMAPs** (Association pour le maintien d'une agriculture paysannel. Une AMAP fonctionne sous forme de contrat entre un producteur (maraîcher) et un consommateur qui s'engage à acheter une partie de sa production, pendant une période donnée.
- **Vente en tournée, au domicile ou avec point relais de livraison (lieu de travail)**
- **Restauration hors domicile (RHD) :**
  - restauration collective : cantines, restaurants d'entreprise, faisant appel à des fournisseurs locaux
  - restauration traditionnelle en approvisionnement direct
- **Autres circuits courts possibles :**
  - commerces de proximité (épicerie, boucher...)
  - grande distribution (marque « petits producteurs »)
  - vente à distance (commandes groupées par internet, tournées de producteurs, ...)

Jean-Luc Sigrist, président du Bonheur est dans le pré

« C'est une initiative qui s'inscrit pleinement dans les objectifs poursuivis par l'association : privilégier l'économie locale, maintenir les vergers et les terres autour de soi ; c'est du bon sens »

Chiffres clés

Ce phénomène est reparti de façon inégale sur le territoire français avec une tendance à se développer dans les espaces périurbains et touristiques permettant un maintien de l'agriculture dans ces zones. On remarque un développement plus important dans le Sud-Est, le Nord, la Corse et l'Alsace ainsi qu'en Rhône –Alpes où les points de vente collectifs sont les plus nombreux.

En 2010,

107 000

exploitants,

soit 21% des exploitations françaises vendaient en circuits courts, avec de fortes disparités régionales (2/3 des exploitants en Corse, 1/3 en PACA). Les exploitations sont de taille inférieure à la moyenne, avec un fort besoin en main d'œuvre. La commercialisation en circuits courts concerne toutes les filières, en premier lieu le miel et les légumes (50% des exploitations impliquées), puis les fruits et le vin (25% des exploitations), enfin les produits animaux (10%). 10 % des exploitations commercialisant en circuit court sont converties au bio (contre 2% en circuit long), et une grande partie a adopté des pratiques proches du bio.

Du côté de la consommation,

6 à 7%

des achats alimentaires

en France se font par des circuits courts. Malgré le développement de ce mode de distribution en diversité et nombre de points de vente, les quantités commercialisées par ce biais évoluent peu.

Sources :
Avril 2012 – Les Avis de l'ADEME-INRA Les circuits courts en agriculture : un modèle de distribution alimentaire à contre-courant Agriculture -Mai-Juin 2010

PAGE 9

dans le Mag'

on en parle dans le **Mag'**

Le **colloque «Solidarité** et **Bio»**

Intéressée par la réalisation de la carte interactive des producteurs locaux, l' Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace (OPABA) a proposé au Pays de Saverne, Plaine et Plateau d'être co-organisateur, avec la Fédération Nationale de l'Agriculture biologique (FNAB), du colloque inter-régional "solidarité et bio, témoignages et outils pour de nouveaux projets de territoire".

Ce colloque s'est tenu le 3 octobre 2013 au Château des Rohan à Saverne et a rassemblé environ 80 personnes (élus, agriculteurs, institutionnels) du grand Est pour partager des bonnes pratiques en matière de développement d'une offre bio et locale.

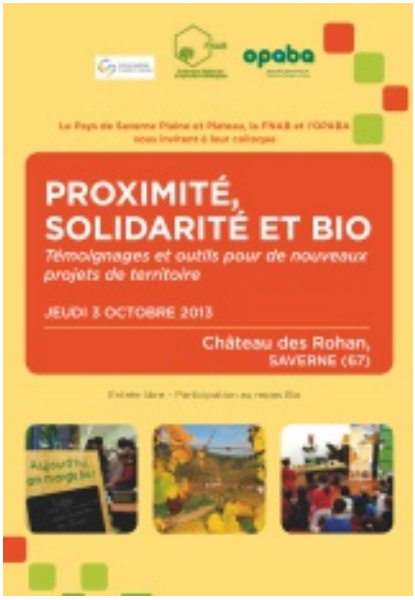

Tourisme

Depuis plusieurs années, les offices de tourisme du Pays de Saverne, Plaine et Plateau ont développé un cadre de travail en commun qui a notamment débouché sur :

- Une carte touristique
- Un site internet portail
- Une plate-forme de commercialisation
- Une mission de communication

Convaincus que le secteur du tourisme représente un gisement en matière de développement économique, les élus locaux ont souhaité poursuivre le travail en commun à l'échelle du Pays et décidé de se doter d'une stratégie construite à partir de quelques axes prioritaires de développement, déclinés en actions sur la période 2014-2015.

Le comité de pilotage du projet est constitué de :

- Pays de Saverne, Plaine et Plateau,
- Communautés de communes du territoire,
- Offices de tourisme du territoire,
- Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,
- Région Alsace
- Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin

Le Groupe technique est composé de techniciens :

- du Pays de Saverne, Plaine et Plateau,
- des offices de tourisme,
- du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,
- de l'ADT67.

Après

- 9 réunions participatives territoriales ou thématiques ouvertes à des personnes ressources
- 6 réunions du groupe technique
- 4 comités de pilotage

4 axes prioritaires ont été retenus :

- **Le cyclotourisme**
- **Les châteaux**
- **La bière**
- **Les savoir-faire**

Par ailleurs, les thématiques accessibilité douce, **écotourisme et développement durable** ne sont pas laissées pour compte, elles sont et restent pilotées par le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

Un programme d'actions sur 2 ans a été décliné avec deux niveaux de financement selon l'ambition du territoire :

1. Recensement des offres pertinentes dans chaque axe, mise en cohérence, valorisation, communication dynamique
Nécessite une contribution additionnelle de 0.16EUR/hab/an

2. Mise en place d'actions nouvelles dans chaque axe
Nécessite une contribution additionnelle de 0.31EUR/hab/an (*)

(*) déduction faite d'une subvention de la Région Alsace qui pourrait aller jusqu'à 60% au titre de la CIDD

Les habitants sont également vecteurs du tourisme sur le territoire - ferme de Sophie à Kleingoeft

on en parle dans le Mag'

territoire

UN ACCUEIL À CHALEUR AJOUTÉE

les ambassadeurs touristiques

Le pays de Saverne, Plaine et Plateau, les 5 offices de tourisme*, avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin (ADT67), souhaitent développer un réseau de particuliers bénévoles, prêts à consacrer un peu de temps pour partager leur passion de la région.

Les visiteurs ont dépensé 1,7 milliard d'euros en Alsace en 2011, c'est dire le poids grandissant du secteur touristique dans notre économie (cf. dossier tourisme le Mag 5). Un peu à l'écart de l'axe touristique majeur d'Alsace (Strasbourg, Route des Vins, Haut-Koenigsbourg, Colmar), notre territoire possède toutefois de nombreux atouts à valoriser.

Avec une nature et des paysages préservés, des villages typiques, un patrimoine castral remarquable, des savoir-faire traditionnels, nos ressources touristiques font parfaitement écho aux attentes des visiteurs qui attendent à 80% de leur séjour en Alsace de découvrir des traditions populaires. Les autres motivations citent le tourisme culturel ou le tourisme vert.

Reste à trouver un positionnement adéquat. Pourquoi ne pas faire de notre éloignement des lieux de tourisme de masse notre principal atout ? Développons un accueil qualitatif, personnalisé et authentique des visiteurs, un accueil à chaleur ajoutée. Considérons-les un peu comme nos invités, de lointains cousins en visite auxquels nous ferions découvrir notre belle région et ses secrets.

Vous aimez partager votre connaissance de la région, vos bonnes adresses et vos bons plans... Vous avez un peu de temps ?

Aidez nous à constituer le réseau des ambassadeurs touristiques.

* OT de l'Alsace Bossue ; Ofdu Pays de La Petite-Pierre ; OTdu Pays de Hanau et du val de Moder ; OT de Saverne et sa région ; OT du Pays de Marmoutier

Un ambassadeur :

- Partage sa connaissance du territoire
- Accompagne parfois quelques touristes lors de visites
- Véhicule une image positive du territoire

Il fait ceci bénévolement mais avec beaucoup de chaleur ajoutée

Pays de saverne, Plaine et Plateau
tél : 03 88 71 25 51
ambassadeurs@paysdesaverne.fr

> “Nous avons la chance d'habiter un très beau coin. Ce que je découvre, je le partage bien volontiers !
>
> Marie-Odile Kammerer, Zittersheim

Alsacienne de coeur depuis 60 ans elle est tombée sous le charme des Vosges du Nord il y a quelques 30 ans. Elle y vit à plein temps avec son mari depuis la retraite et a répondu bien volontiers à la demande de l'office du tourisme du Pays de La Petite-Pierre pour rejoindre le réseau des greeters et faire partager son plaisir à randonner sur les sentiers du Pays de La Petite-Pierre et des Pays environnants. «Nous avons la chance d'habiter un très beau coin. Ce que je découvre, je le partage bien volontiers».

MIXTE
FSC® C015209

L'accueil gastronomique - Hôtel La Clairière - SDE 2013

Les Défis du Tourisme durable

L'Hôtel la Clairière, premier hôtel certifié Bio en France

40 Participants

Mardi soir à l'hôtel La Clairière, un groupe de 40 personnes composé d'élus, de professionnels du tourisme et de « curieux » a été accueilli par Lisbeth Strohmenger, jeune femme dynamique qui tient d'une main de Maître l'hôtel Bio La Clairière. Elle est épaulée par ses parents, professionnels de l'hôtellerie-restauration, qui ont décidé de prendre leur retraite et de lui passer la main.

Illustration : accueil des participants - SDE 2013

L'hôtel emploie 35 personnes recrutées pour la plupart en local, et formées aux techniques de l'hôtellerie Bio.

Dans son discours de bienvenue, Monsieur ADAM, Président de la Communauté de Communes du Pays de la Petite-Pierre, soulignait que l'hôtellerie touristique représentait, sur son territoire, 2600 lits marchands, 134 000 touristes et 325 emplois.
La visite de l'hôtel pouvait alors commencer. Monsieur Strohmenger « Père » a pris en charge un groupe et sa fille Lisbeth, le second groupe.

Illustration : Jérôme Strohmenger accueille lors de la visite du CPA - SDE 2013

Les participants ont ensuite été accueillis dans une salle de réunion : Lisbeth Strohmenger a présenté son établissement qui est passé de 14 lits à 50 lits en 30 ans et de 2 à 4 étoiles. L'hôtel emploie 35 personnes recrutées pour la plupart en local, et formées aux techniques de l'hôtellerie Bio.
Monsieur SCHILER a fait une présentation du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et mis l'accent sur les interactions possibles entre ce parc et les professionnels du tourisme pour un développement économique durable.
Quelques échanges ont eu lieu entre les intervenants et les participants, essentiellement sur les difficultés de déplacement sur ce territoire, qui nuisent au tourisme durable.
Le groupe a terminé la soirée dans le bar anglais de l'hôtel où il a pu continuer à échanger.

Arielle Bayi - Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne

Pays de Saverne Plaine et Plateau

Semaine du Développement Économique 2013

19

on en parle durant la SDE

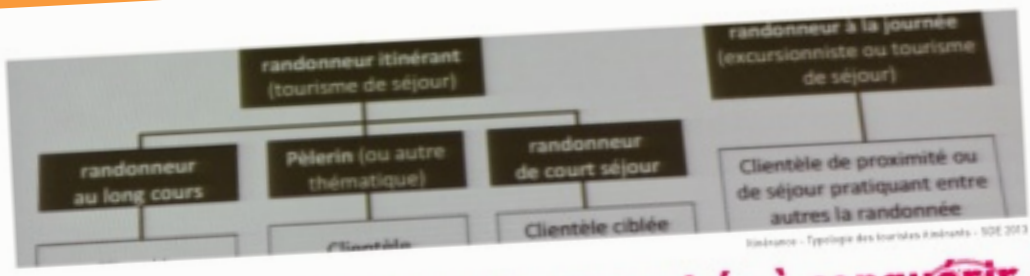

Itinérance - Typologie des touristes itinérants - SDE 2013

Itinérances : des marchés à conquérir

15 Participants

comment répondre aux attentes des touristes itinérants ?

Quelles sont les attentes des touristes itinérants, comment y répondre , comment se faire connaître auprès de cette clientèle ? A l'occasion de la Semaine du Développement Economique, La Communauté de Communes du Pays de Hanau en collaboration avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord souhaitait apporter quelques éléments de réponse et de discussion lors d'une conférence, le 13 novembre, à la Maison de l'intercommunalité de Bouxwiller.

Plutôt que d'itinérance, expliquait Marie Baumgartner, chargée de mission au PNRVN*, « il conviendrait de parler d'itinérances » car il en est à pied, à cheval, ou à vélo, sur plusieurs jours d'un point à un autre, en boucle, randonnée à la journée, en étoile...Le profil des itinérants est mouvant également : le randonneur solitaire, celui qui part en tribu (famille, amis)... La demande a changé également : autrefois axée sur le défi sportif, elle s'ouvre sur une pratique plus hédoniste qui fait la part belle à la culture, la gastronomie ...

La demande a changé également : elle s'ouvre vers une pratique plus hédoniste qui fait la part belle à la culture, la gastronomie ...

Aux professionnels de se saisir de cette aubaine car la demande progresse. Et David Ulbrich, Chargé du Développement Economique pour la CCPH**, à l'initiative de cette conférence, pour nous en convaincre pointait le développement très important et récent des implantations de nouvelles enseignes d'équipements sportifs de randonnées sur Strasbourg. L'essor de l'activité est lié à l'urbanisation des modes de vie qui incite les personnes à rechercher de modes de loisirs plus authentiques, en lien avec l'environnement et la nature, déstressants et ressourçants...

La région des Vosges du Nord présente de nombreux atouts : moyenne montagne accessible à tous, au cœur de l'Europe, nombreux sentiers balisés (+ 500 km), riche patrimoine architectural, arts et coutumes populaire vivants, gastronomie de qualité.

Mais ces atouts doivent encore être valorisés , ainsi le Parc Régional Naturel des Vosges du Nord travaille t'il avec les acteurs locaux (Club Vosgien, Communes, professionnels du tourisme) sur le développement concerté et durable de la randonnée pédestre. La destination Parc des Vosges du Nord est ainsi entrée au catalogue « Best of wandern » qui recense pour la clientèle nord européenne, une dizaine de destinations phares en Europe. Cette destination est l'unique référence française du catalogue.

S'ils s'accordaient sur le potentiel de la région, l'investissement d'acteurs publics et/ou associatifs, les participants au débat regrettaient la « tiédeur » des acteurs privés du tourisme : A eux d'adapter leur offre aux demandes spécifiques de ces touristes telles, la mise à disposition de panier repas, des petits déjeuners servis tôt, une salle spécifique pour les équipements individuels, des informations sur les itinéraires. Afin d'inciter un plus Gand nombre de professionnels à investir ce marché, le PNRVN met en place une charte pour les professionnels qui s'engageront dans une démarche active pour accueillir ces touristes.

Isabelle Charbonnier-Aiguille - Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne

*PNRVN : Parc Natural Régional des Vosges du Nord

**CCPH : Communauté de Communes du Pays de Hanau.

Illustration : participants à la manifestation - SDE 2013

Animation **des acteurs**

Les seules "dynamiques de machine à café" ne suffisent pas à créer de réelles synergies entre les acteurs locaux.

Au Pays, chez IPS ou à la Maison de l'Emploi et de la Formation, nous investissons beaucoup dans le développement d'une culture territoriale commune et décloisonnée. Cette fonction de plateforme collaborative territoriale est une composante essentielle de nos outils territoriaux.

Exemples à la Maison de l'Emploi et de la Formation où nous favorisons la rencontre et l'échange entre les professionnels de l'emploi formation du territoire autour de sujets d'actualité, nationaux ou locaux, et de thèmes précis.

L'agenda de **l'emploi,** l'**outil Peer-to-Peer** de l'**AIO**

Cette lettre d'information mensuelle se veut la bible actualisée des rendez-vous à venir en matière d'AIO. L'information se concentre sur les manifestations locales mais également régionales si besoin. La lettre, en 4 pages couleurs et agrémentée de nombreuses illustrations est adressée sur abonnement par mail aux acteurs de l'emploi formation. Quelques exemplaires sont également imprimés et destinés à un plus large public (mis à disposition dans l'espace).

Son contenu se nourrit des informations qui sont envoyées par les mêmes acteurs ; ainsi c'est un outil qui permet de développer une culture véritablement partagée en matière d'AIO.

En 2013, 9 numéros ont été édités.

Les focus

La Maison de l'Emploi et de la Formation organise avec ses partenaires des rencontres bimestrielles destinées aux professionnels de l'emploi formation les FOCUS.

Chaque FOCUS s'articule en deux temps :

- Une information technique sur le sujet traité est donnée par un ou des intervenants spécialistes (1h).

- Des élargissement pour les personnes qui le souhaitent (30min)

Deux focus ont été organisés en 2013 :

7 mars 2013 u**ne information les mesures et les aides à la mobilité destinées aux demandeurs d'emploi et aux salariés en insertion**. Par Didier LUCES directeur de Mobilex, Damien RIHOUX conseiller insertion au Conseil Général du Bas-Rhin et Mickael JEVA responsable d'équipe Pôle Emploi.

26 septembre 2013 **une information sur la VAE** afin de se repèrer parmi les certificateurs et bien comprendre le dispositif. Saverne. Par Jean FRAULOB, conseiller VAE au DAVA et Danielle HAUG, Directrice du service VAE de l'université de Strasbourg .

Les focus du 7 mars et du 26 septembre 2013

Les **réunions** des **conseillers**

Les réunions des conseillers permettent aux acteurs de l'emploi-formation du bassin d'emploi de Saverne de mieux se connaitre. L'action se déroule en deux temps :

Un tour de table à l'occasion duquel les conseillers font part de leur actualité ou de toute information susceptible d'être utile à l'ensemble conseillers dans leur pratique (date de manifestation, nouvelle action, formation, atelier...).

5 réunions se sont déroulées en 2013 :

Vendredi 8 février 2013 de 9h à 12h :

• Présentation du Centre Socioculturel de Saverne, l'Ilot du Moulin

Vendredi 22 mars 2013 de 9h à 12h

• Rencontre d'un inspecteur du travail

Jeudi 27 juin 2013 de 9h à 12h

• Présentation du RESI (Relais Emploi Santé Insertion)

21 novembre 2013 de 9h à 12h

• Présentation du CRA (Centre de Ressources Autisme)

19 décembre 2013 de 9h à 12h

• Présentation de l'IFSI et de Llerena

Des **instances** de **concertation**

Deux autres instances regroupent les responsables des principales structures locales de l'emploi :

Le **Comité Local de Suivi (CLS)** qui permet de coordonner les actions des partenaires en direction des publics (forums, réunions d'information, manifestations diverses) et de suivre le plan d'actions.

La **réunion mensuelle du Service Public de l'Emploi Local (SPEL)**, présidée par le sous-Préfet qui permet de :

• coordonner les acteurs du service public de l'emploi,

• veiller à ce que soient apportées des solutions aux emploi vacants non pourvus,

• amplifier le développement de l'alternance,

• promouvoir les contrats aidés.

on en parle durant la SDE

Le tutorat - Mission Locale - SDE 2013

Le tutorat

la clef des contrats d'avenir...

Sur invitation de la Mission Locale, une douzaine de tuteurs sont venus échanger sur leur expérience des emplois d'avenir avec une douzaine de représentants du monde de l'insertion professionnelle et du service public de l'emploi. Ce temps d'échanges a permis d'exprimer quelques frustrations, quelques questions également. La Mission Locale peut aussi aider les tuteurs à trouver des solutions aux problématiques pouvant survenir avec leur jeune en emploi d'avenir.

La clef de la réussite sur ce contrat particulier est la communication entre tous les acteurs : le jeune, l'entreprise, le tuteur et la conseillère Mission Locale

La clef de la réussite sur ce contrat particulier est la communication entre tous les acteurs : le jeune, l'entreprise, le tuteur et la Mission Locale.

Une matinée riche de partage d'expériences et d'enseignements sur le fonctionnement des emplois d'avenir. ■

Séverine Isselé – Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne

28

Semaine du Développement Économique 2013

Pays de Saverne Plaine et Plateau

on en parle durant la SDE

Marketing Territorial

Proximité et solidarité entre le privé et le public, entre grandes et petites entreprises, entre patrons aguerris et créateurs... et si les valeurs humaines étaient notre meilleur atout pour un territoire attractif et durable ?

Entreprises et territoire

En association avec le Pays de Saverne, Plaine et Plateau, la plateforme Initiative Pays de Saverne, qui fédère bon nombre de chefs d'entreprises locales, a proposé une matinée de visite et d'échanges autour du thème des solidarités territoriales comme facteur d'attractivité et de différenciation de notre territoire.

Plus de 150 élus et chefs d'entreprises ont répondu présent et se sont retrouvés au sein de l'entreprise Jus de Fruits d'Alsace, à Sarre-Union.

Un débat intéressant avec des témoignages très concrets de patrons qui jouent la carte du réseau de proximité, suivi d'un temps d'échanges informels mais ô combien précieux.

entreprises et territoire JFA Sarre-Union

on en parle dans le Mag'

économie

Entreprise à la une :

Jacques Bockel

chocolatier créateur

On dit du chocolat qu'il apaise les chagrins. Les chocolats Jacques Bockel semblent avoir en plus, la capacité de doper les affaires !

« *C'est le chocolat qui m'a choisi* » raconte Jacques Bockel, créateur et gérant de la chocolaterie bien connue des Savernois. Son métier, il l'a appris « *à la dure* », en commençant comme vendeur sur les foires et salons. « *Il fallait se lever très tôt, travailler tous les week-ends, faire démarrer la camionnette à tout prix et puis garder le sourire auprès des clients* » se souvient-il. De ces premières années de terrain, il garde un profond respect pour la vente, insuffisamment reconnue à ses yeux.

Tous ses collaborateurs, quelque soit leur poste, sont formés à la vente. « *On peut faire les meilleurs chocolats du monde ; ça ne sert à rien si on ne les vend pas !* »

Et l'entreprise excelle dans ce domaine avec plus de 60 foires et salons par an qui font connaître les chocolats Jacques Bockel dans toute la France.

Jacques Bockel est aussi un artiste. Chaque année, il lance de nouvelles créations qu'il protège par des brevets : asperges d'Alsace, crayons de couleur, boîte à outils, tour de Babel, ... La matière le transcende. D'où vient son inspiration ? « *Comme un écrivain, je pars d'une page blanche et puis il y a un déclic...* ». Les voyages sont également un puissant stimulant comme en témoigne son tour du monde des chocolats.

En 2000, en lançant avec malice le coffret « *Kamasutra, le chocolat dans tous ses ébats* », il surprend et le succès est au rendez-vous. « *Le chocolat, c'est une matière sensuelle, qui se mange. Je sais également m'adapter aux goûts de mes clients, faire des choses qui ne sont pas pour moi. Mais il y a des limites. Des chocolats à la betterave ou à la carotte ce n'est pas mon truc. Dans ce métier il y a des vagues de modes qui ne durent pas longtemps* ».

Si le chocolat l'a choisi, c'est bien Jacques Bockel qui a choisi de devenir entrepreneur. « *Tout jeune, je savais déjà que je serais mon propre patron* ». *Lui, qui aurait souhaité ne pas dépasser 20 salariés*, dirige aujourd'hui 27 personnes : chocolatiers, vendeurs, administratifs. Il recherche chez ses collaborateurs cette passion du métier, qui est son moteur à lui. « *Je préfère des personnes qui maîtrisent moins techniquement mais qui auront l'envie* ». En 2012, il aura recruté 10 nouveaux collaborateurs dont 7 jeunes en alternance. Avec sa stature et sa voix imposantes, en véritable chef d'orchestre au cœur de l'atelier, il donne ses consignes, montre un geste. « *Je l'avoue, j'aime diriger, écouter puis arbitrer. Je suis ferme mais je tiens à mes collaborateurs ; c'est une bonne équipe* ».

Sur l'avenir, Jacques Bockel cultive l'optimisme et l'envie qui l'ont fait avancer depuis le départ. Il bouillonne de projets dont celui de créer un réseau de magasins franchisés, ce qui impliquera d'accroître les capacités de production. Quant aux futures créations, elles sont frappées du sceau du secret et il faudra donc patienter pour les découvrir.

Chocolaterie Jacques Bockel
12, rue des Sources • 67700 Saverne
Tél. 03 88 91 29 49
www.planet-chocolate.com

pages pro

Dates et chiffres-clés

- **1985** création de l'entreprise Jacques Bockel
- **1992** ouverture de la première chocolaterie à Saverne
- **2003** la chocolaterie s'agrandit à Saverne passant de 100 à 1000 m²
- **2011** ouverture de la boutique de Strasbourg
- **2013** projet de création de nouvelles boutiques en franchise
- **27** collaborateurs
- **70%** du CA réalisé dans le Grand Est
- **60** salons /an
- **3** boutiques
- Chiffre d'affaires 2011 : **2 millions d'euros**
- **80%** des ventes réalisées auprès des particuliers
- **50 tonnes** de chocolat et matières premières travaillées par an

on en parle dans le Mag'

on en parle dans le Mag'

économie

ENTREPRISE À LA UNE

gauche à droite : Yves Koenig, Jérôme Maillet, Huguette Koenig, Julien Marchal, Freddy Risser et Mathieu Lichty

Entreprise à la une

Orgues Koenig

« notre travail est notre foi »

Roland Weiss, qui restaure un jeu d'anche.

C'est la restauration, de 1962 à 1967, de l'orgue de l'église St Georges de Sarre-Union qui positionne l'entreprise Koenig, fondée en 1945 par Jean-Georges Koenig comme référence internationale.

Le jeune Yves attiré ni par les ordres ni par les orgues...

Yves Koenig a 12 ans en 1962 et participe « malgré lui » déjà aux destinées de l'entreprise sarre-unionnaise : « dès 9 ans, j'assistais mon père. C'était ennuyeux. Dans les églises je devais appuyer sur les touches, durant des heures, pendant qu'il faisait les réglages. La musique était de style romantique ou symphonique, je la trouvais lugubre. ». Le jeune Yves ne semble alors attiré ni par les ordres ni par les orgues... »

En 1968, son brevet de technicien en mécanique en poche, il rejoint l'entreprise paternelle. « La vocation est venue grâce à l'orgue de Sarre-Union et la rencontre avec deux grands organistes : Michel Chapuis et André Isoir venus écouter l'instrument. Ces musiciens jouaient de la musique du XVIIIe français, que je trouvais légère et distinguée. **Cette musique me parlait vraiment, me touchait et c'est ce qui a déclenché ma passion** ». Il apprend progressivement l'ensemble des facettes du métier et prend la direction de l'entreprise en 1983. Le fondateur, Jean-Georges, prendra sa retraite définitive en 1988.

C'est par le métier qu'Yves Koenig définit son entreprise :

« un facteur d'orgues est capable de réaliser un orgue de A à Z : Les 6 ouvriers, qu'on nomme ici compagnons, ont chacun leur spécialité : sculpture, copie de meubles anciens, menuiserie, mécanique ou tuyauteur.... En plus, ils doivent avoir l'oreille musicale, l'un des 3 trois tuyauteurs est même organiste !

Tous viennent de la région proche. Agés de 23 ans pour le plus jeune à 52 ans, ils sont passionnés par leur métier et connaissent parfaitement leur partition. **Dans l'atelier, nul besoin pour Yves Koenig de jouer de la voix. Ici c'est la compétence qui parle**. Le style est direct, on tutoie le patron.

La création...un espace de liberté

L'entreprise intervient essentiellement sur des restaurations, dans le monde entier, mais surtout en Europe. 50 % sont réalisées en France, l'autre moitié se répartit entre l'Allemagne, le Luxembourg et l'Autriche... « On construit rarement de nouvelles orgues en France », regrette le patron. « La création est toujours vécue dans notre entreprise comme un espace de liberté. Nous en avons réalisé un pour le Izumi hall à Osaka, au Japon, il y a 20 ans pour un montant de 500 KE. Là bas, l'orgue connaît un beau succès et cette salle de 800 places est toujours complète pour les concerts d'orgue. Nous sommes d'ailleurs en pourparlers avec des clients japonais pour retravailler là bas. J'espère que ça va marcher ».

La restauration, au cœur de notre activité, nécessite, elle de faire d'intenses recherches historiques pour respecter le style d'origine. « Notre dernière grande restauration c'était en 2007, dans l'église de Vezeline (54), il y en a eu pour 10 000 heures de travail. Mais notre record, c'était un orgue de 1628 à la cathédrale de Rodez. Nous avons réalisé 20 000 heures en 2 ans. Le buffet faisait 20 mètres de haut ! » se souvient-il.

En France, il répond à des appels d'offres. « 60% des marchés sont publics -.« cela constitue un travail intense : pour 2 à 3 dossiers retenus en 2012, nous avons répondu à 66 appels d'offres. Chaque dossier, c'est environ 1 kg de documents ! »

Et l'avenir comment Yves Koenig, l'appréhende-t-il ? « A 63 ans, je le prépare. **Mon plus jeune collaborateur que j'ai recruté en apprentissage est passionné par notre activité. Nous nous sommes choisis mutuellement pour assurer la poursuite de l'activité des orgues Koenig.**

Isabelle Charbonnier-Aiguille

www.orgues-koenig.fr

Quelques chiffres repères

- C'est en Alsace - Moselle que se concentrent les facteurs d'orgues. Sur les **8000** orgues de France, **2000** se trouvent en Alsace-Moselle.
- Le prix moyen d'un jeu d'orgue s'élève de 15 à 20 K€. Les prix grimpent vite pour atteindre 1 million d'€ pour un orgue de cathédrale d'une cinquantaine de jeux.

PAGE 21

En **2013** des **Trophées du Pays « à chaleur ajoutée »**

« ...notre atout face à d'autres territoires, c'est la proximité de ses acteurs, tous secteurs confondus, une intelligence collective qui se met au service du développement économique .. »

Les trophées mettent en lumière des activités d'ordre économique développées par les habitants, les entreprises et collectivités du bassin d'emploi de Saverne/ Sarre-Union.

L'objectif de cette opération est de contribuer à l'animation économique de notre territoire en encourageant et en valorisant ses acteurs.

Le choix des lauréats, la remise des trophées dans une mise en scène festive et créative mettent valeur ce territoire et lui dessinent progressivement un caractère.

Cinq trophées ont été remis lors de la de la soirée de clôture de la Semaine du Développement Economique, vendredi 15- novembre 2013, au Zornhoff de Monswiller, devant 200 personnes. :

Le **territoire** à **chaleur ajoutée »**

« Ce sont des acteurs qui développent des activités économiques qui font sens pour notre territoire ». Ce territoire, c'est celui de « la chaleur ajoutée ». Car nous l'affirmons désormais haut et fort; notre atout face à d'autres territoires, c'est la proximité de ses acteurs, tous secteurs confondus, une intelligence collective qui se met au service du développement économique ». Frédéric Terrien, Directeur du Pays de Saverne, Plaine et Plateau.

Des **qualités humaines** pour **mieux résister**

La mise en scène de la remise des prix se voulait enjouée : des dieux grecs chassés de leur pays par la rudesse de la crise économique sont à la recherche de cieux plus cléments. Et la combavité de ce petit Pays de Saverne attise leur curiosité. Certes, il ne propose pas de recette miracle mais soutient localement des qualités humaines qui permettent de mieux résister : passion, détermination, action, anticipation et adaptation, ainsi :

• **Le groupe Kuhn** qui depuis 20 ans s'est rengagé résolument dans la mondialisation tout en restant attaché à sa région natale.

• **Cleone**, petit bout de femme énergique qui maintient coute que coute, le seul et unique atelier de Haute couture d'Alsace, à la Petite-Pierre et sillonne l' Europe pour identifier les tissus de demain.

Les cadres de Ziemex qui rachètent au groupe allemand Ziemann en faillite leur entreprise basée à Sarre-Union et qui embarquent dans l''aventure 90 % des salariés. Leur carnet de commandes est plein pour les18 prochains mois. Une aventure qui a séduit les habitants du territoire; invités à élire leur « chouchou ». Les cravates oranges de Ziemex reçoivent le trophée coup de cœur du public.

• **Diebolt**, une PME familiale, fabricant de grues et de remorques pour le secteur forestier qui ne fait que du sur mesure et du géant et signe ses œuvres comme un designer.

• Et il y également des nouveaux venus comme **Caritas Alsace** qui développe un concept de résidence de tourisme sociale et solidaire. Un complexe de 100 lits qui sera ouvert toute l'année. Un projet innovant qui concilie humanisme et économie.

Quand les **artistes** s'y **mettent !**

Cette année, les artistes du territoire avaient eux aussi souhaité s'associer à cette opération en réalisant cinq œuvres originales sur le thème de la chaleur ajoutée...sur des trophées conçus et fabriqués par la mini- entreprise «Ici Trophées, du lycée du Haut- Barr, de Saverne.

La remise des prix se terminait sur scène par une danse spontanée sur un air de sirtaki inspiré par nos invités grecs. Lauréats, élus, artistes, lycéens, professeurs, organisateurs happés par le mouvement et cet air enjoué laissaient tomber le protocole et vivaient dans un joyeux désordre le territoire à chaleur ajoutée.

Quand les artistes s'y mettent...

on en parle durant la SDE

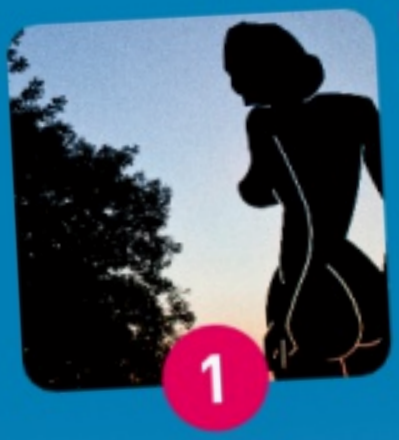

CLEONE, UNE MAISON DE HAUTE COUTURE EN PLEINE NATURE.

"Bonjour, bienvenue chez Cleone". Une fois la porte de cette belle maison de La Petite-Pierre franchie, le visiteur se retrouve plongé en plein conte de fées. Le décor onirique, l'histoire exceptionnelle d'une femme aux multiples talents et, bien entendu, des robes de princesses, tout y est !

Cléone, un prénom et une marque qui se confondent, l'empreinte de la fille d'un sculpteur-ébéniste, artiste depuis sa plus tendre enfance, formée aux exigences de la Haute-Couture par Madeleine Vionnet en personne, celle qui a le plus influencé la mode du XX^{ème} siècle. En 1996, après 30 ans de travail acharné, Cléone se retrouve à la tête d'un réseau de 220 points de vente dans le monde, une vie de globe-trotter qui finit par la lasser. Elle décide de tout arrêter pour se recentrer sur la création pure et choisit La Petite-Pierre comme havre de paix : un coup de foudre pour l'ancienne maison du notaire du village, alors en piteux état. Durant des années, Cléone la rénove patiemment, soignant chaque détail, créant une atmosphère différente pour chacune des pièces. La maison est aujourd'hui une véritable œuvre d'art, écrin fabuleux pour des robes tout aussi fabuleuses.

Avec une créativité toujours en éveil, Cléone sublime les femmes, notamment le jour de leur mariage. Et si le plus beau jour de la vie d'une femme était celui de l'essayage d'une robe dans la maison de Cléone ?

www.cleone.fr

CARITAS ALSACE : CURE DE JOUVENCE POUR AIR ET VIE

2

Depuis 1957, le domaine "Air et Vie", sur les hauteurs de Marmoutier, offre aux accidentés de la vie un lieu d'accueil pour se reconstruire. A l'heure de se retirer, ses 4 fondatrices font le choix de léguer le domaine a une structure qui perpétuerait leur action d'accueil et d'ouverture aux autres. Après deux ans d'expérimentation, de rencontres des acteurs locaux, le projet prend forme. S'inscrivant dans la tradition qui donne depuis plus de 50 ans une véritable âme à ce site remarquable, Caritas Alsace décide d'investir 3M€ pour rénover - aux normes BBC - le domaine et en faire un lieu de vacances de 100 lits, pour des personnes seules, isolées, en situation de précarité. Pour autant, pas question de stigmatiser les publics. Le lieu, ouvert sur le tissu associatif et économique local, favorisera les échanges et les rencontres. Il offrira du travail pour des personnes en difficultés via les entreprises d'insertion du territoire et l'ESAT de Saverne, dans le domaine de la restauration ou des espaces verts. La population locale, les entreprises pourront également pleinement profiter des installations (restauration, hôtellerie, animations) et contribuer ainsi, à faire de ce site un lieu emblématique d'un territoire solidaire.

Malgré quelques aléas administratifs qui ont retardé les travaux, la nouvelle cité "Air et Vie" ouvrira ses portes début 2015.

Le père Monier, qui a choisi d'être inhumé sous les frondaisons du domaine "Air et Vie", peut continuer de reposer en paix. L'œuvre des "4 demoiselles", qu'il a soutenue sans relâche jusqu'à sa mort en 1977, est entre de bonnes mains.

www.secours-catholique.org

26

SDE 2013 / EDITO

durant la SDE

on en parle durant la SDE

on en parle durant la SDE

ZIEMEX : UNE NOUVELLE VIE POUR UNE ENTREPRISE DE 55 ANS

Ziemex conçoit et produit des équipements de grande capacité à forte valeur ajoutée, de types réacteurs, colonnes et fermenteurs, échangeurs à plaques soudées, à destination de la chimie, l'agroalimentaire, la pharmacie. Connue sous le nom de Ziemann-Engel jusqu'à peu, l'unité sarre-unionnaise a bien failli disparaître après 55 ans d'existence. Retour sur une véritable renaissance.

En 2012, le groupe allemand Ziemann, qui avait acheté l'entreprise Ziemann-Engel à la fin des années 60, est placé en liquidation judiciaire.

9 cadres locaux, emmenés par Marc Clauss, se lancent alors dans une opération de sauvetage de leur outil de travail, convaincus de sa viabilité.

Après plusieurs mois de travail acharné, le tour de table est bouclé avec l'appui de deux fonds publics d'investissement. Les 9 cadres détiennent désormais les 2/3 du capital de l'entreprise qui prend le nom de Ziemex au 1er janvier 2013.

Désormais pleinement aux commandes, les dirigeants proposent aux salariés de devenir à leur tour actionnaires. 90 des 110 salariés répondent favorablement à l'appel, un résultat exceptionnel qui témoigne de la confiance dans le projet et renforce la cohésion interne. Sur le plan industriel, la nouvelle entité démarre sur les chapeaux de roues avec un chiffre d'affaires en hausse, des investissements et des recrutements.

www.ziemex.com

DIEBOLT, UNE PME QUI FABRIQUE DES GÉANTS

L'entreprise réalise des remorques sur mesure, ce qu'on peut traduire chez Diebolt par «hors normes ». Spécialisée à 95 % dans le levage ou le transport forestier, elle conçoit et réalise des remorques et semi-remorques pour transporter du bois et des grumes, ainsi que des grues forestières de capacité 6 à 70 Tm. Le reste de l'activité est consacré à la fabrication de remorques pour le transport d'éléments de grandes longueurs (Pipe-line), de véhicules sur mesures pour les transports spéciaux.

Diebolt, leader sur le marché français a forgé sa réputation sur l'utilisation de pièces et de matériaux de très haute qualité, n'hésitant pas à faire fabriquer ses propres aciers spéciaux. Jean Diebolt, son dirigeant, bichonne ses géants, caresse chaque carosserie : « on reconnaît une remorque Diebolt du premier coup d'œil ». L'entreprise signe d'ailleurs ses créations d'un rouge étincelant, qui accroche le regard.

Avec ses 70 salariés, l'entreprise a su cultiver l'humain. Ici le patron connaît chacun,certains depuis l'enfance. Les deux dernières personnes qui ont pris leur retraite avaient plus de 40 ans de maison. Devenus polyvalents pour s'adapter aux variations d'activité, les ouvriers sont qualifiés en métallerie- soudure, hydraulique, pneumatique et électricité. Les plus anciens sont respectés et ont la responsabilité de former les plus jeunes. La formation comme les produits, c'est sur mesure !

www.diebolt.fr

durant la SDE

on en parle durant la **SDE**

on en parle durant la SDE

KUHN, LA LOCOMOTIVE ÉCONOMIQUE DE NOTRE TERRITOIRE

mention spéciale du jury
Prix Spécial du Jury
mention spéciale du jury

Avec 4500 personnes dans le monde, dont 2500 en France, Kuhn est un poids lourd du machinisme agricole. Dans un contexte économique des plus difficiles et une concurrence mondiale, les chiffres du groupe Kuhn donnent le vertige : chiffre d'affaires multiplié par deux en 6 ans avec la barre symbolique du milliard d'euros franchie en 2012, près de 50M€ d'investissements par an, 1500 brevets déposés dans le monde, 4% du CA investi en R&D,... Localement, avec ses 3 sites et ses 1500 salariés, Kuhn est LA locomotive économique de notre territoire.

Aller là où sont ses clients, voilà une des explications au succès du groupe qui a pris depuis une dizaine d'années le virage de la globalisation pour endosser le costume de leader mondial. En fait, **c'est en investissant à l'international que Kuhn a pu conforter ses implantations locales**. L'entreprise se développe également dans le domaine des services avec "Kuhn Parts" et plus récemment, le "Kuhn center for Progress", centre de formation high-tech qui accueillera des professionnels du monde entier.

Dans cette success story, qui se souvient encore que l'aventure a démarré en 1828 sous la forme d'une modeste forge de village ? C'est pour saluer cette épopée de près de deux siècles que nous avons tenu à remettre à Kuhn, à tous les "Kuhnistes", un trophée spécial.

www.kuhn.fr

La salle Ampère est désormais dotée d'une vue panoramique sur la verrière. Les salles ont été rééquipées en partie de nouveau mobilier. Tableau, téléphone, accès internet et prochainement des vidéo-projecteurs installés au plafond doivent permettre d'accueillir les formations dans des conditions optimales.

Gestion bâtiments

La Maison de l'Emploi et de la Formation

La Maison de l'Emploi et de la Formation propose tout au long de l'année des bureaux, des salles de réunion et de formation à louer à la carte et héberge 10 structures en location permanente : INFA, Élan, Simot, Cap Emploi, Pole-Emploi, APP, CIO, Scot, PSPP, MDEF.

La majeure partie de l'opération de transformation de la Maison de l'Emploi et de la Formation a été achevée fin décembre. Pôle Emploi a intégré la première partie des locaux réhabilités début octobre. La deuxième phase des travaux concernant Pôle Emploi est bien entamée. Objectif : emménagement complet en Janvier 2014.

Les occupants qui avaient été relogés dans les locaux annexes appartenant à la SCI ROHAN ont été rapatriés sur le site de la Maison de l'Emploi à partir du 5 août 2013, réintégrant pour la plupart leur locaux d'origine remis à neuf pour certains, complètement modifiés pour d'autres. Les APP quant à eux ont emménagé dans de nouveaux locaux au sous-sol.

Les transformations du bâtiment ont également permis de créer des salles et des bureaux supplémentaires proposés à la location temporaire : 7 bureaux (4 avant travaux) et 15 salles de formation-réunion (11 avant travaux).

La maison reste ouverte pendant les travaux

Malgré les travaux qui ont amputé le nombre de salles et de bureaux disponibles à la location, l'activité a pu se poursuivre, générant 74 491,80 EUR de chiffre d'affaires.

Sur les six premiers mois d'exploitation, la gestion des locataires permanents ayant été reprise par la CCRS au second semestre, le chiffre d'affaires s'est élevé à 50 358,99 EUR

La MDEF confortée dans son rôle de gestionnaire

1er juillet 2013 : Entrée en vigueur de la nouvelle convention signée entre la CCRS et la Maison de l'Emploi et de la Formation pour la gestion des bâtiments Maison de l'Emploi et Maison des Entrepreneurs.

Et pour 2014 ?

- Fin définitive des travaux
- Promotion des nouveaux locaux lors d'une journée portes ouvertes.

Une nouvelle cafétéria a été créée au RDC, à proximité de l'accueil et de pôle –Emploi : Des coloris toniques, un accès à de nouveaux distributeurs de boissons et snacking permettent aux usagers de se détendre.

Maison des Entrepreneurs

En remplacement de la convention de gestion qui liait la CCRS et l'ApERS, une nouvelle convention a été conclue en 2013 avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne. C'est désormais un seul seul service comptable qui gère financièrement l'ensemble des bâtiments dédiés à l'emploi, formation, création d'entreprise.

Cela doit permettre au chargé d'accueil, qui demeure à la Maison des Entrepreneurs de développer les services de proximité aux créateurs : courrier, gestion informatique, accueil et orintation des visiteurs, maintenance des locaux et animation.

Une pépinière pour les jeunes créateurs

Fin 2013, la Maison des Entrepreneurs héberge 12 entreprises reparties dans 12 bureaux et 3 ateliers.

Un pôle de services pour la création et le développement des entreprises

Lieu ressource en matière de création et gestion d'entreprise, elle continue d'accueillir la Région Alsace, la Chambre de Métiers d'Alsace, la plate-forme d'initiative locale (IPS) , et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCISBR), et RSI.

Une offre de locations ponctuelles à développer

Le bâtiment propose également un bureau, des salles de réunion à la location ponctuelle : de la demi- journée à la journée complète

Et pour 2014 ?

Lancer une campagne sur l'offre de location de salles

Intégrer dans notre offre un hôtel d'entreprises généraliste (Pôle Licorne, transfert de la ville de Saverne vers la comcom)

la salle de réunion pour 30 personnes est proposée à la location ponctuelle aux professionnels pour animer leurs séminaires ou stages.

La Maison des Entrepreneurs, dotée d'un vaste parking et d'espaces verts propose des ateliers spacieux en RDC et des bureaux individuels au 1er étage.

Nos **ressources**

Les moyens humains et financiers
2013 en un coup d'œil

Durant l'exercice 2013, 20 personnes ont eu un statut de salarié au sein de l'équipe mutualisée et une dizaine de stagiaires (collège à master) ont été accueillis.

L'effectif maximum présent simultanément a été de :

	Salariés	ETP
Pays de Saverne, Plaine et Plateau	4	4
Maison de l'Emploi et de la Formation	11	10.5
APERS	3	3
Initiative Pays de Saverne	0	0
	18	**17.5**

	Les mouvements
Pays de Saverne, Plaine et Plateau	• Licenciement du Conseiller en Énergie Partagé • Démission de l'animatrice du Pays • Intégration de deux salariées de l'APERS
Maison de l'Emploi et de la Formation	• Licenciement économique d'une secrétaire • Fin CDD (CAE) d'un agent d'accueil • Recrutement CDD (CAE) d'un agent d'accueil Et fin 2013, décision du CA de procéder à 3 licenciements économiques : • 1 Agent technique • 1 Animatrice-Documentaliste • 1 Chargé de mission
APERS	• Rupture conventionnelle du contrat de travail d'un conseiller en création d'entreprises • Intégration des deux salariées au PSPP
Initiative Pays de Saverne	• Pas de salariés, utilisation des ressources mutualisées

	REALISE 2013		PREVISIONNEL 2014	
	ETP	Total des charges	ETP	Total des charges
Pays de Saverne, Plaine et Plateau	3.1	208 018.59 €	2.7	215 910.19 €
Maison de l'Emploi et de la Formation	12.1	874 356.46 €	8.8	717 655.02 €
APERS	0.8	63 717.12 €	0	0
Initiative Pays de Saverne	0.7	49 678.53 €	0.8	73 352.39 €
	16.7	**1 132 053,58 €**	**12.3**	**1 006 917,60 €**

ETP : ETP moyen sur l'année, incluant les heures supplémentaires

effectif : -26%
budget : -11%

PAYS DE SAVERNE PLAINE ET PLATEAU — MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE SAVERNE — Initiative pays de saverne — La Maison des Entrepreneurs — ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ECONOMIQUE DE LA REGION DE SAVERNE

STRUCTURE TECHNIQUE FONCTIONNELLE DU PAYS DE SAVERNE, PLAINE ET PLATEAU (au 24/03/2014)

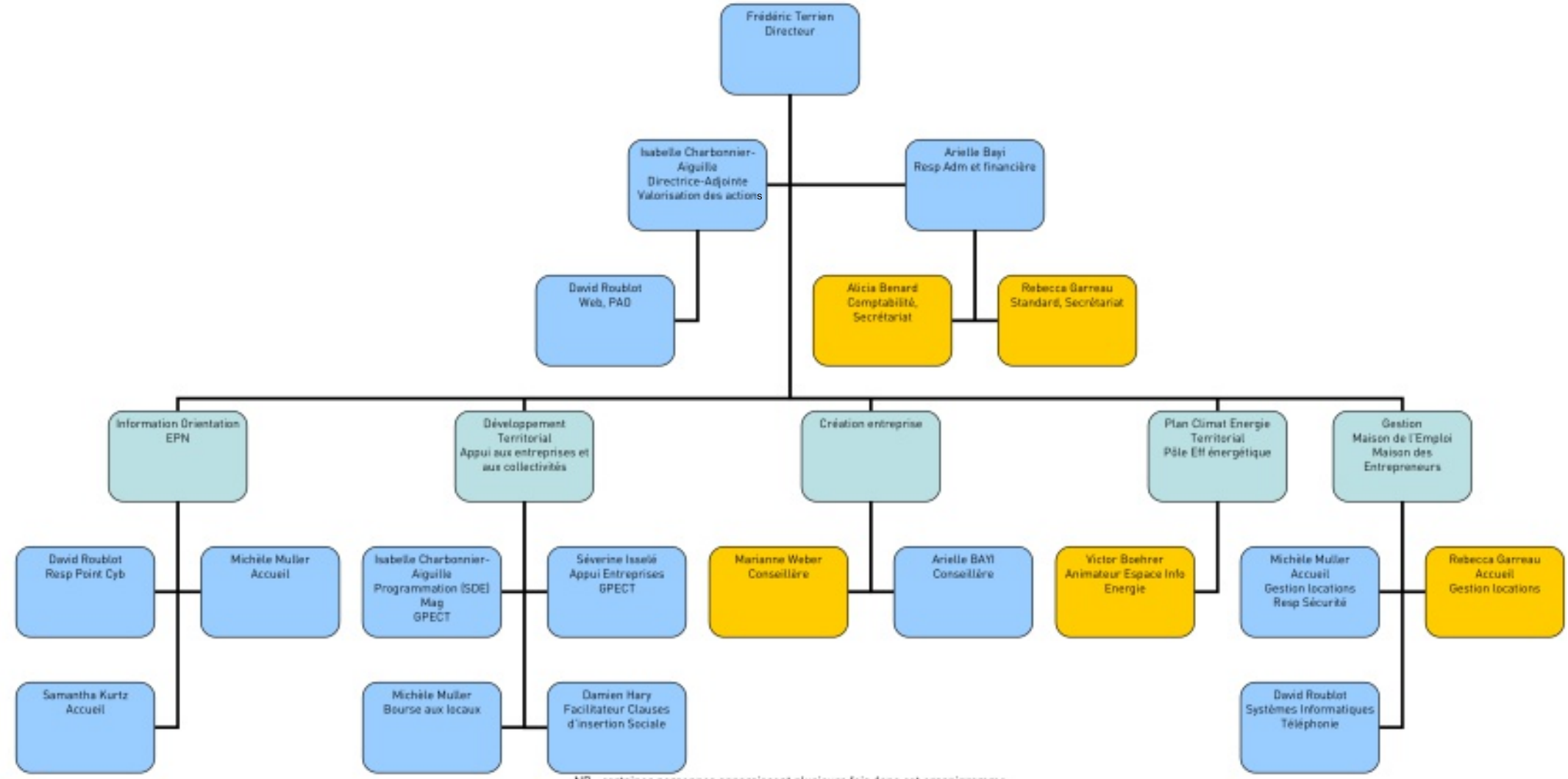

NB : certaines personnes apparaissent plusieurs fois dans cet organigramme

salariés Maison de l'Emploi et de la Formation
salariés Pays de Saverne, Plaine et Plateau

Les ressources de nos **structures**

Pays de Saverne, Plaine et Plateau

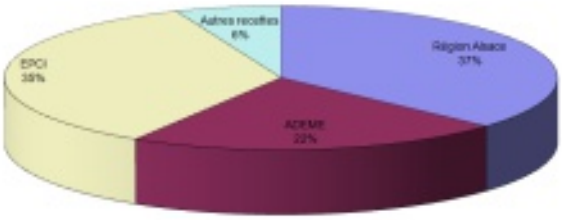

Maison de l'Emploi et de la Formation

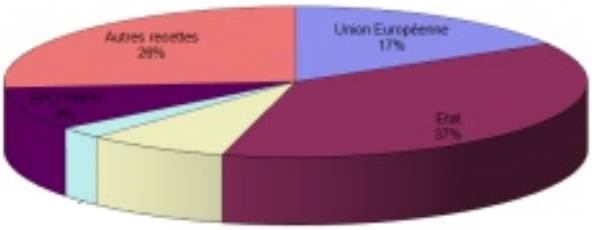

Initiative Pays de Saverne

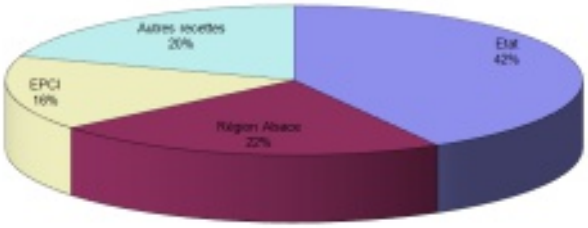

CONSOLIDATION

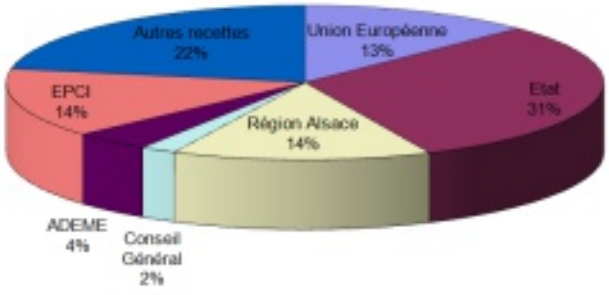

L'effet levier des communautés de communes : X7 !

1 euro investi par les communautés de communes génère près de 7 euros de budget global